



Collection **MARITIMES**

L'ÉTAT DES RÉGIONS

# La région économique de l'Île-du-Prince- Édouard



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT



**La région économique  
de l'Île-du-Prince-  
Édouard**



Collection **MARITIMES**

L'ÉTAT DES RÉGIONS

# La région économique de l'Île-du-Prince- Édouard

Sous la direction de  
Maurice Beaudin



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

Graphisme : Raymond Thériault  
assisté de Josette Thériault

© Institut canadien de recherche sur le développement régional/  
The Canadian Institute for Research on Regional Development

**ISBN 0-88659-053-1**

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1998  
Bibliothèque nationale du Canada  
Imprimé au Canada

## Liste des collaborateurs

**Samuel Arseneault**, professeur, Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton (Géographie, Habitat)

**Maurice Beaudin**, directeur adjoint, ICRDR, et coordonnateur du projet (Introduction, Économie et Conclusion)

**Sue Calhoun**, Calhoun recherche et développement (Le secteur public)

**George J. De Benedetti**, professeur, Département d'économie, Mount Allison University (Le point de vue de la région)

**Rodolphe Lamarche**, professeur, Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton (Démographie)

**Donald J. Savoie**, Chaire Clément-Cormier en développement économique, Université de Moncton (Préface)

**Eugen Weiss**, consultant (Le secteur privé et Conclusion)





## Table des matières

Préface .....	11
<b>Introduction</b> .....	13
<b>Aperçu de la région</b> .....	15
Géographie, habitat, activités .....	15
<b>Profil et évolution démographiques</b> .....	21
Peuplement du territoire .....	21
Tendances démographiques .....	25
Mobilité de la population .....	25
Structure démographique .....	29
<b>L'économie : structure, vitalité, dépendance</b> .....	31
L'assise économique .....	31
Activité et chômage : une évolution asymétrique .....	37
Bilan de l'emploi depuis 1981 .....	39
Structure de l'activité économique .....	41
Le secteur des ressources : un problème de diversification .....	42
Le secteur public : l'épine dorsale de l'économie insulaire .....	48
Services dynamiques : une étroite interdépendance avec le secteur des ressources .....	50
Les effets de structure : l'Île-du-Prince-Édouard défavorisée dans le contexte des Maritimes .....	54
Revenus et dépendance économique .....	62
<b>Aperçu du développement économique</b> .....	69
Perspectives de développement économique et priorités des régions .....	70
Les organismes de développement économique .....	84
<i>Les corporations de développement rural</i> .....	85
<i>Les corporations de développement urbain</i> .....	88

<i>Enterprise Prince Edward Island</i> .....	89
<i>Le mouvement coopératif</i> .....	90
<i>Le développement des ressources humaines</i> .....	91
<i>Et l'avenir?</i> .....	93
<b>Le secteur privé</b> .....	95
L'agriculture : une concentration accrue sur la pomme de terre .....	98
Les pêcheries et l'aquaculture : de la nature à l'élevage .....	101
La transformation des aliments et la recherche de la valeur ajoutée .....	102
L'industrie manufacturière de pointe : la recherche de spécialisation .....	104
Le défi du tourisme : développer l'intérêt et allonger la saison ..	106
<i>Hébergement</i> .....	108
<i>La créativité et le tourisme</i> .....	109
<i>Le tourisme actif</i> .....	111
Le commerce de détail : le défi des frontières .....	113
Le transport : plus facile par la route .....	114
Les communications : vers le commerce électronique .....	117
Le support au savoir, à la formation et aux systèmes experts....	118
Le support aux investissements .....	120
Le défi des nouvelles liaisons .....	122
<b>Le secteur public</b> .....	125
L'importance du secteur public pour l'Île-du-Prince-Édouard : les tendances .....	126
L'emploi dans le secteur public .....	129
Les transferts fédéraux au gouvernement provincial .....	132
Les transferts fédéraux aux individus et aux entreprises .....	134
La réaction du gouvernement provincial face aux coupures...	135
<b>Conclusion</b> .....	141
Annexe : Personnes consultées .....	147

## Préface

Cet ouvrage est le troisième de la Collection Maritimes : l'État des régions. Publiée par l'Institut, cette collection vise à décrire la situation économique des trois provinces Maritimes et les défis qu'elles doivent relever. Les provinces Maritimes sont ici analysées selon les onze régions économiques définies par Statistique Canada. Le présent volume est consacré à l'Île-du-Prince-Édouard.

La série entend mener à une meilleure compréhension des défis économiques et du potentiel de développement de nos régions. Nous l'avons entreprise il y a quatre ans et nous sommes d'autant plus convaincus de son utilité que nos publications s'adressent à une audience de plus en plus large. Une chose est certaine : les trois provinces sont en période de transition et la conjoncture économique les oblige à redéfinir leur rôle dans la société. Cette période de transition aboutira à des changements profonds et l'Institut entend aider la population des Maritimes à affronter ces nouveaux défis.

Une étude régionale de ce genre ne peut refléter la réalité sans la participation des gens du milieu. Dans nos consultations à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons été bien servis à cet égard. Le vaste éventail de personnes et d'organismes consultés nous a permis d'acquérir une excellente vue d'ensemble de la région. On en retrouve la liste des noms en annexe. Ils ont tous manifesté un grand intérêt pour leur province et nous les remercions de leur collaboration.

L'Institut a pu compter sur une équipe de recherche compétente et dévouée pour la réalisation de cette étude. J'aimerais remercier tous ses membres pour leur importante contribution à la réussite du projet. Dirigée par Maurice Beaudin, coordonnateur de la série, l'équipe était composée de Colette Allain, Samuel Arseneault, Sue Calhoun, George J. De Benedetti, Rodolphe Lamarche et Eugen Weiss. Je remercie également Annie Spears, consultante en analyse économique et en recherche économétrique, pour sa perspicacité et la pertinence de ses suggestions.

Nous espérons que cette étude saura intéresser les observateurs avertis, le secteur privé, les investisseurs étrangers, les fonctionnaires

qui travaillent à la conception des politiques pour les provinces Maritimes, les groupes extérieurs qui s'intéressent à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard, les étudiants en économie, en géographie et en administration publique, les médias et le public en général. Nous invitons les lecteurs à nous faire parvenir leurs commentaires et leurs suggestions pour de futurs projets.

Donald J. Savoie

*Directeur général*



## Introduction

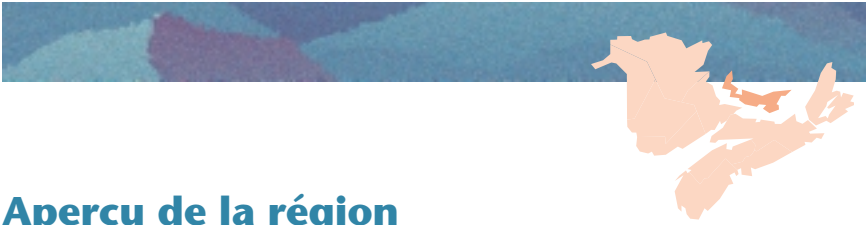
Le présent numéro de la Collection Maritimes : l'État des régions, est consacré à l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit d'une région économique, au même titre que les dix autres régions économiques des provinces Maritimes, mais son examen revêt un cachet spécial. L'Île-du-Prince-Édouard est, bien sûr, le berceau de la Confédération canadienne, et bien plus. Elle est la seule région économique au pays à bénéficier du statut de province. Il s'agit, par ailleurs, d'une province insulaire dont la connexion à la terre ferme repose, depuis juin 1997, sur le superbe pont de la Confédération. Ces traits spécifiques ne sauraient lui valoir un traitement de faveur dans le cadre du présent exercice, mais nous devons néanmoins ajuster notre analyse en fonction de ces réalités. C'est pourquoi le lecteur y trouvera une analyse un peu plus détaillée que dans les numéros précédents.

Comptant à peine 135 000 habitants, l'Île-du-Prince-Édouard est une région économique de taille modeste. Elle regroupe trois comtés ou divisions de recensement : au centre, le comté de Queens, qui intègre la capitale Charlottetown, principale agglomération de l'île; à l'ouest, celui de Prince, où est concentré l'essentiel de la minorité acadienne de cette province; ainsi qu'à l'est, le comté de Kings, une région faiblement peuplée qui maintient une porte d'entrée (Souris) vers les îles de la Madeleine, cette dernière région étant sous juridiction du gouvernement du Québec.

Notre analyse s'appuie en grande partie sur deux bases d'information. La partie analytique concernant la démographie et l'économie a été réalisée à partir des données des recensements et autres données officielles des gouvernements provincial et fédéral (dossiers fiscaux de Revenu Canada, Enquête sur la population active, comptes économiques provinciaux, Enquête sur les industries manufacturières, répertoires provinciaux des entreprises, etc.). Ces diverses informations ont permis d'établir un profil relativement détaillé sur la démographie (structure par âge, évolution rurale-urbaine, migrations), le marché du travail (taux de participation à l'économie, taux de chômage, durée du travail, types d'emploi, rémunération), ainsi que la structure économique (répartition de l'emploi par industrie et par

profession, contribution des différentes branches industrielles et des services au produit intérieur brut [PIB] provincial, évolution de l'emploi selon le secteur d'activité). Les profils sont surtout élaborés pour l'ensemble de la région, avec néanmoins certaines analyses spécifiques au niveau des comtés.

L'autre support informationnel provient, d'une part, des nombreuses entrevues et visites de terrain effectuées durant les mois d'avril à décembre 1997 et, d'autre part, d'une variété de rapports et d'études en provenance d'organismes fédéraux, provinciaux et régionaux. Ces études (sectorielles, régionales ou stratégiques) ont servi sur une base complémentaire. Nous y avons puisé maints aspects intéressants en vue d'une meilleure compréhension de l'économie et de la société insulaires. Pour ce qui est des entrevues et des visites de terrain, il s'agit d'un moyen par excellence de s'imprégner du climat, de la réalité et des perceptions des insulaires face à leur développement. Les nombreux contacts avec les acteurs dans les champs les plus divers, notamment ceux du secteur privé, nous ont surtout permis de porter un jugement plus objectif sur la problématique du développement à l'île, tout en permettant la cueillette de renseignements autrement difficiles à obtenir, voire même impossibles. Ces informations, de nature plutôt qualitative, sont essentielles pour une évaluation objective des forces et des faiblesses, mais aussi des perspectives qui s'offrent à cette province physiquement intégrée à l'ensemble du pays.



## Aperçu de la région

L'Île-du-Prince-Édouard constitue l'une des onze régions économiques des provinces Maritimes. Cette région, que les Micmacs appelaient Abegweit, comptait en 1996, 134 557 habitants répartis sur une superficie de 5 660 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la province la plus densément peuplée au Canada (23 hab./km<sup>2</sup>). La capitale provinciale, Charlottetown, est à la fois le pôle économique dominant et le centre administratif de cette région. L'Île-du-Prince-Édouard est bornée au sud par le détroit de Northumberland et au nord par le golfe du Saint-Laurent. Localisée entre le 62° et le 64° de longitude ouest et le 46° et le 47° de latitude nord, l'île est maintenant reliée au continent par un pont de 12,9 kilomètres, le pont de la Confédération, inauguré au printemps 1997. Une liaison saisonnière, par traversier, entre Wood Islands et Pictou, en Nouvelle-Écosse, de même qu'entre Souris et les îles de la Madeleine complète l'infrastructure routière.

Deux agglomérations urbaines de recensement (AR)<sup>1</sup>, Charlottetown et Summerside, et cinq autres villes, celles de Montague, Souris, Georgetown, Alberton et Kensington composent l'armature urbaine de l'île. Les villes de Cornwall et Stratford (récemment créées) sont incluses dans l'agglomération de Charlottetown (voir carte 1).

### ■ Géographie, habitat, activités

L'Île-du-Prince-Édouard, bien qu'occupant une superficie restreinte, est assez diversifiée sur le plan géographique. On y distingue trois paysages ou zones plus ou moins homogènes. Elles sont délimitées à la carte 2. Les zones *Golfe et plages* et *Détroit et havres* forment le pourtour de l'île. Leurs caractéristiques ressemblent de près à certains paysages des régions du sud-est du Nouveau-Brunswick et du nord de la Nouvelle-Écosse. La zone géographique qui s'étend d'est en ouest entre les communautés de Bloomfield et Elmira, en passant

---

1. Une *agglomération urbaine de recensement* est définie selon Statistique Canada comme un ensemble urbanisé constitué d'un noyau urbain, d'une ceinture ou banlieue urbaine, ainsi que d'une banlieue rurale. Le concept d'une AR suppose que plus du tiers de la population active de sa banlieue rurale soit économiquement et socialement intégrée (navettage quotidien) à son centre. D'après Statistique Canada, cat. 92-320.

par les villages de Caledonia, de Hunter River, de Miminegash et de Wellington, est celle du centre de l'île, désignée *Vallons et collines*, et offre une topographie plutôt ondulée.

Le côté nord de l'île (Golfe et plages), sapé par la houle du golfe du Saint-Laurent, est une zone de plages au sable fin qui attire chaque année des milliers de touristes. Le personnage d'Anne aux Pignons Verts, la pêche sportive, les visites aux blanchons sur la baignoise l'hiver et aux baleines en été sur les eaux du golfe sont autant d'activités qui exercent une forte attraction touristique. Cependant, la dérive sur les cordons littoraux pose de sérieuses contraintes au développement portuaire industriel dans cette zone. Même si Samuel Holland avait prévu dans son arpentage de 1764-1765, un plan de développement urbain (Princetown) sur la baie de Malpègue, les naufrages et les difficultés d'accès par les goulets ont convaincu les autorités de s'installer plutôt sur la côte du détroit, dans le havre de Summerside.

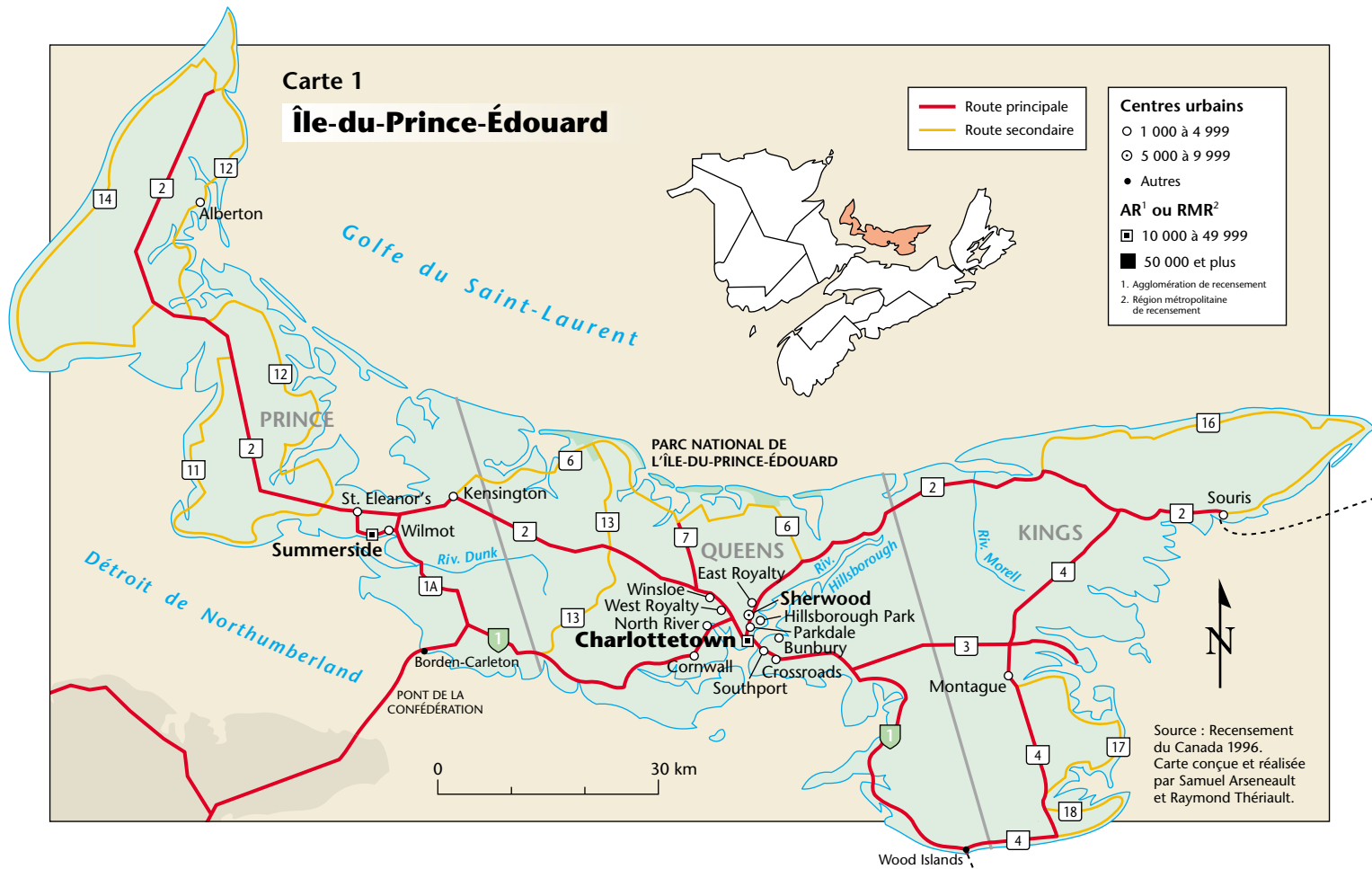
Le paysage du Déroit et havres s'étend du côté sud de l'Île-du-Prince-Édouard, baigné par les eaux du détroit de Northumberland. Cette zone s'étend du Cap Nord (North Cape) dans le comté de Prince à la Pointe de l'Est (East Point) dans le comté de Kings. Entre Cap Nord et Cap-Egmont, la côte est plus ouverte et les vagues de tempêtes causent des problèmes d'accès à la ressource pour les pêcheurs. On y observe une succession de falaises entre lesquelles s'étendent des cordons littoraux et pré-littoraux. Entre Cap-Egmont et Point Prim, deux havres bien abrités donnent accès aux ports de Summerside et de Charlottetown. Jadis, ces ports étaient les portes d'entrées à l'île pour les voyageurs, mais peu après la Confédération, ces fonctions se sont déplacées vers Borden et Wood Islands. Aujourd'hui, on expédie toujours des produits agricoles à partir de ces ports, qui sont aussi dotés de marinas. Ils accueillent des voiliers de plaisance et quelquefois des navires de croisière.

Entre Point Prim et la Pointe de l'Est, les baies sont plus fermées et propices à l'établissement de parcs d'élevage des moules, à l'exception des baies de Cardigan et de Colville. Dans la première se trouve le port de construction navale de Georgetown, ancien chef-lieu du comté de Kings, et dans la seconde, le port d'attache du traversier de Souris.



Carte 1

## Île-du-Prince-Édouard



Le paysage Vallons et collines comprend les terres plus élevées au centre de l'île. Largement défriché, le terrain est utilisé principalement pour la culture de la pomme de terre, alimentant les usines des entreprises Irving et McCain. Cette région sert également de pâturage aux vaches Holstein dont le lait est transformé en fromage et autres produits de consommation alimentaire. Les collines et les vallons sont occupés par de nombreuses fermes familiales et traversés par un réseau dense de chemins et de routes. Plusieurs villages avec église, école et magasin, se dressent à la convergence des voies de communication.

Dans les comtés de Prince et de Kings, le paysage vallonné s'atténue, les terres sont souvent mal drainées, le défrichement est plus modeste et l'agriculture moins prospère. Par contre, sur les lots boisés, on s'adonne à la sylviculture et à la coupe du bois, vendu soit pour le chauffage domestique ou pour la transformation en matériaux de construction.

Les centres régionaux se superposent aux trois paysages précédents. Ils sont dominés par la grande région de Charlottetown assise presque au milieu de la province. À la fois capitale politique et centre éducationnel et commercial, Charlottetown est presque trois fois plus peuplée que Summerside. Cette dernière a perdu sa fonction militaire avec la fermeture de la base aérienne, mais elle a réinvesti dans un parc industriel de haute technologie et a profité du programme de décentralisation du gouvernement fédéral. Elle demeure un centre régional pour l'ouest de l'île. Dans l'est, le chef-lieu de Georgetown (732 hab.) situé sur une péninsule, a été surpassé par un centre de service axé sur Montague (995 hab.) qui se trouve à une dizaine de kilomètres. Souris, à l'extrême pointe de Kings, est la seule agglomération du comté qui compte plus de 1 000 habitants. Petit port de pêche, cette ville est aussi le point d'accès à Cap-aux-Meules aux îles de la Madeleine.

## Carte 2

# Zones géographiques

## Île-du-Prince-Édouard

### Golfe et plages

Le secteur du golfe, avec les banquises, les blanchons, les baleines, la pêche, les plages au sable fin et le personnage d'Anne aux Pignons Verts est la base touristique de l'île.

### Centres régionaux

Charlottetown est la capitale provinciale où se trouve la plupart des services et commerces. Summerside, à l'ouest de l'île, et Montague, à l'est, jouent un rôle similaire à l'échelle régionale.

### Vallons et collines

Les vallons et les collines de l'intérieur favorisent la culture des pommes de terre, la production de lait et l'exploitation des lots boisés.

### Détroit et havres

Le paysage se caractérise par une frange littorale variée. Au sud, les havres sont bien abrités. À l'ouest, le paysage est plus ouvert sur la mer. À l'est, les estuaires sont plus fermés.

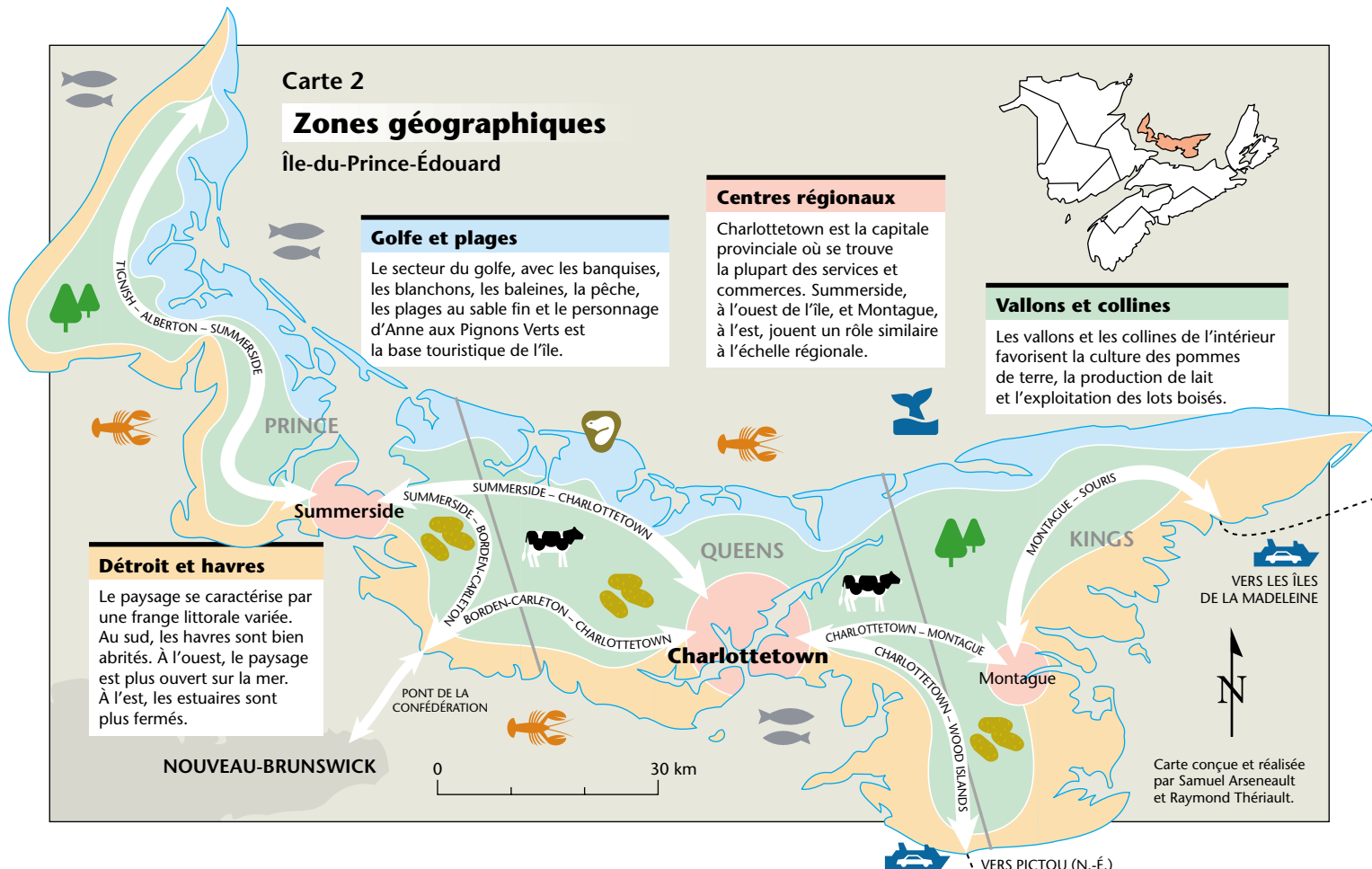
NOUVEAU-BRUNSWICK

0 30 km

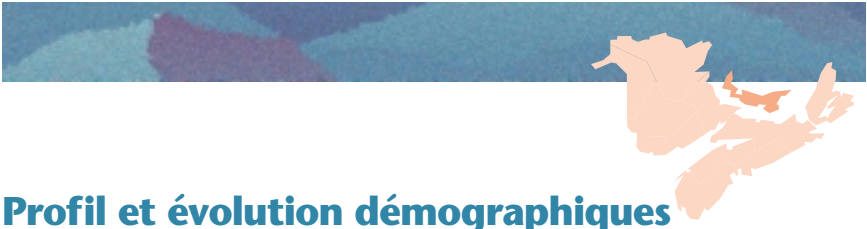
VERS PICTOU (N.-É.)

VERS LES ÎLES  
DE LA MADELEINE

Carte conçue et réalisée  
par Samuel Arseneault  
et Raymond Thériault.







## Profil et évolution démographiques

### ■ Peuplement du territoire

Avec ses 134 557 habitants (1996), la province de l'Île-du-Prince-Édouard se situe au septième rang sur le plan démographique parmi les onze régions économiques des provinces Maritimes (voir figure 1). Près de 56 % des habitants vivent dans des localités rurales. Des trois comtés de la province, c'est celui de Queens qui compte le plus d'habitants, soit 70 430, suivi du comté de Prince, avec 44 566 habitants. Le comté de Kings ne totalise que 19 561 habitants (voir carte 3). Il s'agit principalement d'une population anglophone relativement homogène à laquelle vient s'ajouter une importante minorité francophone ainsi que quelques communautés autochtones.

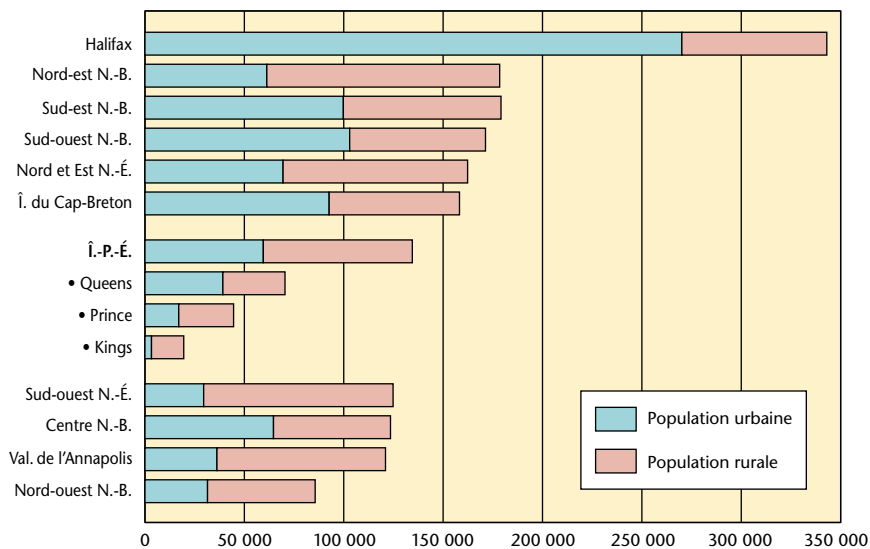
La population de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard s'établissait à 5 550 personnes en 1996. La minorité francophone, d'origine acadienne essentiellement, représente donc 4,1 % de la population totale de l'île, mais 12,5 % des effectifs du comté de Prince. On y distingue trois régions francophones. La plus importante concentration se trouve dans Abram-Village et les communautés avoisinantes où vivent plus de 1 700 habitants de langue maternelle française. Environ 1 100 francophones habitent l'agglomération de recensement de Summerside. On retrouve aussi quelques foyers acadiens dans la région de Tignish et dans la région de North Rustico. Environ 1 200 francophones se retrouvent dans le comté de Queens, principalement dans la région de Charlottetown.

La population autochtone est répartie sur quatre réserves dont la plus importante est située sur l'île Lennox dans le comté de Prince (222 habitants en 1996). Deux autres réserves sont établies dans le comté de Queens, tandis que celui de Kings n'en abrite qu'une seule.

En plus de son statut de capitale provinciale, la ville de Charlottetown est de loin le principal foyer urbain de l'île. L'agglomération de recensement de Charlottetown (AR) s'étend sur 818 hectares, soit 41 % de la superficie totale du comté de Queens. Elle s'étend du sud au nord de l'île, c'est-à-dire du détroit de Northumberland au golfe du Saint-Laurent et regroupe pas moins de 42,5 % de la population provinciale (voir figure 2).

Figure 1

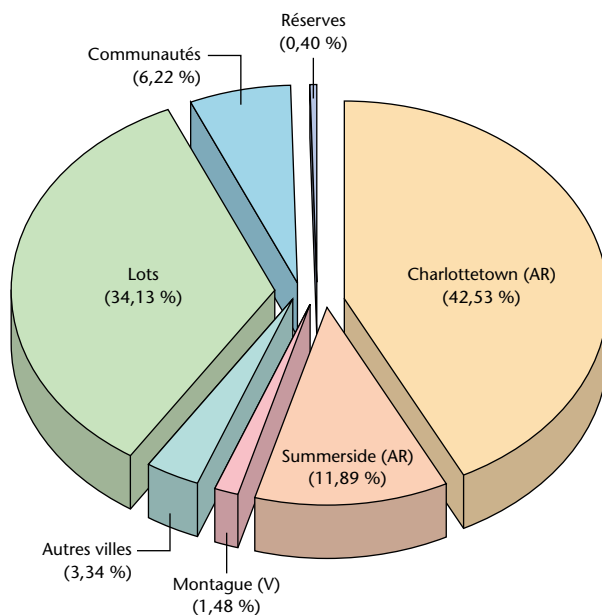
Population des onze régions économiques des Maritimes, 1996



Source : Recensement du Canada 1996, *Un aperçu national* (cat. 93-357-XPB); compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.

Figure 2

Distribution de la population ,1996

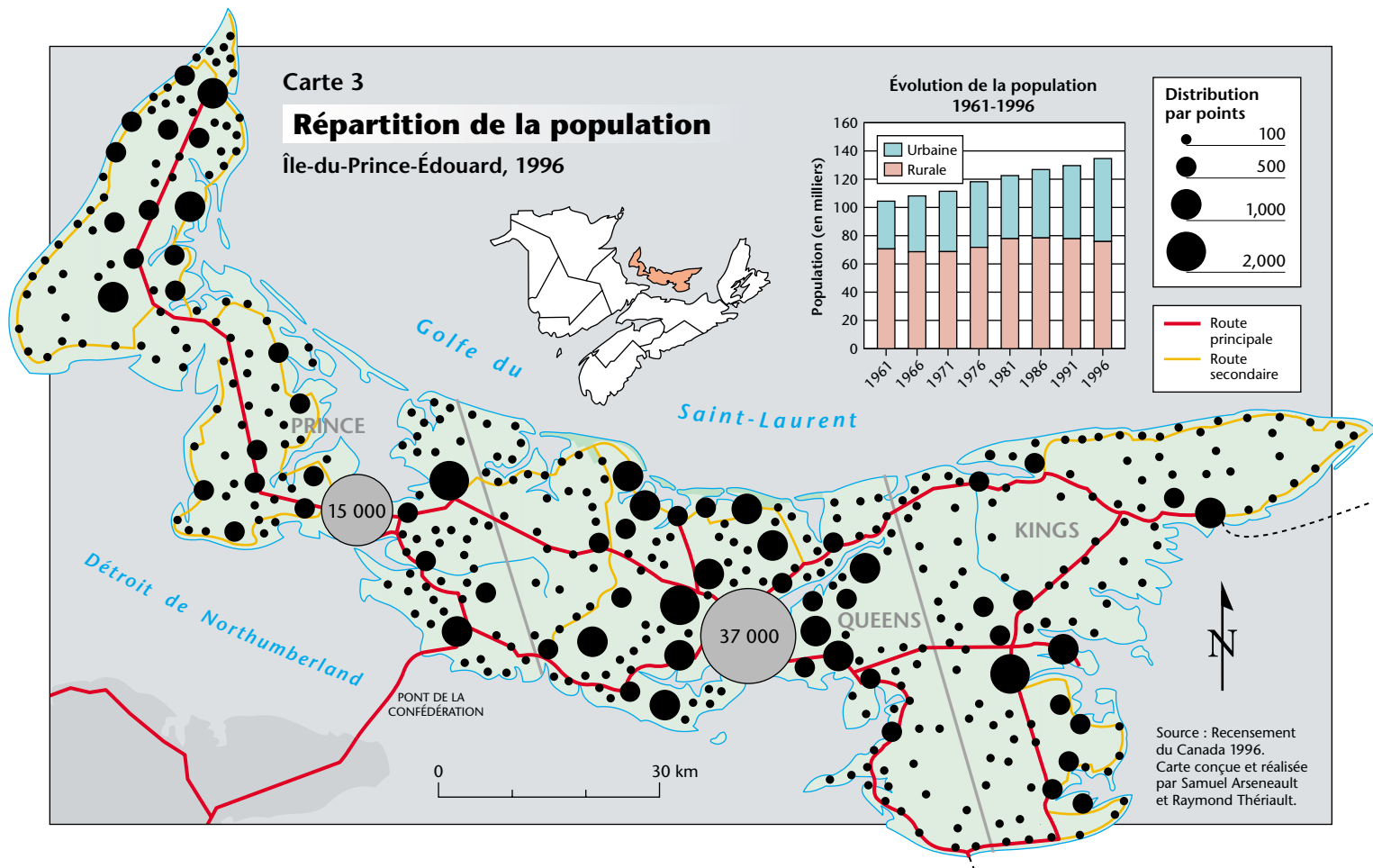


Source : Recensement du Canada 1996 (cat. 93-357); compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.

Carte 3

## Répartition de la population

Île-du-Prince-Édouard, 1996



L'agglomération de Charlottetown comprend trois villes : Charlottetown proprement dite comptant 32 531 habitants, ainsi que Cornwall et Stratford qui sont beaucoup plus petites, comptant 4 291 et 5 869 habitants respectivement. La province a créé les villes de Cornwall et de Stratford au printemps 1995 à partir des communautés urbaines et rurales environnantes. La croissance de la population dans la région de Cornwall, à l'ouest de Charlottetown, de même que l'afflux d'une forte population urbaine sur la rive sud de la rivière Hillsborough avait incité la province à restructurer ces deux régions en leur donnant le statut de ville. Charlottetown (AR) compte également en son sein plusieurs petites communautés rurales. C'est aux abords du port de Charlottetown que les concentrations de population sont les plus denses. C'est ici également que l'on retrouve le siège du gouvernement provincial et les principaux établissements commerciaux de l'île. Dans la portion nord de l'agglomération, l'habitat et l'activité commerciale sont plus clairsemés. Il faut toutefois mentionner que le port de pêche de Rustico, ainsi que le centre de tourisme de Cavendish, sont à une vingtaine de kilomètres seulement des limites de l'agglomération. La deuxième et seule autre agglomération de recensement de l'île est celle de Summerside dans le comté de Prince, où l'on compte 16 001 habitants; pour sa part, la ville même de Summerside regroupe 14 525 habitants.

Le comté de Kings est le moins peuplé des trois comtés, avec seulement 19 561 habitants. Les services urbains sont assurés par les villes de Montague (1 995 habitants) et de Souris (1 293 habitants). La ville de Souris joue un rôle régional important en raison du fait qu'elle sert de port d'attache au traversier entre l'Île-du-Prince-Édouard et les îles de la Madeleine.

En résumé, la population urbaine de l'Île-du-Prince-Édouard se répartit sur sept centres, soit Charlottetown (AR), de loin le plus important, suivi de l'agglomération de Summerside, des villes de Montague, de Souris et de Georgetown. Deux autres petites villes du comté de Prince complètent l'armature urbaine de l'île, soit la ville d'Alberton et celle de Kensington. Un foyer d'activité touristique intense renaît à chaque été dans la région de Cavendish et, à ce titre, il faut considérer ce secteur, bien que saisonnier, comme un élément important de la structure urbaine provinciale.



## ■ Tendances démographiques

Les tendances démographiques à l'Île-du-Prince-Édouard diffèrent de celles observées dans les provinces voisines, et ce, pour plusieurs raisons. La province a connu des taux de croissance légèrement supérieurs à la moyenne générale des Maritimes entre 1961 et 1996, à l'exception de la période de 1966-1971 (voir tableau 1). L'écart a été particulièrement prononcé durant la décennie 1961-1971.

Le comté de Queens, grâce à Charlottetown, a connu un taux de croissance de 53,6 % entre 1961-1996, un taux bien supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des Maritimes. Plus de 80 % de la croissance démographique enregistrée à l'île au cours de la période est survenue dans un seul comté, celui de Queens.

Le poids démographique des différentes unités géographiques de l'île s'est stabilisé durant la période allant de 1986 à 1996. La répartition de la population a peu varié durant cette période : 42 % à Charlottetown (AR), 12 % à Summerside (AR), 5 % dans les cinq autres petites villes et 40 % dans les localités rurales (voir tableau 2).

## ■ Mobilité de la population

La mobilité de la population de l'Île-du-Prince-Édouard constitue, semble-t-il, un phénomène cyclique (voir figure 3). Durant certaines périodes, la région retient davantage de sa population et attire des gens de l'extérieur. C'est le cas pour les périodes de 1972 à 1979, de 1982 à 1985, de 1987 à 1989 et de 1992 à 1996 durant lesquelles le solde migratoire est demeuré positif. Ces périodes d'attraction sont sans doute reliées à la mise en œuvre de nouveaux programmes ou services gouvernementaux, ou encore au développement de projets industriels tel la construction du pont de la Confédération. Durant l'intervalle de 1972 à 1996, deux périodes affichent un contraste marqué, 1972-1978 et 1979-1982 : on enregistre un solde migratoire annuel moyen positif de 715 migrants durant le premier intervalle, alors que le flux est inversé au cours de la période suivante, avec un bilan déficitaire de 777. À quoi peut-on attribuer ces variations? Le solde positif de 1972-1978 s'expliquerait en bonne partie par la réforme de 1971 du programme de l'assurance-chômage. Le nouveau régime de prestations permettait aux travailleurs saisonniers d'arrondir leurs revenus durant la saison morte et éliminait la nécessité de s'expatrier. La forte augmentation dans le nombre de sorties entre 1979 et 1982 est plus difficile à expliquer. On sait néanmoins qu'une forte proportion de ces émigrants provenaient du comté de

Tableau 1

Évolution démographique comparée, Île-du-Prince-Édouard, 1961-1996

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	1961-1996
Canada	18 238 247	20 014 880	21 568 310	22 992 604	24 343 181	25 399 331	27 297 859	28 846 761	10 608 514
Maritimes	1 439 572	1 481 362	1 537 111	1 624 050	1 666 351	1 711 250	1 755 598	1 781 972	342 400
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>104 629</b>	<b>108 535</b>	<b>111 641</b>	<b>118 889</b>	<b>122 506</b>	<b>126 646</b>	<b>129 765</b>	<b>134 557</b>	<b>29 928</b>
Kings	17 893	18 015	18 424	18 578	19 215	19 509	19 328	19 561	1 668
Prince	40 894	42 688	42 082	43 237	42 821	43 677	43 241	44 566	3 672
Queens	45 842	47 832	51 135	56 414	60 470	63 460	67 196	70 430	24 588
<b>Croissance selon la période (%)</b>									
	<b>1961-1966</b>	<b>1966-1971</b>	<b>1971-1976</b>	<b>1976-1981</b>	<b>1981-1986</b>	<b>1986-1991</b>	<b>1991-1996</b>	<b>1961-1996</b>	
Canada	9,7	7,8	6,6	5,9	4,3	7,5	5,7	58,2	
Maritimes	2,9	3,8	5,7	2,6	2,7	2,6	1,5	23,8	
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>6,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>2,5</b>	<b>3,7</b>	<b>28,6</b>	
Kings	0,7	2,3	0,8	3,4	1,5	-0,9	1,2	9,3	
Prince	4,4	-1,4	2,7	-1,0	2,0	-1,0	3,1	9,0	
Queens	4,3	6,9	10,3	7,2	4,9	5,9	4,8	53,6	

Source : Recensements du Canada 1961-1996; compilation de Maurice Beaudin.

**Tableau 2**  
**Évolution rurale-urbaine de la population, 1986-1996**

	1986	1991	1996	Croissance (%)		Poids démographique régional (î.-P.-É.)		
				1986-1991	1991-1996	1986	1991	1996
Charlottetown (AR)	53 812	57 420 <sup>1</sup>	57 224	6,7	-0,3	42,5	44,2	42,5
• Charlottetown (V)	15 776	31 541 <sup>1</sup>	32 531	99,9	3,1	12,5	24,3	24,2
• Cornwall (V)	-	4 053	4 291	-	5,9	-	3,1	3,2
• Stratford (V)	-	5 427	5 869	-	8,1	-	4,2	4,4
• Banlieues urbaines et rurales	38 036	16 399	14 533	-56,9	-11,4	30,0	12,6	10,8
Summerside (AR)	15 646	15 237	16 001	-2,6	5,0	12,4	11,7	11,9
• Summerside (V)	8 020	13 636	14 525	70,0	6,5	6,3	10,5	10,8
• Banlieues urbaines et rurales	7 626	1 601	1 476	-79,0	-7,8	6,0	1,2	1,1
Alberton (V)	1 103	1 068	1 084	-3,2	1,5	0,9	0,8	0,8
Georgetown (V)	729	716	732	-1,8	2,2	0,6	0,6	0,5
Kensington (V)	1 105	1 332	1 383	20,5	3,8	0,9	1,0	1,0
Montague (V)	1 994	1 901	1 995	-4,7	4,9	1,6	1,5	1,5
Souris (V)	1 379	1 333	1 293	-3,3	-3,0	1,1	1,0	1,0
Localités rurales	50 878	50 758	54 845	-0,2	8,1	40,2	39,1	40,8
<b>Total – î.-P.-É.</b>	<b>126 646</b>	<b>129 765</b>	<b>134 557</b>	<b>2,5</b>	<b>3,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

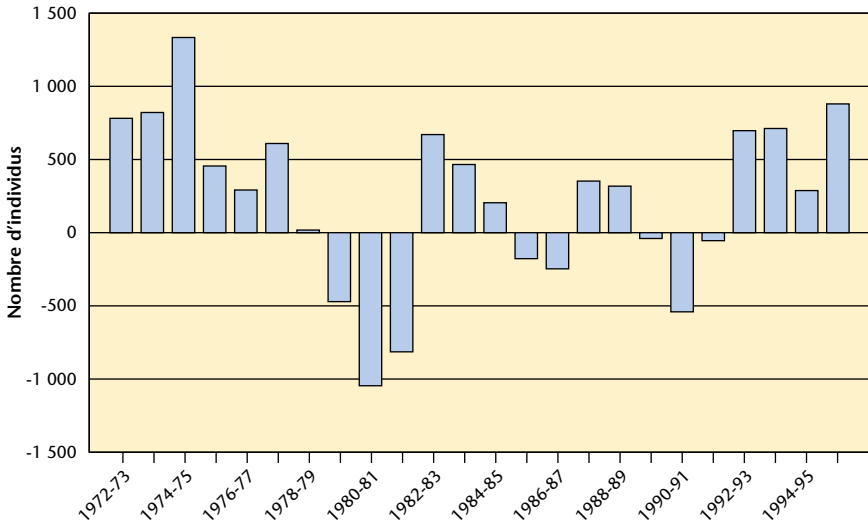
Source : Recensements du Canada 1991 (cat. 93-303 et 95-308) et 1996 (cat. 93-357-XPB, tableau 8); compilation de Maurice Beaudin.

1. Les données de l'année ont été ajustées selon les nouvelles limites géographiques.

Prince, soit 649 des 1 171 sorties durant 1980-1981 (55 %). Le solde positif de la période de 1992-1996 n'a rien de surprenant, puisque c'est la période de la construction du pont de la Confédération.

Figure 3

Solde migratoire interprovincial, Île-du-Prince-Édouard, 1972-1996



Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, p. 12; compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.

Durant toute cette période, l'échange de population se fait surtout entre l'Île-du-Prince-Édouard et, par ordre d'importance, les villes de Halifax, de Toronto, d'Ottawa, de Moncton et de Calgary. Durant la décennie 1990, l'attraction exercée par Toronto rivalise avec celle de Halifax cependant (voir tableau 3). Les migrants qui proviennent ou qui se rendent dans les autres provinces de l'Atlantique forment 47 % du total des échanges. L'Ontario et le Québec ont attiré 31 % des migrants alors que 37 % des entrées à l'île proviennent de ces deux provinces. Les résidents de l'île qui immigrent vers les provinces de l'Ouest sont moins disposés à revenir.

Qu'en est-il des migrations intraprovinciales? Le bilan migratoire annuel entre les trois comtés de la province dépasse rarement quelques centaines de migrants et se solde presque toujours à la faveur du comté de Queens. Le solde se maintient généralement entre 75 et 150 migrants selon les données de Statistique Canada. La capitale exerce une attraction sur les habitants des comtés de Prince et de

Kings qui viennent y chercher de l'emploi ou poursuivre des études post-secondaires.

**Tableau 3**  
**Provenance et destination des migrants,**  
**Île-du-Prince-Édouard, 1990-1996**

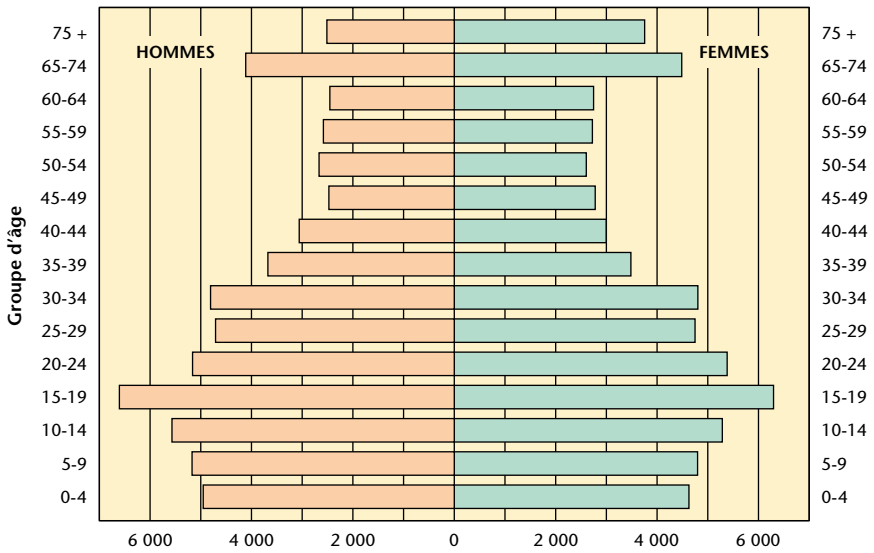
	En provenance de (entrées)		À destination de (sorties)	
	Nombre	Part régionale (%)	Nombre	Part régionale (%)
Autres provinces de l'Atlantique	8 055	47,2	7 020	46,5
Ontario, Québec	6 277	36,8	4 706	31,2
Provinces de l'Ouest	2 595	15,2	3 287	21,8
<b>Total (incluant international)</b>	<b>17 075</b>	<b>100,0</b>	<b>15 098</b>	<b>100,0</b>

Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review, 1996*; compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.

## ■ Structure démographique

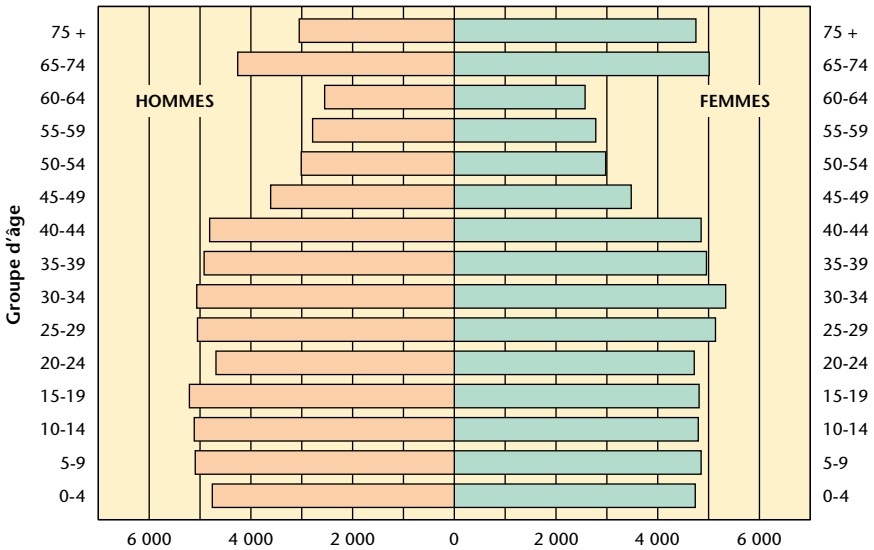
La répartition de la population selon les groupes d'âge à l'Île-du-Prince-Édouard diffère un peu de celle des autres provinces Maritimes. La proportion des moins de 15 ans en 1996 était légèrement supérieure (21,2 %) à celles du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (19,7 %). En revanche, la part de la population adulte (15-64 ans) était inférieure, soit 65,4 % pour l'Île-du-Prince-Édouard et 67,5 % pour les deux autres provinces Maritimes. Par ailleurs, on observe des changements structurels évidents au sein de la population insulaire comme en font foi les deux pyramides des âges (voir figure 4 et 5). Le principal changement concerne d'abord les groupes d'âge 10-14 ans et 15-19 ans, ce dernier ayant accusé une forte diminution entre 1981 et 1991. Le déficit d'environ 2 000 jeunes (de moins de 25 ans) pourrait être attribuable à la sortie de l'île soit pour des motifs éducationnels (*i. e.*, francophones via l'Université de Moncton) ou encore, pour trouver du travail ailleurs. Il semble donc, à la lecture des données du recensement de 1996, qu'une fois la scolarisation secondaire terminée, plusieurs jeunes quittent la province, une tendance que l'on avait notée en 1991.

**Figure 4**  
**Pyramide des âges, Île-du-Prince-Édouard, 1981**



Source : Recensement du Canada 1981; compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.

**Figure 5**  
**Pyramide des âges, Île-du-Prince-Édouard, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991; compilation de Maurice Beaudin et réalisation de Rodolphe Lamarche.



## L'économie : structure, vitalité, dépendance

### ■ L'assise économique

Bien qu'elle bénéficie du statut de province, l'Île-du-Prince-Édouard ne constitue qu'une seule région économique, au même titre que les dix autres régions économiques des provinces Maritimes. Il s'agit d'une région de taille modeste puisqu'en terme de population, elle se classe septième, derrière les régions économiques de Halifax, celles du sud-est, du nord-est et du sud-ouest au Nouveau-Brunswick, de la région nord et est de la Nouvelle-Écosse, ainsi que derrière celle du Cap-Breton. C'est dans ce contexte comparatif qu'il convient d'évaluer cette économie considérée à la fois comme régionale et provinciale.

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a dû faire face à des changements importants au cours des dernières années, changements provoqués par l'évolution technologique et la globalisation des marchés d'une part, et par la rationalisation des dépenses publiques d'autre part. L'économie insulaire a dû s'ajuster à la contraction des secteurs primaires, en particulier l'agriculture, sa première industrie. Le nombre de fermes commerciales continue à diminuer : au nombre de 4 543 en 1971, elles sont passées à 3 154 en 1981, puis à 2 217 en 1996<sup>2</sup>. La superficie cultivée s'est néanmoins maintenue, grâce à la spécialisation vers la pomme de terre de fermes d'une taille plus imposante faisant appel aux outillages et aux technologies de pointe. Il va sans dire que les investissements consentis par le secteur privé dans le domaine de la transformation des aliments se sont avérés un puissant stimulant pour les agriculteurs. Le domaine des pêches subit également une importante mutation. L'industrie du poisson de fond qui nourrissait certaines promesses, notamment avec le sébaste, a vu ses espoirs anéantis avec la crise du poisson de fond. Le secteur du homard, l'épine dorsale des pêcheries de l'île, avec plus des deux tiers des débarquements en valeur, connaît depuis le début des années 1990 des baisses de captures de l'ordre de 22 %. Cette réduction

---

2. Recensement du Canada 1996.

de l'apport à quai a été jusqu'ici compensée par une augmentation appréciable des prix, mais les pressions à la baisse se font de plus en plus fortes (chute du prix à l'unité de 11 % en 1995). Le secteur de l'aquaculture, d'un apport encore modeste aux pêcheries de l'île, continue néanmoins sa progression avec des ventes de 16 millions de dollars en 1996. Les trois quarts de la production aquacole proviennent de la culture des moules.

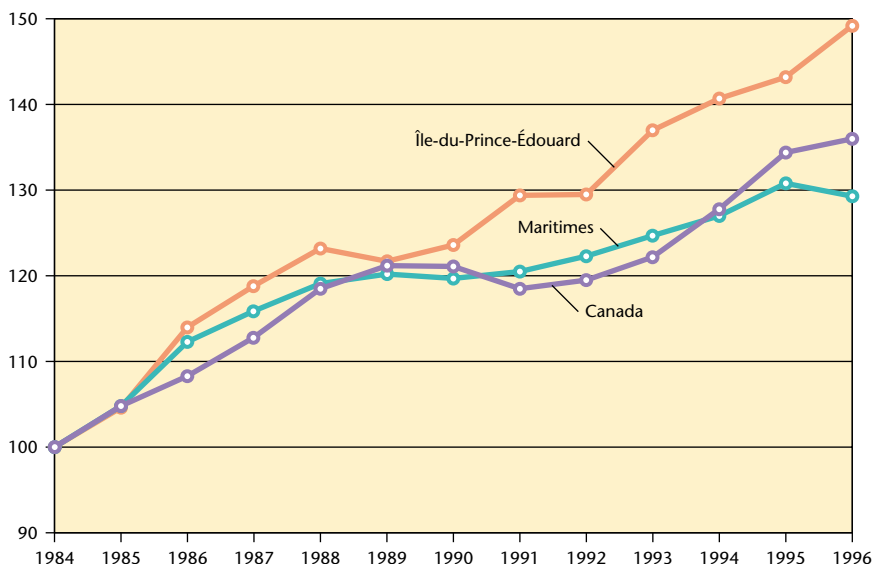
Les bonnes nouvelles, elles sont à rechercher du côté du secteur manufacturier, en particulier dans le domaine de la transformation des légumes. L'avènement du pont de la Confédération encourage les investissements de la part des grandes entreprises établies qui cherchent à élargir leurs marchés. Mais l'annexion à la terre ferme peut aussi jouer dans l'autre sens en facilitant les sorties d'investissements en faveur du sud-est du Nouveau-Brunswick. On verra, par ailleurs, que l'industrie manufacturière de l'île est contrée dans son expansion par une ressource limitée et surtout faiblement diversifiée.

Du côté du secteur public, c'est davantage la réforme des transferts sociaux et des transferts aux provinces, mise en branle par Ottawa au début des années 1990 sous le couvert de la lutte contre le déficit, qui oblige les insulaires à repenser la distribution des services gouvernementaux tout en se préparant à un recul graduel du gouvernement fédéral dans leur économie. Ces défis ne sont pas uniques à l'Île-du-Prince-Édouard, sauf que cette dernière ne peut compter que sur des capacités limitées pour faire face aux changements. L'île a une faible densité de population et une structure urbaine peu élaborée, même si l'agglomération de Charlottetown remplit un rôle qui va bien au-delà d'un centre régional. La province ne dispose par ailleurs que de ressources naturelles limitées, peu diversifiées de surcroît, ce qui pose de sérieuses contraintes à l'expansion du secteur manufacturier.

Cela dit, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard s'est remarquablement bien tiré d'affaires lors des derniers cycles économiques, en particulier depuis le début des années 1990. La croissance réelle du PIB s'est maintenue et a même dépassé la moyenne nationale à plusieurs reprises au cours des dernières années (voir figure 6). Il faut attribuer au projet de construction du pont de la Confédération (1992-1997) cette vigueur des dernières années.



**Figure 6**  
**Croissance réelle du PIB de l'Île-du-Prince-Édouard,**  
**des Maritimes et du Canada, 1984-1996**  
**(Indice 1984 = 100)**



Source : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux* (cat. 13-213), 1996; compilation de Maurice Beaudin.

Soutenu par une production intérieure à la hausse, l'emploi a également bien progressé à l'Île-du-Prince-Édouard depuis les années 1980, plus vite qu'ailleurs dans les Maritimes et même au-delà de la moyenne nationale (voir tableau 4). Il s'agit néanmoins très souvent d'emplois saisonniers dans les secteurs des ressources ou activités dérivées. Pour autant, l'économie insulaire n'a pas été épargnée par la dernière récession, alors que 1 400 emplois étaient perdus dans l'agriculture et 900 autres dans les industries agroalimentaires entre 1990 et 1993. La reprise ne s'est toutefois pas fait attendre et l'emploi progressait au-delà du rythme national à partir de 1994. La plupart des observateurs s'entendent pour dire que le méga-projet du pont de la Confédération a insufflé un nouveau dynamisme à l'économie provinciale, qui s'est propagé des secteurs industriels (construction, fabrication) aux services commerciaux (commerce de détail, services aux entreprises, immobilier) et aux services personnels. Les chiffres le confirment : en pourcentage du PIB, l'investissement public et privé à l'Île-du-Prince-Édouard s'est maintenu entre 12 et 13 % de 1993 à 1996, un niveau plus élevé que celui observé en Nouvelle-Écosse ou

**Tableau 4**  
**Évolution de l'emploi (personnes occupées), 1981-1996**  
**(Croissance annuelle moyenne)**

Période	Île-du-Prince-Édouard		N.-É.	N.-B.	Maritimes	Canada
	Croissance nette / an	en %				
1981-1986	<b>1 344</b>	<b>2,44</b>	1,08	1,76	1,83	1,45
1986-1991	<b>778</b>	<b>1,26</b>	1,09	1,25	1,17	1,67
1991-1992	<b>700</b>	<b>1,31</b>	-0,03	1,68	-0,01	-0,01
1992-1993	<b>300</b>	<b>0,01</b>	-0,01	0,01	0,00	1,35
1993-1994	<b>1 700</b>	<b>3,13</b>	3,12	0,01	2,09	2,13
1994-1995	<b>2 600</b>	<b>4,64</b>	1,21	2,28	1,51	1,61
1995-1996	<b>1 400</b>	<b>2,39</b>	0,00	0,00	0,01	1,26

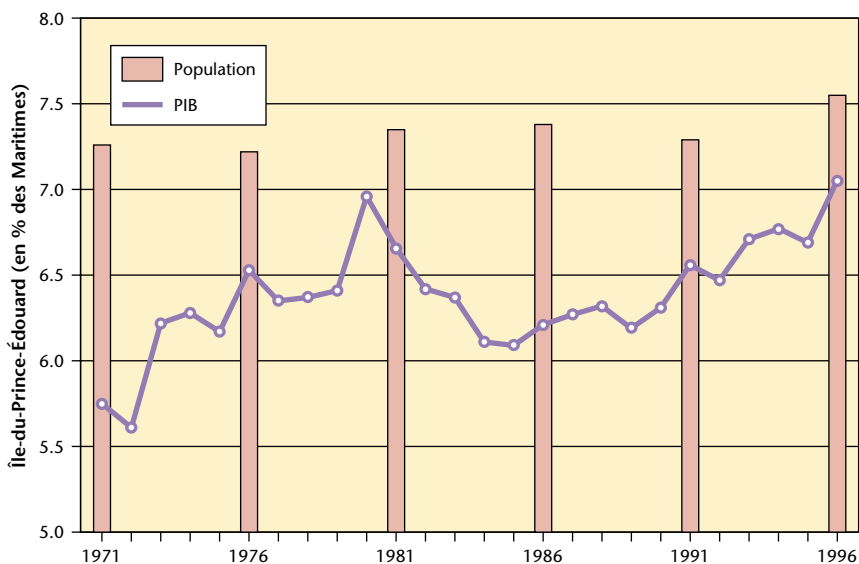
Source : Pour les périodes 1981-1986 et 1986-1991, les chiffres sont ceux de la population active expérimentée (personnes occupées) en provenance des recensements. Les données annuelles, à partir de 1986-1991, proviennent de Statistique Canada (cat. 71-201); compilation de Maurice Beaudin.

au Nouveau-Brunswick. Le projet entourant la construction du pont de la Confédération aurait coûté 900 millions de dollars – un méga-projet dans le contexte de l'économie insulaire – et 70 % des dépenses liées à ce projet auraient été effectuées à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>3</sup>. Au plus fort de la construction, 2 600 travailleurs étaient directement impliqués, en plus de 500 autres embauchés par les sous-traitants.

La construction du pont de la Confédération, ainsi que les investissements dans le domaine de la transformation des aliments ne sauraient expliquer à eux seuls la vigueur de la reprise économique à l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, le PIB insulaire par rapport à l'ensemble des provinces Maritimes ne cesse de s'affirmer : il est passé de 5,75 % en 1971 à 6,66 % en 1981, pour atteindre 7,05 % en 1996. Ce rythme devance nettement l'évolution de son poids démographique au sein des Maritimes, comme en témoigne la figure qui suit.

3. Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, p. 4.

**Figure 7**  
**Part du PIB et de la population de l'Î.-P.-É. dans l'ensemble**  
**des provinces Maritimes, 1984-1996**



Source : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux* (cat. 13-213), 1996; compilation de Maurice Beaudin.

Ces quelques chiffres attestent d'une réelle performance pour l'Île-du-Prince-Édouard, une petite province essentiellement rurale, isolée jusqu'à récemment du continent et ne pouvant compter comme ses voisines sur d'importantes ressources naturelles. Le bond dans les exportations (de 169 millions de dollars en 1991 à 260 millions de dollars en 1994 et 341 millions de dollars en 1996) constitue une autre preuve du dynamisme économique qui prévaut à l'île depuis quelques années<sup>4</sup>. Vouloir imputer ce dynamisme uniquement à la construction du pont de la Confédération nous paraît exagéré. Il est fort à parier, cependant, que la connexion permanente au continent représente le début d'une nouvelle ère pour les résidents de l'île, et qui s'est transposée en un vent d'optimisme pour les acteurs du développement économique et les investisseurs.

La performance récente de l'économie insulaire se doit néanmoins d'être pondérée. Alors que l'économie mondiale est en pleine mutation et que s'articulent, au sein même de la politique nationale

4. Statistique Canada, *Exportations par pays*, cat. 65-003.

canadienne, de nouveaux mécanismes en vue de responsabiliser davantage les provinces et les régions vers une plus grande autonomie, il est clair que les défis paraissent énormes pour la plus petite province jusqu'ici largement dépendante des ressources fédérales. Puis, il y a la fin du méga-projet lié au pont de la Confédération. L'achèvement d'un projet aussi imposant pourrait résulter en un manque à gagner plus que substantiel pour l'économie insulaire, à moins que le secteur privé ne capitalise sur les nouveaux potentiels pouvant découler de la jonction avec la terre ferme. Certaines entreprises agro-alimentaires semblent déjà se positionner en vue d'élargir leurs marchés, tandis que d'autres (industries du tourisme) envisagent des stratégies plus agressives pour augmenter la valeur ajoutée de leurs opérations. Il faudra également que les entreprises locales ayant participé à la réalisation du pont de la Confédération, celles de production de biens comme celles de services spécialisés, puissent mettre à profit l'expertise acquise en exportant leur savoir-faire ou en l'adaptant à de nouvelles opportunités d'affaires.

Quelles sont aujourd'hui les assises de l'économie de l'île et quelles perspectives s'y dégagent-elles en matière de production et d'emploi? De quelle manière la structure actuelle de l'économie se différencie-t-elle de l'ensemble des provinces Maritimes? Jusqu'à quel point les acteurs économiques de l'île peuvent-ils capitaliser sur leur jonction au continent pour étendre leurs marchés? Autant de questions pertinentes qu'il convient d'examiner si on veut évaluer la performance relative de l'économie insulaire et ses capacités réelles à surmonter les changements.

La vitalité économique peut se mesurer sous plusieurs angles. Les plus couramment exploités sont bien sûr le niveau de l'emploi (taux de participation des adultes à l'économie), l'étendue du chômage, ainsi que le niveau des revenus. Ces trois indices donnent incontestablement un portrait fidèle de la situation économique d'une région. Ils contribuent peu, cependant, à expliciter les forces et les faiblesses structurelles dans l'économie, et ne permettent pas d'évaluer la qualité des emplois, leur nature, de même que l'interaction entre les diverses branches de l'économie. Quels sont, par exemple, les secteurs ou les groupes de travailleurs qui contribuent le plus à la vitalité régionale et quels sont ceux qui traînent de l'arrière? Pour y voir plus clair, on doit recourir à d'autres mesures, notamment la répartition des emplois et des revenus selon la branche industrielle ou encore, selon le type d'occupation (profession). Ce sont les genres d'indices auxquels nous référons dans le cas des régions

économiques. Mais comme l'Île-du-Prince-Édouard a le statut de province, nous pouvons ajouter une autre mesure qui est celle de la production intérieure brute. Le PIB est la valeur totale de tous les biens et services produits dans l'économie au cours d'une période donnée. Il s'agit d'un indice des plus révélateurs de l'activité et de la performance des différentes branches industrielles et des services. Voyons d'abord ce qu'il en est des indices classiques, pour ensuite examiner plus à fond les caractéristiques structurelles de l'économie insulaire.

### ■ **Activité et chômage : une évolution asymétrique**

Statistique Canada (l'enquête sur la population active) établit à 71 300 le nombre total de personnes sur le marché du travail à l'Île-du-Prince-Édouard en juin 1997, ce qui donne un taux d'activité de 66,5 %. Il s'agit d'un très bon niveau de participation des adultes à l'économie puisque le taux n'atteint que 60,7 % dans l'ensemble des Maritimes et 64,8 % à l'échelon national. Il ne s'agit pas d'une situation spontanée. L'Île-du-Prince-Édouard affiche un taux d'activité supérieur aux autres provinces de l'Atlantique depuis les dernières décennies et côtoie la moyenne nationale au cours des années récentes. À quoi attribuer cette forte propension des insulaires à intégrer le marché du travail? On l'explique par son statut particulier, celui de province, en rapport à sa taille démographique, ce qui lui confère un secteur public relativement important. Là n'est pas le seul facteur en cause cependant. L'économie provinciale compte d'importantes activités liées aux ressources, en particulier dans le secteur primaire des pêches et de l'agriculture, ainsi que dans le domaine du tourisme. Dans ces secteurs, les emplois, en plus d'être sur une base saisonnière, sont peu qualifiés et relativement moins rémunérateurs. Ce genre d'activité attire nombre de travailleurs inexpérimentés, surtout les jeunes des zones rurales qui peuvent ainsi accéder au marché de l'emploi et qualifier au programme national d'assurance-emploi. C'est probablement ce qui explique le taux de participation plus élevé des jeunes de 15-24 ans (68 %) dans cette province. Il faut noter par ailleurs que l'île compte au départ une plus forte proportion de jeunes : le groupe des 15-24 ans représente 18,4 % des adultes, comparativement à 17,4 % dans les Maritimes et 16,8 % au Canada. Qui plus est, la part des jeunes dans la main-d'œuvre y est plus grande qu'ailleurs, comme l'attestent les données du tableau 5.

Tableau 5

## Certaines données comparatives du marché du travail, juin 1997

	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Maritimes	Canada
Population 15 ans +	107 218	740 464	602 658	1 450 340	23 648 960
Population active	71 300	446 500	362 800	880 600	15 330 600
Occupée	60 200	388 500	314 200	762 900	13 892 400
En chômage	11 100	58 000	48 600	117 700	1 438 200
Taux d'activité	66,5	60,3	60,2	60,7	64,8
Taux de chômage	15,6	13,0	13,4	13,4	9,4
<b>Caractéristiques du groupe des 15-24 ans</b>					
Population active	13 400	74 700	61 700	149 800	2 412 600
Occupée	10 800	57 800	48 400	117 000	1 997 100
En chômage	2 600	17 000	13 300	32 900	415 900
Taux d'activité	68,0	59,2	58,2	59,5	60,8
Taux de chômage	19,4	22,8	21,6	22,0	17,2
Part des jeunes dans la main-d'œuvre (%)	18,8	16,7	17,0	17,0	15,7

Source : Statistique Canada, *Labour Force Information* (cat. 71-001), juillet 1997; compilation de Maurice Beaudin.

L'envers de la médaille est sans doute le chômage chronique enregistré à l'Île-du-Prince-Édouard, une situation qui découle de la forte saisonnalité de plusieurs secteurs industriels et des services. Avec un taux annuel désaisonnalisé de 15,6 % en juin 1997, la province insulaire devance la Nouvelle-Écosse (13,0 %), ainsi que le Nouveau-Brunswick (13,4 %). Or, les provinces Maritimes surpassent de loin la moyenne nationale en ce domaine, laquelle s'établit à 9,4 %. Le niveau du chômage à l'Île-du-Prince-Édouard a pu être résorbé en partie au cours des dernières années – il se situait à 18 % en 1992 et 1993 – grâce à la vigueur du marché du travail, ce dernier étant stimulé par les dépenses directes et les investissements indirects découlant du pont de la Confédération. On doit attribuer également à la réforme de l'assurance-chômage (critères plus serrés d'éligibilité, réduction des périodes de prestations et diminution des montants alloués) la baisse substantielle enregistrée dans cette province. Le phénomène est également perceptible ailleurs dans les Maritimes. Dans un tel contexte, et compte tenu du chômage chronique chez les jeunes partout au Canada, on s'étonne du fait que le chômage n'affecte

pas plus les jeunes insulaires. Nous verrons un peu plus loin les facteurs qui sous-tendent le chômage à l'Île-du-Prince-Édouard et ses répercussions sur le niveau général des revenus.

### ■ Bilan de l'emploi depuis 1981

Nous venons de voir que l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard, compte tenu de sa petite taille, se tire étonnamment bien d'affaires dans le contexte des Maritimes. Cette assertion a été vérifiée au plan du PIB, mais se confirme tout autant au niveau de la création d'emplois. Au cours de la première moitié des années 1980, la croissance annuelle nette de l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard a devancé celle des autres provinces Maritimes et même du Canada (voir tableau 4). Cette performance est redevable en grande partie au transfert du ministère des Anciens combattants Canada à Charlottetown. Il faut dire aussi que la sévère récession du début des années 1980 a considérablement ralenti la création d'emplois dans les régions habituellement prospères du pays, faisant ainsi mieux paraître les provinces Maritimes. La province insulaire a pu maintenir son avance sur les provinces voisines de 1986-1991, bien qu'elle ait été devancée au plan national. Pour les années subséquentes, le taux net de création d'emplois s'est avéré toujours plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'exception de la période 1992-1993.

Dans quels secteurs de l'économie ces emplois ont-ils été créés et quels sont ceux qui ont eu le plus de difficultés à maintenir leur niveau d'effectifs? Puisque nous n'avons pas, au moment d'écrire ces lignes, accès aux données socioéconomiques du recensement de 1996, nous pouvons difficilement nous prononcer sur le bilan de l'emploi par industrie au cours des années récentes. Des données provinciales sur l'emploi et la rémunération par industrie et profession sont régulièrement publiées par Statistique Canada (cat. 71-001, 71-201 et 71-529), mais la désagrégation au niveau des branches industrielles peut conduire à des résultats incomplets, voire même erronés dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard<sup>5</sup>. Nous nous en servons néanmoins comme repères pour la période récente. Pour ce qui est des périodes antérieures, nous avons recours aux informations détaillées des recensements.

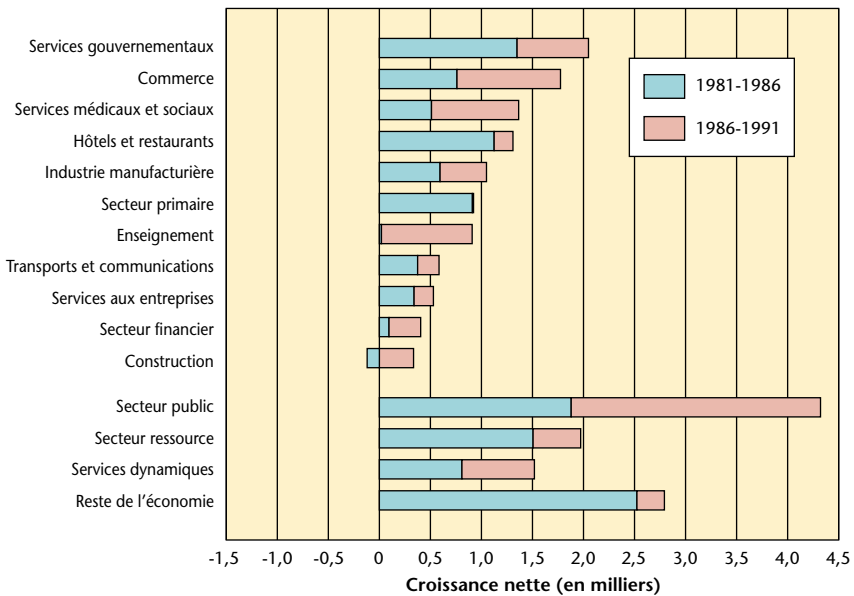
---

5. L'erreur d'estimation concernant l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard est d'environ 2 000 pour un intervalle de confiance de 95 % et 1 000 pour un intervalle de 67 %. Les estimations au niveau des industries pour cette province nous convient donc à la prudence.

Au cours des années 1980, la population active expérimentée s’est accrue de 10 613 à l’Île-du-Prince-Édouard, dont les deux tiers (63 %) se sont ajoutés en début de décennie<sup>6</sup>. Tous les grands secteurs industriels et des services ont contribué à sa croissance, mais dans l’ensemble, ce sont les industries des services publics qui l’ont soutenu avec 40 % des nouveaux emplois créés. Leur contribution va comme suit : les services gouvernementaux (2 050 emplois additionnels), les services publics de santé (+ 1 365 emplois) et l’éducation (+ 920 emplois, dont la grande majorité en fin de décennie). Les autres secteurs qui ont maintenu à la hausse le niveau d’emploi sont les services socioculturels, personnels et financiers (+ 1 895 emplois), les activités de commerce (+ 1 780 emplois), le secteur de l’hôtellerie et restauration (+ 1 305 emplois), de même que l’industrie manufacturière (+ 1 045 emplois, dont plus des deux tiers dans la transformation des aliments). L’apport des industries primaires (+ 928 emplois), ainsi que celui du secteur des finances et assurances (+ 400 emplois) est également significatif. Nous résumons la croissance pour les deux périodes concernées dans la figure qui suit.

Figure 8

Bilan sectoriel de l’emploi, Île-du-Prince-Édouard, 1981-1991



Source : Recensements du Canada 1981, 1986 et 1991, données spéciales; compilation de Maurice Beaudin.

6. Personnes occupées et chômeurs ayant travaillé au cours des 18 mois précédent le recensement.



Pour la période plus récente (1991-1996), les données confirment des gains plus qu'appréciables en matière d'emploi, notamment dans les industries productrices de biens (environ 2 000 emplois additionnels dans le secteur manufacturier et dans la construction), ainsi que dans les services personnels et commerciaux (+ 3 000 emplois environ). Le secteur public semble avoir maintenu, dans l'ensemble, son niveau d'effectifs, tout comme les secteurs primaires, des transports et communications, ainsi que le commerce de gros et de détail. Sur le plan de l'occupation, ce sont les postes de direction et de professions libérales qui semblent progresser le plus vite (+ 2 000 emplois entre 1991 et 1996), ainsi que ceux du domaine de la vente. Il est à noter que l'augmentation des nouveaux emplois au cours des dernières années est partagée équitablement entre les hommes et les femmes (voir tableau 6). Le bilan avait été de loin favorable à ces dernières au cours des années 1980, alors qu'elles obtenaient près des trois quarts des nouveaux emplois. Ces tendances sont également confirmées ailleurs au Canada, si bien que la part des femmes dans l'économie insulaire a progressé de 41 à 46 % entre 1981 et 1991.

**Tableau 6**  
**Croissance nette de la main-d'œuvre selon le sexe, 1981-1996**

Période	Île-du-Prince-Édouard			Provinces Maritimes		
	Hommes	Femmes	Part des emplois créés allant aux femmes (%)	Hommes	Femmes	Part des emplois créés allant aux femmes (%)
1981-1986	2 171	4 551	67,7	18 596	45 442	71,0
1986-1991	679	3 207	82,5	8 172	37 488	82,1
1991-1996	2 500	2 500	50,0	31 500	39 500	55,6

Source : Recensements du Canada et *Enquête sur la population active* (cat. 71-220), 1996; compilation de Maurice Beaudin.

## ■ Structure de l'activité économique

L'analyse de la structure économique peut se faire sur la base des grandes branches industrielles (industries selon le code CTI de Statistique Canada), ou encore, par le biais des groupes occupationnels (professions). Bien que ces deux types de données ne puissent être utilisées sur une base comparative, elles constituent deux excellentes sources qui, utilisées de façon complémentaire, permettent d'obtenir un profil beaucoup plus détaillé de la main-d'œuvre et de la nature des emplois. Nous ferons ici appel à ces deux types d'information

concernant la population active de l'Île-du-Prince-Édouard, avec une préférence pour les branches industrielles toutefois, pour lesquelles Statistique Canada offre un plus large éventail de caractéristiques.

Les figures 9 et 10 démontrent la contribution relative des principales branches industrielles en matière d'emploi et de revenus gagnés. Plusieurs observations s'y dégagent. En plus de l'importance relative de chacune des industries, on remarque une nette distinction entre la part d'emploi et la part de revenus générés. Il s'agit au départ d'une bonne indication du type et de la qualité des emplois. On constate, par exemple, que la part des revenus d'emploi générés par l'industrie manufacturière est bien en-deçà de sa contribution au plan de l'emploi. De même en est-il du secteur primaire en général, du commerce, des secteurs de l'hôtellerie et restauration, ainsi que du secteur des services socioculturels, personnels et financiers. Ensemble, ces cinq grands secteurs d'activité regroupent 53 % de la main-d'œuvre mais ne contribuent que 44 % des revenus tirés du travail. En revanche, quelques industries (administration publique, éducation, santé, transports et communications, finances et assurances) n'emploient que 37 % de la main-d'œuvre mais génèrent près de la moitié des revenus d'emploi. Dans le but de synthétiser davantage et surtout d'éviter le cas pour cas, nous procéderons par agrégation en vue de circonscrire l'analyse à trois grands groupes d'activités, à savoir le secteur des ressources, celui des services dynamiques, ainsi que le secteur public.

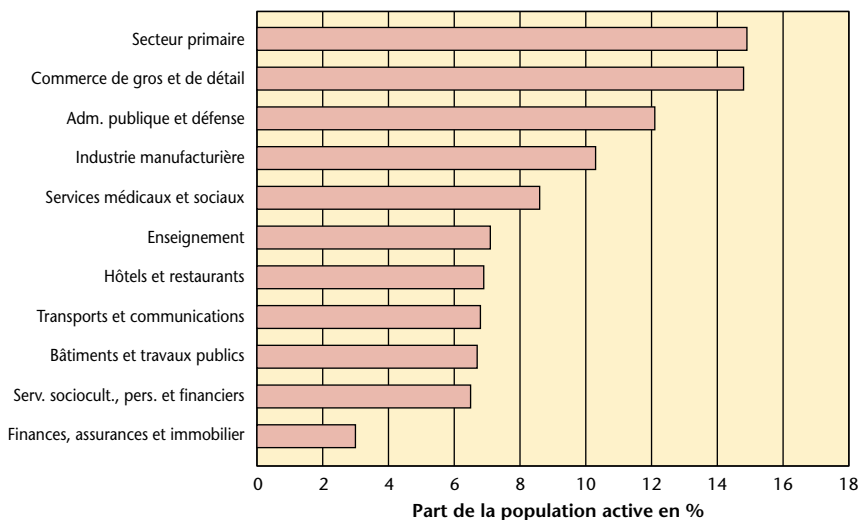
### ■ **Le secteur des ressources : un problème de diversification<sup>7</sup>**

Avec le quart de sa main-d'œuvre opérant dans les activités primaires et de transformation, on peut vraiment qualifier l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard comme étant une économie à ressources, avec toutes les conséquences que cela engendre, notamment au chapitre de la durée du travail, des salaires et de la productivité. Lorsque l'on examine sur une base individuelle les différentes branches de l'activité économique, celles du secteur primaire dominent au plan de l'emploi (voir figure 9). C'est la seule région économique des provinces Maritimes où les activités primaires occupent proportionnellement autant de travailleurs. Concentrés massivement dans

---

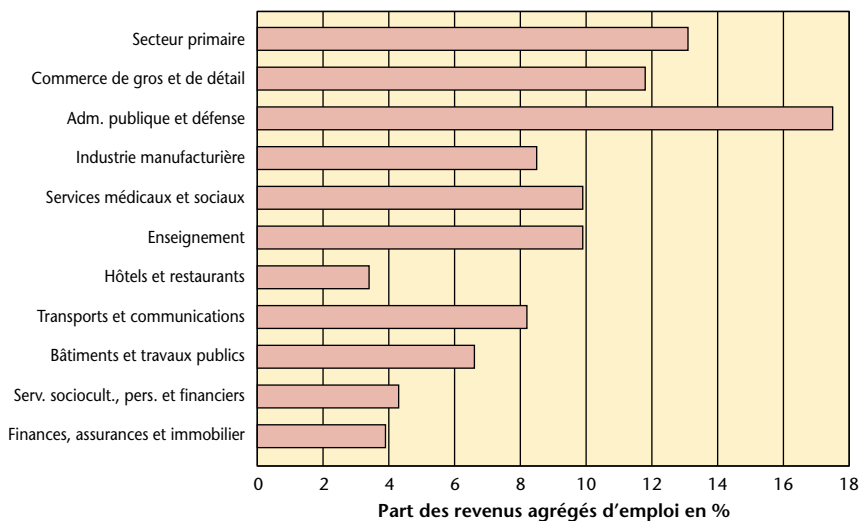
7. Sont généralement considérées comme des activités à ressources, les industries primaires de l'agriculture, des pêches, ainsi que l'exploitation forestière et minière, de même que le secteur manufacturier. Il faut préciser que, dans le cas du secteur manufacturier, cela est beaucoup plus vrai dans l'Est canadien et en Colombie-Britannique où la transformation des ressources naturelles occupe une large place dans l'ensemble des activités manufacturières.

**Figure 9**  
**Parts sectorielles de l'emploi, Île-du-Prince-Édouard, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991; compilation de Maurice Beaudin.

**Figure 10**  
**Parts sectorielles des revenus agrégés d'emploi, Île-du-Prince-Édouard, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991; compilation de Maurice Beaudin.

l'agriculture (5 400 travailleurs en 1991) et les pêcheries (3 750), les emplois primaires comptent pour environ 15 % de la main-d'œuvre provinciale, soit le double de ce que l'on observe dans les Maritimes. À voir la taille, de même que l'étendue des activités primaires à l'Île-du-Prince-Édouard, on s'attendrait à une forte présence manufacturière; ce n'est pourtant pas le cas, le secteur manufacturier y étant relativement peu développé. Ensemble, les activités de transformation et de fabrication ne procurent du travail qu'à 10 % de la main-d'œuvre, contre 12,5 % dans les provinces Maritimes et près de 15 % au Canada. Encore plus significative est la nature de l'activité manufacturière. À l'Île-du-Prince-Édouard, elle tourne essentiellement autour de la transformation des aliments. Cette industrie est responsable des deux tiers (66,7 %) des livraisons manufacturières de l'île en 1995, ainsi que de 64 % des emplois manufacturiers, des ratios qui contrastent nettement avec les provinces voisines et surtout avec la moyenne nationale. Cette prédominance de l'industrie des aliments explique en grande partie l'écart de l'Île-du-Prince-Édouard avec l'ensemble des Maritimes pour ce qui est de la valeur ajoutée, ainsi que du salaire moyen par travailleur (voir tableaux 7 et 8).

Cela ne signifie pas pour autant que les entreprises manufacturières de l'Île-du-Prince-Édouard sont moins performantes qu'ailleurs. Nos données révèlent au contraire une bonne productivité, et la MBB en rapport des livraisons, si elle demeure inférieure à ce que l'on observe dans les provinces voisines du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, est fort respectable dans le contexte canadien. Un fait demeure cependant : le niveau moyen des salaires dans l'industrie manufacturière de l'île est nettement inférieur à celui observé dans l'ensemble des Maritimes. C'est par ailleurs ce qui explique, en partie du moins, la marge bénéficiaire respectable des entreprises insulaires. Le problème, en fin de compte, n'est pas tant le fait que l'industrie manufacturière de l'île ne soit pas performante. Il découle plutôt de la faible diversification à la fois de l'ensemble du secteur manufacturier de l'île, ainsi que de la prédominance, au sein de l'industrie des aliments, d'un amalgame plutôt restreint de produits agricoles (la patate) et de produits marins (le homard). Or, l'industrie des aliments est généralement considérée comme un secteur à faible valeur ajoutée, un trait qui caractérise, dans son ensemble, l'industrie manufacturière de l'île qui demeure fortement ancrée sur deux types de produits essentiellement : ceux de la pêche, en grande partie le homard, et les produits de l'exploitation agricole, dominés par la

**Tableau 7**  
**Certaines caractéristiques de l'industrie manufacturière,**  
**Île-du-Prince-Édouard, 1996**

	Î.-P.-É.	Maritimes	Canada
Part de l'emploi total (%)	10,0	11,9	14,8
Part du PIB total (%)	8,9	12,6	18,8
Valeur ajoutée / emploi (\$)	80 110	101 743	125 578
Salaire moyen / travailleur (\$)	21 103	29 087	34 126
MBB / livraisons (%) <sup>1</sup>	26,7	26,7	29,0
Indice de productivité (%) <sup>2</sup>	3,68	3,80	3,50

Source : Pour les parts d'emploi, *Enquête sur la population active* (cat. 71-220), 1996; pour le PIB, *Produit intérieur brut provincial par industrie* (cat. 15-203), 1997; pour les autres données, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial* (cat. 31-203), 1995; compilation de Maurice Beaudin.

1. La marge bénéficiaire brute (MBB) s'obtient en soustrayant les coûts totaux de production de la valeur des livraisons de produits de propre fabrication.
2. L'indice de productivité est le rapport de la valeur ajoutée aux salaires dans le secteur de la production manufacturière.

patate et ses sous-produits. Les salariés dans le secteur de la transformation des produits agricoles touchent de meilleurs gains, il est vrai, que les travailleurs de l'industrie du poisson. Le fait que le domaine agricole soit largement représenté par certaines entreprises de taille, dont McCain Foods Ltd. et Cavendish Farms, contribue à relever la moyenne des revenus dans ce secteur. Mais il n'en reste pas moins que les activités de fabrication se font plus discrètes à l'île. On y observe peu d'entreprises de taille dans ce secteur généralement plus lucratif et à forte valeur ajoutée.

**Tableau 8**  
**Part en % de l'industrie des aliments**  
**dans l'ensemble du secteur manufacturier, 1995**

	Î.-P.-É.	Maritimes	Canada
Emploi	64,2	32,5	11,0
Salaires	57,3	22,1	9,1
Valeur ajoutée	60,7	20,3	9,1
Livraisons de produits	66,7	23,6	11,3

Source : Statistique Canada, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial* (cat. 31-203), 1997; compilation de Maurice Beaudin.

Les emplois liés à la fabrication ne représentent que 42 % des effectifs manufacturiers à l'Île-du-Prince-Édouard, comparativement à 60 % dans l'ensemble des Maritimes. Par ailleurs, les produits fabriqués à l'île n'entrent que pour peu dans la catégorie des produits à forte valeur ajoutée, des produits sophistiqués à haute teneur technologique comme on en retrouve dans les secteurs minier, des pâtes et papiers ou de la construction navale, pour ne citer que quelques exemples. C'est ce qui explique le niveau relativement faible des salaires dans ce secteur (20 150 \$ en 1991) comparativement aux salaires moyens du même secteur en Nouvelle-Écosse (24 653 \$) et au Nouveau-Brunswick (23 974 \$). Pour ce qui est du secteur de la transformation, il est dominé aux deux tiers par le secteur des aliments, en particulier les produits agricoles mais les produits du poisson également. Si l'activité entourant la transformation des produits agricoles, laquelle compte sur quelques entreprises de taille très compétitive sur les marchés internationaux, dégage une meilleure valeur ajoutée, ce n'est pas le cas de la transformation des produits marins qui est largement tributaire d'une seule espèce, le homard. Ce crustacé compte pour la majeure partie des quelque 110 millions de dollars de produits marins exportés. Dans l'ensemble, 80 % et plus des produits de la mer ne subissent qu'une première transformation, souvent un simple apprêtage comme dans le cas du homard expédié vivant ou cuit mais non-décortiqué. Il reste que les produits de la mer et les produits agricoles comptent pour 70 % des quelque 341 millions de dollars en produits et services exportés en 1996 (73,7 % en 1995).

Tout compte fait, même si l'Île-du-Prince-Édouard présente un éventail d'activités typique d'une région à ressources, il s'agit, dans l'ensemble, de secteurs faiblement diversifiés. L'extraction et la transformation des ressources occupent 25 % de la main-d'œuvre à l'île, contribuent 21,6 % des revenus tirés du travail, mais 19,6 % seulement du PIB (voir tableau 9). Aux Maritimes et au Canada, la proportion des revenus générés par le secteur des ressources correspond grosso modo à la proportion d'emploi qu'il détient, soit environ 20 %. Les activités liées aux ressources sont concentrées dans la partie ouest de l'île, principalement dans le comté de Prince (41 % des emplois provinciaux liés aux ressources) et du comté de Queens (32 %), alors que le comté de Kings ne retient que 27 % des emplois provinciaux en ce domaine. Il est à remarquer, toutefois, que les activités liées aux ressources retiennent une part beaucoup plus importante de la main-d'œuvre dans ce dernier comté, soit 45 %.

**Tableau 9**  
**Parts sectorielles de l'emploi (1991) et du PIB dans l'économie, 1996**

	Î.-P.-É.		Maritimes		Canada	
	Part de l'emploi	Part du PIB	Part de l'emploi	Part du PIB	Part de l'emploi	Part du PIB
Industries agricoles et services connexes	8,3	8,0	2,6	1,6	3,6	2,2
Industries de la pêche et du piégeage	5,7	2,2	2,2	1,3	0,3	0,1
Exploitation forestière	0,6	0,3	1,7	1,0	0,7	0,5
Mines, carrières et puits de pétrole	0,3	0,1	1,2	1,5	1,4	4,4
Industries du secteur primaire	14,9	10,7	7,7	5,4	6,1	7,2
Industries manufacturières	10,3	8,9	12,5	12,6	14,8	18,8
<b>Secteur des ressources</b>	<b>25,2</b>	<b>19,6</b>	<b>20,2</b>	<b>18,0</b>	<b>20,9</b>	<b>26,0</b>
Transports et communications	6,8	8,2	7,7	10,5	7,6	8,8
Industries du commerce de gros	3,7	4,1	4,5	4,8	5,8	6,3
Finances, assurances et immobilier	3,0	14,9	4,1	15,7	5,8	16,1
Services aux entreprises	2,2	2,5	3,3	3,2	5,7	4,8
<b>Services dynamiques</b>	<b>15,7</b>	<b>29,7</b>	<b>19,6</b>	<b>34,2</b>	<b>24,9</b>	<b>36,0</b>
Industries des services gouvernementaux	12,1	10,3	11,5	9,6	7,9	5,7
Industries des services d'enseignement	7,1	6,3	7,3	6,3	6,9	5,0
Soins de santé et services sociaux	8,6	5,4	9,7	5,2	9,0	3,8
<b>Secteur public</b>	<b>27,8</b>	<b>22,1</b>	<b>28,5</b>	<b>21,2</b>	<b>23,8</b>	<b>14,5</b>
Industries du commerce de détail	11,1	7,4	12,7	7,0	10,9	5,9
Industries de la construction	6,7	7,1	6,8	6,4	6,6	4,8
Hôtels et restaurants	6,9	3,1	6,1	2,3	6,2	2,2
Autres secteurs	6,6	11,0	6,1	11,0	6,7	10,5
Industries productrices de biens	32,4	29,9	28,1	27,9	27,9	34,0
Industries productrices de services	67,6	70,1	71,9	72,1	72,1	66,0
<b>Ensemble de l'économie</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Pour le PIB, Statistique Canada, *Produit intérieur brut par industrie* (cat. 15-203), 1996; pour l'emploi, Recensement du Canada 1991; compilation de Maurice Beaudin.

## ■ Le secteur public : l'épine dorsale de l'économie insulaire<sup>8</sup>

S'il est une catégorie d'emplois d'importance primordiale pour l'Île-du-Prince-Édouard, ce sont les emplois publics. Ces derniers réfèrent à l'administration publique gouvernementale, ainsi qu'aux domaines publics de l'enseignement et de la santé; celui-ci intègre également les services sociaux. Précisons, au départ, qu'en dépit de la rationalisation dans l'appareil public, et nonobstant le fait que le gouvernement fédéral ait réduit substantiellement ses transferts aux provinces, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard doit, en grande partie, son dynamisme à la forte présence gouvernementale. Le secteur public retient 28 % de la main-d'œuvre insulaire, et ce, sans tenir compte des emplois du secteur privé en ce domaine<sup>9</sup>. Mieux, les emplois publics génèrent à eux seuls 37 % des revenus tirés du travail. Il faut se rappeler, par ailleurs, que ce secteur est responsable à lui seul de 41 % des quelque 10 600 emplois nets créés au cours de la décennie 1980 (voir figure 10). Si les services liés à l'éducation et à la santé ont surtout progressé en début de décennie, les services gouvernementaux ont pris la relève dans la deuxième moitié des années 1980. La prochaine section, le secteur public, offre une description plus détaillée de la période récente.

Quoi qu'il en soit, les emplois gouvernementaux ont été d'un apport considérable à l'économie de l'île sur toute la période et, de par leur poids relatif, continuent d'exercer une grande influence sur de nombreux aspects de l'économie insulaire, en particulier en ce qui a trait à la demande interne de biens et services de consommation. Les travailleurs du domaine public sont plus qualifiés que la moyenne et sont beaucoup moins affectés par les cycles saisonniers, ce qui leur donne un pouvoir d'achat accru. En fait, leur niveau de revenus dépasse de 33 % la moyenne pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Les mieux rémunérés sont les emplois fédéraux qui, au nombre de 4 000 environ (incluant ceux des entreprises publiques fédérales) gagnent en moyenne 38 000 \$ en 1995. Les 2 400 employés provinciaux du domaine public de l'éducation génèrent en moyenne 37 200 \$ de revenus. Suivent les 2 880 employés des administrations

8. Le secteur public regroupe trois sous-secteurs : les services gouvernementaux (administration et gestion aux niveaux fédéral, provincial et local); l'éducation (écoles publiques); et la santé et les services sociaux. Sont ici exclus les cabinets de pratique privée en soins de santé (136 000 emplois au Canada) ou les services privés d'éducation.

9. Les services privés de soins de santé à l'Île-du-Prince-Édouard ont contribué 46 millions de dollars au PIB provincial en 1995, soit une part équivalente à 38 % du PIB généré par le secteur public de la santé et des services sociaux. D'après Statistique Canada, *Produit intérieur brut par industrie*, cat. 15-203.



locales, avec un salaire moyen de 35 800 \$; les 7 100 employés de la fonction publique provinciale (incluant ceux des entreprises publiques), avec un revenu moyen de 28 300 \$; et finalement, les employés du domaine public de la santé (environ 2 000), avec un salaire moyen de 26 500 \$<sup>10</sup>. Il s'agit pour la plupart, à l'exception peut-être des travailleurs du domaine public de la santé, de rémunérations bien au-dessus de la moyenne observée pour l'ensemble de la main-d'œuvre.

Il ne faut pas croire pour autant que l'Île-du-Prince-Édouard est beaucoup plus dépendante du secteur public que, disons, les provinces voisines de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Sur le plan de la contribution à l'emploi, on observe un ratio similaire dans l'ensemble des Maritimes. Mais l'apport du secteur public en termes de revenus est plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard (37 %) que dans les Maritimes (35 %). La moyenne s'établit à 27 % dans l'ensemble du pays. Lorsqu'examinée sur une base régionale, l'importance relative du secteur public est plus marquante dans les régions économiques du Centre (Fredericton) au Nouveau-Brunswick, ainsi que dans celle de Halifax : le secteur public contribue 35 % des emplois et 44 % des revenus gagnés dans le premier cas, 33,5 % des emplois et 41 % des revenus du travail dans le deuxième. Les régions économiques d'Annapolis et du Cap-Breton comptent autant sur l'emploi public que l'Île-du-Prince-Édouard. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de la rémunération moyenne des emplois publics, la province insulaire est devancée par au moins six autres régions dans les Maritimes. Ces différences s'expliquent par la taille limitée des centres urbains de l'île comparativement aux autres centres des Maritimes. Dans ce contexte, le défi de la rationalisation de l'appareil public n'est pas unique à l'Île-du-Prince-Édouard, mais s'applique tout autant aux autres provinces fortement dépendantes du gouvernement fédéral comme Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse ou le Manitoba. Sauf que l'économie insulaire ne dispose pas autant de marges de manœuvre en matières fiscales étant donné la taille restreinte et surtout la faible diversification de son économie. Qui plus est, l'économie de ses deux seuls centres urbains, Summerside et Charlottetown, repose massivement sur les activités publiques. Pour ce qui est des régions rurales, bien qu'elles soient largement tributaires des emplois saisonniers, elles comptent toujours sur l'activité publique

---

10. Les données proviennent de Statistique Canada, *Public Sector Employment, Wages and Salaries*, cat. 72-209, 1995.

pour maintenir le niveau et surtout la stabilité de leurs revenus. Les services publics contribuent 25 % des revenus tirés du travail dans le comté de Kings, 32 % dans celui de Prince et plus de 42 % dans celui de Queens. Il s'agit d'apports excessifs, en particulier dans ce dernier comté. L'employeur public contribue ainsi à alimenter grandement les économies sous-provinciales et exerce une influence directe sur le dynamisme entrepreneurial.

### ■ Services dynamiques : une étroite interdépendance avec le secteur des ressources

Lorsqu'il est question de services, on pense généralement aux services publics, aux services de consommation ou aux services commerciaux. Or, il est un groupe d'activités liées aux services commerciaux qui méritent une attention particulière; ce sont les services dynamiques<sup>11</sup>. Comme le souligne un rapport du Conseil économique du Canada en 1990, « La création d'emplois dans les années 1990 sera déterminée par les facteurs de synergie qui existent entre biens et services, et par la compétitivité des industries de services, notamment dans le sous-secteur des services dynamiques »<sup>12</sup>. Il s'agit donc d'un secteur stratégique dont l'importance va bien au-delà de sa contribution directe en matière d'emploi et de revenu. Un aspect intéressant au sujet des services dynamiques, c'est qu'ils ont tendance à être concentrés dans les grandes agglomérations : là où la disponibilité de main-d'œuvre hautement qualifiée est grande; où la présence d'activités complémentaires (fonctions administratives, bancaires, de gestion, de recherche) facilite l'accès à l'information et les contacts personnels; où se concentrent, par ailleurs, les sièges sociaux des grandes entreprises, qu'elles soient du domaine de la production de biens ou de services.

Dans ces conditions, on peut penser que les entreprises œuvrant au sein des services dynamiques sont peu nombreuses et surtout moins imposantes à l'Île-du-Prince-Édouard que, disons, dans l'ensemble des provinces Maritimes. C'est effectivement le cas si l'on

11. Les services dynamiques se regroupent sous quatre grandes divisions industrielles : deux orientées vers la distribution (transports et entreposage, communications, services d'utilité publique, commerce de gros), et deux axées sur les activités commerciales (secteur des finances et assurances, et services aux entreprises). Ces industries incorporent généralement une plus grande valeur ajoutée et opèrent sur des marchés plus vastes et concurrentiels. Les services dynamiques sont par ailleurs une composante indispensable à la production et à la distribution de biens, d'où leur importance stratégique.

12. Conseil économique du Canada, *L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation*, Ottawa, 1990, p. 5.

considère la taille relative de ce secteur dans l'économie insulaire, laquelle est de 20 % inférieure à ce que l'on observe dans les provinces Maritimes (voir tableau 9). Précisons que la taille relative des services dynamiques dans les Maritimes est déjà de 20 % inférieure à la moyenne nationale. Les services dynamiques à l'Île-du-Prince-Édouard présentent en revanche un meilleur ratio du PIB en regard à l'emploi : ils contribuent 29,7 % du PIB provincial en 1996, alors qu'ils n'occupent que 15,7 % des travailleurs de l'île, pour un ratio PIB/emploi en ce domaine de 1,89. Ce ratio est de 1,74 dans l'ensemble des Maritimes (34,2 % du PIB versus 19,6 % de la main-d'œuvre) et seulement 1,44 % dans l'ensemble du pays (36 % du PIB et 25 % de la main-d'œuvre). Bien que ces données nous incitent à la plus grande prudence, en particulier dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, elles confirment une forte présence et une réelle contribution des services dynamiques dans l'économie insulaire<sup>13</sup>.

Tout comme dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ce sont les industries du transport et de l'entrepôt qui, avec les communications et les services d'utilité publique, fournissent le plus grand nombre d'emplois des services dynamiques à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces secteurs ont été stimulés dans la région à l'étude par d'importants investissements (essentiellement privés) durant les années 1994-1996. Au cours de ces trois années seulement, plus de 400 millions de dollars ont été investis dans le domaine des transports et de l'entrepôt, dont 81 millions de dollars en nouvelles machineries et équipements; et 137 millions de dollars étaient consentis aux secteurs des communications et d'utilité publique, dont 92 millions en nouvelles machineries et équipements<sup>14</sup>. Il s'agit d'investissements très importants compte tenu de la taille de ces secteurs, une tendance qui laisse présager d'excellents gains de productivité pour les prochaines années.

Le secteur des finances et assurances maintient une forte présence à l'Île-du-Prince-Édouard, en dépit du fait que cette industrie a tendance à se déployer dans les grands centres. La taille relative de ce secteur est cependant plus imposante dans les provinces voisines qui comptent plusieurs centres urbains de plus grande taille que

---

13. Il faut être conscient que les estimations concernant le PIB provincial comportent une certaine marge d'erreur dans le cas de petites économies, comme celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette marge d'erreur est naturellement amplifiée lorsqu'on désagrège au niveau des industries.

14. D'après Statistique Canada, *Private & Public Investment In Canada*, cat. 61-206, 1997.

Charlottetown et Summerside. Il faut préciser à cet effet que plusieurs services dynamiques implantés dans les centres urbains justifient leur présence par l'accès direct à un marché intérieur captif, en l'occurrence, les régions rurales et semi-rurales environnantes. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, ce marché est foncièrement limité étant donné la faiblesse du peuplement à l'extérieur de la capitale. Qui plus est, les résidents ruraux sont éparpillés sur pratiquement toute la surface de l'île, ce qui augmente les coûts de pénétration de ce marché pour les entreprises offrant des services spécialisés. C'est d'ailleurs pourquoi les services aux entreprises sont moins développés à l'île, tout comme le commerce de gros. Il importe de bien discerner le commerce de gros de celui du détail. Ces derniers n'ont pas la même portée dans l'économie provinciale. Le secteur du détail est considéré comme un secteur induit, c'est-à-dire qu'il dépend davantage du niveau général des revenus disponibles. Le commerce de gros, en revanche, doit plutôt être considéré comme un secteur moteur, en ce sens qu'il influe de manière directe sur le dynamisme économique régional. Il intègre par ailleurs de plus grandes entreprises, souvent externes, qui assurent d'importants investissements. Avec des gains hebdomadaires moyens par travailleur de plus du double de ceux versés dans le commerce de détail (601 \$ par semaine contre 297 \$), on comprend vite l'importance de ce secteur dans l'économie<sup>15</sup>. Compte tenu de la taille relativement réduite de cette province et de l'absence d'un véritable réseau urbain, la part des emplois et du PIB générés par le commerce de gros est satisfaisante dans le contexte des Maritimes, mais néanmoins modeste en regard des standards nationaux. En moyenne, un employé sur quatre, œuvrant dans le commerce à l'Île-du-Prince-Édouard, le fait dans le secteur de gros, soit une proportion légèrement inférieure à ce que l'on observe en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

La répartition sectorielle de l'emploi dans les sous-régions de l'Île-du-Prince-Édouard se distingue nettement du profil provincial. Le secteur des ressources, par exemple, domine largement le marché du travail dans le comté de Kings (45 % des emplois); le secteur public est beaucoup plus imposant dans le comté de Queens (32,5 % des emplois); alors que les services dynamiques sont plus équitablement représentés, avec un certain avantage en faveur du comté de Queens cependant (voir tableau 10).

---

15. D'après Statistique Canada, *Emploi, gains et durée du travail*, cat. 72-002, août 1997.

**Tableau 10**  
**Structure économique comparative, île-du-prince-Édouard, 1991**

	Part de l'emploi (en %)				Indice Maritimes = 1,00 <sup>1</sup>			
	Kings	Queens	Prince	Î.-P.-É.	Kings	Queens	Prince	Î.-P.-É.
<b>Secteur des ressources</b>	45,2	15,5	31,8	25,2	2,24	0,77	1,57	1,25
Secteur primaire	25,5	9,0	19,5	14,9	3,31	1,17	2,53	1,93
Agriculture	9,2	6,8	10,1	8,2	3,48	2,58	3,81	3,11
Forêt	1,1	0,4	0,7	0,6	0,65	0,27	0,42	0,38
Pêche	15,0	1,7	7,9	5,7	6,89	0,78	3,63	2,61
Mines	0,2	0,1	0,7	0,3	0,13	0,06	0,62	0,25
Secteur manufacturier	19,7	6,5	12,3	10,3	1,58	0,52	0,98	0,83
<b>Services dynamiques</b>	9,5	13,2	11,2	15,7	0,63	0,87	0,74	0,80
Transports et communications	6,4	6,5	7,4	6,8	0,82	0,84	0,95	0,88
Finances, assurances et immobilier	2,1	3,7	2,4	3,0	0,53	0,90	0,59	0,74
Services aux entreprises	1,0	3,0	1,4	2,2	0,31	0,89	0,43	0,66
Commerce de gros	n.d.	n.d.	n.d.	3,7	n.d.	n.d.	n.d.	0,77
<b>Secteur public</b>	20,6	32,5	23,7	27,9	0,72	1,14	0,83	0,98
Éducation	5,6	8,5	5,8	7,2	0,76	1,15	0,79	0,98
Santé et services sociaux	6,3	10,1	7,3	8,6	0,65	1,04	0,76	0,89
Administration publique et défense	8,7	14,0	10,6	12,1	0,76	1,22	0,92	1,05
<b>Commerce</b>	10,8	15,8	14,8	14,8	0,63	0,92	0,86	0,86
<b>Hôtels et restaurants</b>	3,4	8,7	5,7	7,0	0,57	1,43	0,94	1,15
<b>Construction</b>	4,8	7,0	6,9	6,7	0,71	1,03	1,02	0,98
Autres services	5,2	7,3	5,9	6,5	0,85	1,19	0,96	1,06
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>				

Source : Recensement du Canada 1991; compilation de Maurice Beaudin.

1. Un indice supérieur à 1,00 indique que la région concentre une plus grande part de sa main-d'œuvre dans ce secteur comparativement à l'ensemble des Maritimes; ils paraissent ici en caractère gras.

### ■ Les effets de structure : l'Île-du-Prince-Édouard défavorisée dans le contexte des Maritimes

Dans l'ensemble, l'Île-du-Prince-Édouard présente une structure économique moins favorable que celle des provinces limitrophes, voire même que celle des autres régions économiques des Maritimes. Pour visualiser davantage ces effets de structure, nous avons établi, pour chacune des régions économiques, la part des emplois ainsi que celle des revenus des grands groupes d'occupation. Pour l'ensemble des Maritimes, 52,7 % des emplois se retrouvent dans la catégorie dite « supérieure », c'est-à-dire là où le revenu moyen par travailleur est supérieur à la moyenne. Ces emplois cumulent des gains moyens de 27 650 \$ dans les Maritimes, et génèrent 67 % de l'ensemble des revenus provenant du travail. La situation qui prévaut à l'Île-du-Prince-Édouard est tout autre : 47 % seulement des emplois se retrouvent dans la catégorie supérieure et rapportent un peu moins de 62 % des revenus tirés du travail. En moyenne, ces emplois cumulent des gains de 24 700 \$, soit 11 % de moins que dans les provinces Maritimes. Les effets de structure sont évidents à la lecture du tableau 11. L'Île-du-Prince-Édouard y occupe le dixième rang parmi les onze régions économiques des Maritimes. Il s'agit d'une position peu enviable qui valide, en fin de compte, l'analyse qui précède.

À quoi attribuer cette position peu enviable de l'économie insulaire? Il faut y voir plusieurs facteurs qui, ensemble, laissent entrevoir des problèmes structurels profonds qui minent à la fois la productivité et les salaires. On mentionnera, entre autres, le caractère jusqu'ici « fermé » de l'économie insulaire qui amplifie le problème d'un marché intérieur déjà limité, la réticence des investisseurs extérieurs à venir à l'île en raison de son isolement géographique (cette contrainte n'est évidemment plus aussi évidente depuis l'ouverture du pont de la Confédération), la faible diversification des ressources naturelles existantes. Mais le problème de fond est sans aucun doute l'aspect saisonnier de plusieurs industries qui emploient une part importante de la main-d'œuvre. Comme on le sait, le facteur saisonnier représente une contrainte majeure en matière de rendement des entreprises dans les provinces Maritimes. Les secteurs généralement plus touchés sont les industries primaires, le secteur de la transformation, la construction, de même que certaines activités dans le domaine des services traditionnels, ceux liés à l'industrie touristique notamment. Par ailleurs, plus intense ou étendu est l'aspect saisonnier, plus son influence est grande sur une variété de secteurs. Le caractère hautement saisonnier de certaines activités dans le domaine des ressources, par exemple, réduit la période de travail dans des sec-

**Tableau 11**  
**L'effet de structure dans l'économie insulaire, Île-du-Prince-Édouard,**  
**(basée sur celle de l'ensemble des Maritimes)**

	Professions avec revenu > moyenne			Ind. du revenu moyen d'emploi aux Maritimes (ensemble de l'économie) = 100
	Part de l'emploi (en %)	Part du revenu d'emploi (en %)	Revenu moyen d'emploi (en \$)	
Canada	53,9	67,4	32 267	118,9
Maritimes	52,7	67,2	27 654	100,0
Halifax (RÉ)	58,5	72,3	31 285	116,7
Centre N.-B.	55,5	69,2	28 772	106,4
Val. de l'Annapolis	54,9	69,2	26 028	95,1
Sud-ouest N.-B.	53,3	66,7	29 212	107,6
Sud-est N.-B.	52,8	68,7	27 289	96,6
Nord et est N.-É.	51,3	67,0	26 827	94,6
Nord-ouest N.-B.	50,8	65,7	24 884	88,7
Î. du Cap-Breton	49,7	63,3	25 680	93,0
Nord-est N.-B.	49,4	63,5	24 459	87,7
<b>Î.-P.-É.</b>	<b>47,2</b>	<b>61,7</b>	<b>24 708</b>	<b>87,0</b>
Sud-ouest N.-É.	45,4	56,7	25 242	93,2

Source : Recensement du Canada 1991; compilation spéciale de Maurice Beaudin.

teurs généralement considérés comme « dynamiques » ou « moteurs », puisque ces derniers répondent en partie aux besoins des industries saisonnières. C'est le cas notamment des services aux entreprises et de l'industrie des transports.

Un simple examen de la composition de l'activité économique nous conduit vite à des déficiences structurelles, dont les fondements sont à rechercher dans la nature fortement saisonnière de l'économie. En effet, 26 % de la main-d'œuvre insulaire est occupée sur une base saisonnière, comparativement à 17 % dans les Maritimes et 10,5 % au Canada<sup>16</sup>. Qui plus est, l'intensité du problème saisonnier,

16. Le travail saisonnier n'est pas comptabilisé comme tel dans l'économie. Statistique Canada répartit la main-d'œuvre selon la durée du travail, en distinguant le travail à temps plein (deux sous-groupes dont ceux ayant travaillé plus de 27 semaines et ceux ayant travaillé 27 semaines et moins), de même que les travailleurs à temps partiel, en utilisant les mêmes sous-groupes. Il est impossible de distinguer précisément le nombre de travailleurs saisonniers puisque la nature du travail saisonnier n'est pas clairement définie et peut se manifester de maintes façons. C'est pourquoi nous nous en tenons simplement à une catégorie, soit les travailleurs à temps plein mais n'ayant pas travaillé plus que la moitié de l'année. Comme cette définition s'applique à toutes les régions considérées dans notre analyse, elle permet d'évaluer le contexte saisonnier de l'économie dans chacune d'elles tout en permettant des comparaisons interrégionales.

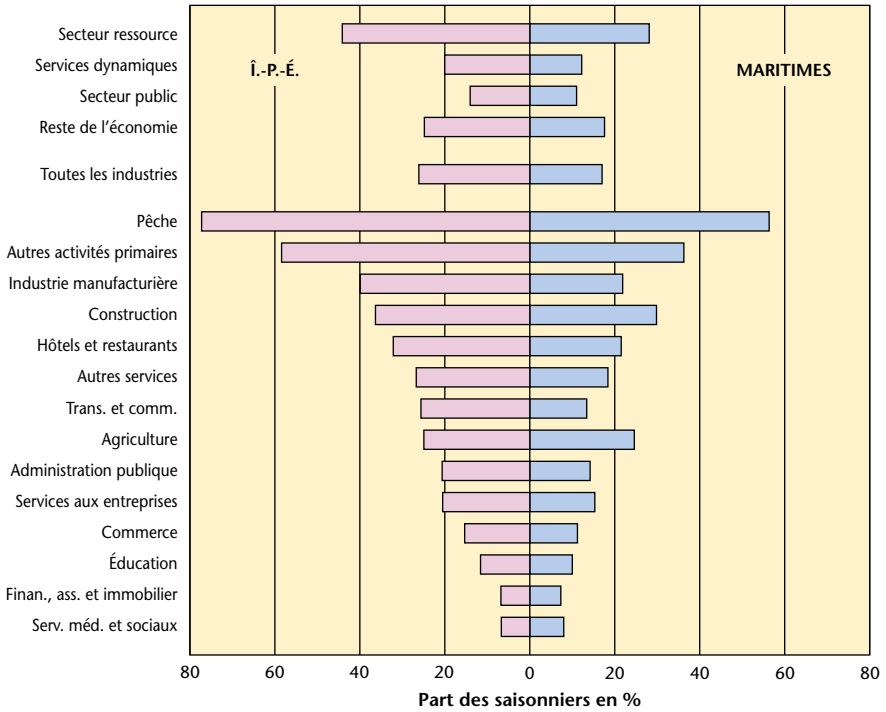
loin de s'atténuer, a tendance à s'amplifier en raison de la raréfaction de la ressource d'une part et, d'autre part, en raison de l'adoption continue de technologies nouvelles. L'incidence saisonnière dans l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard n'est devancée que par une seule région, le nord du Nouveau-Brunswick. Cette région compte 31 % de travailleurs saisonniers, mais elle concentre une part plus importante de sa main-d'œuvre dans les activités à ressources. L'Île-du-Prince-Édouard devance cependant le Cap-Breton (23 % de saisonniers), le nord (17 %) et le sud-ouest (16 %) de la Nouvelle-Écosse, de même que le nord-ouest du Nouveau-Brunswick (20 %), toutes des régions elles aussi fortement tributaires des ressources naturelles.

En quoi consiste le travail saisonnier à l'Île-du-Prince-Édouard? Affecte-t-il les divers secteurs d'activité avec la même intensité qu'à l'échelle des provinces Maritimes? Les hommes, étant donné leur forte présence dans les activités à ressources, y sont-ils davantage affectés que la main-d'œuvre féminine? Un premier point à considérer est certes le domaine des ressources. Désavantagé au départ par une faible diversification, ce secteur est grandement imprégné du caractère saisonnier, beaucoup plus qu'à l'échelle des Maritimes. Il occupe en effet 25 % de la main-d'œuvre, mais y concentre 43 % des travailleurs saisonniers de l'île. Dans les Maritimes et au Canada, le secteur des ressources occupe environ 20 % de la population active mais retient une part beaucoup plus modeste de l'ensemble des travailleurs saisonniers (33 % dans le cas des Maritimes et 25 % au Canada). Ce premier cadre de référence par rapport au domaine des ressources laisse présager de sérieux problèmes structurels dans l'économie insulaire. Nous avons auparavant exprimé ce déséquilibre structurel au sujet de l'industrie manufacturière, insistant sur le fait qu'elle était très peu diversifiée à l'île et que le domaine de la transformation dominait largement, au détriment du secteur généralement plus lucratif (à plus forte valeur ajoutée) de la fabrication.

Mais il n'y a pas que le secteur des ressources où le problème saisonnier semble prendre une ampleur démesurée. Des quatorze secteurs de l'économie tels que présentés dans la figure 11, il n'y en a que deux où l'Île-du-Prince-Édouard affiche une proportion moindre de saisonniers qu'à l'échelle des Maritimes. L'écart différentiel entre cette province et les Maritimes est particulièrement aigu dans le domaine des transports (le taux de saisonniers à l'île dépasse de 90 % la moyenne des Maritimes), dans l'industrie manufacturière (au moins 80 % de saisonniers de plus à l'île), ainsi que dans les secteurs de la construction et de l'hébergement et restauration, où l'incidence saisonnière dépasse de 50 % la moyenne des Maritimes.



**Figure 11**  
**Incidence du caractère saisonnier selon l'industrie,**  
**Île-du-Prince-Édouard et Maritimes, 1991**



Source : Recensement du Canada 1991; compilation spéciale de Maurice Beaudin.

Il ne s'agit donc pas simplement d'un déséquilibre structurel dans le cas de la région à l'étude. Au problème de structure s'ajoute le caractère hautement saisonnier de l'emploi, et ce, dans la plupart des secteurs. Comment expliquer, en effet, que dans l'administration publique, la proportion de travailleurs saisonniers soit de 44 % plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard que dans l'ensemble des Maritimes? Pourquoi retrouve-t-on 35 % de plus de travailleurs saisonniers dans le commerce de gros et de détail à l'Île-du-Prince-Édouard? Nous ne prétendons aucunement fournir une réponse précise. Ce que nous observons, toutefois, c'est que l'amplitude du problème saisonnier à l'Île-du-Prince-Édouard est telle qu'il engendre des répercussions dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. Cela a des implications négatives sur le niveau des revenus et, en bout de ligne, sur la vitalité économique dans son ensemble. L'impact est en effet considérable, puisque les travailleurs saisonniers touchent en moyenne

un revenu annuel bien inférieur; il équivaut à 44 % seulement du revenu moyen de l'ensemble de la main-d'œuvre. Ce n'est pas tant le fait que les travailleurs saisonniers soient moins bien rémunérés (ils gagnent l'équivalent de 70 % du salaire moyen des travailleurs réguliers), mais plutôt parce qu'ils travaillent moins longtemps<sup>17</sup>. Comme la proportion de saisonniers dans l'économie insulaire dépasse d'une fois et demie la moyenne des Maritimes, on peut imaginer un sérieux manque à gagner au chapitre des revenus. En effet, 26 % de la main-d'œuvre (la proportion de travailleurs saisonniers) est sous-employée et ne contribue que 12,6 % à la masse salariale. C'est le quart de l'économie qui demeure sous-productive, ce qui nuit à la productivité et à la compétitivité des entreprises insulaires. La saisonnalité influe sur la décision d'investir (p. ex., acquérir des immobilisations ou de nouveaux équipements). Elle a aussi une incidence sur la main-d'œuvre, que l'on emploie pendant les périodes de pointe ou de façon intermittente, mais qui reste inactive le reste de l'année et subsiste par le biais de programmes passifs de soutien du revenu.

Qu'en est-il sur le plan strictement provincial, dans les sous-régions de l'Île-du-Prince-Édouard? Il est facile d'imaginer que le comté de Queens, où siège la capitale, Charlottetown, ait une économie moins saisonnière que les comtés limitrophes de Kings et de Prince. Queens aligne en effet une proportion moindre de travailleurs saisonniers, soit 17,5 %. Mais il s'agit tout de même d'un seuil plus élevé que celui observé pour l'ensemble des Maritimes. Pour ce qui est du comté de Kings, largement axé sur les activités à ressources, la proportion de travailleurs saisonniers atteint 40 %. Il s'agit, à l'exception du comté de Victoria au Cap-Breton, du plus haut taux de travailleurs saisonniers parmi les trente-six divisions de recensement que comptent les provinces Maritimes. La situation n'est pas aussi alarmante dans le comté de Prince, mais avec plus de 33 % de travailleurs saisonniers, il n'est devancé que par trois divisions de recensement, soit le comté de Victoria en Nouvelle-Écosse, ainsi que le comté de Kent et de Gloucester au Nouveau-Brunswick.

Le travail saisonnier affecte-t-il différemment la main-d'œuvre masculine et féminine? En général, la proportion de travailleurs saisonniers est assez similaire d'un groupe à l'autre. À l'Île-du-Prince-Édouard, la différence est d'à peine deux points de pourcentage en faveur des femmes, soit le même écart que celui observé à l'échelle

---

17. D'après Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspectives*, cat. 75-001, vol. 9, n° 4, hiver 1997.

des Maritimes. C'est au Nouveau-Brunswick où l'écart en ce domaine est le plus accentué, le taux de saisonniers chez les hommes devant celui des femmes de plus de trois points de pourcentage.

Nous avons peu parlé jusqu'ici de l'emploi autonome. Il est souvent considéré qu'une région affichant une forte proportion de travailleurs autonomes est plus dynamique dans le sens entrepreneurial du terme. Ces régions sont également moins dépendantes des transferts de revenus. Qu'en est-il à l'Île-du-Prince-Édouard? Nous observons tout d'abord une proportion plus élevée d'emplois autonomes ou de travailleurs indépendants qu'ailleurs dans les provinces Maritimes ou au Canada<sup>18</sup>. Les dossiers fiscaux pour l'année 1992 établissent à 11 430 le nombre de déclarants ayant rapporté un revenu d'un travail autonome à l'Île-du-Prince-Édouard, soit 16,8 % de la main-d'œuvre occupée. Dans les provinces Maritimes, 11,5 % de la main-d'œuvre avait déclaré un revenu d'un travail indépendant, alors que 14 travailleurs canadiens sur 100 rapportaient des revenus de source indépendante. Autre indice révélateur de l'importance du travail autonome à l'Île-du-Prince-Édouard, ce type d'activité contribuait 11 % des revenus provenant du travail, comparativement à 6 % seulement dans les Maritimes et au Canada.

Comme on le sait, la majorité des travailleurs indépendants sont des hommes (74 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 73 % dans les Maritimes, mais 67 % au Canada) occupés dans les secteurs traditionnels liés aux ressources. Le travail indépendant a cependant tendance à s'accroître et à s'étendre vers les secteurs non traditionnels. À l'Île-du-Prince-Édouard, sur les 11 400 travailleurs ayant rapporté des gains d'un travail autonome, on retient 1 910 agriculteurs, 1 410 pêcheurs, 590 professionnels à leur compte (comptables, pratiques privées de médecine, ingénieurs, artistes et autres), mais également 2 950 propriétaires d'entreprises dans les domaines les plus divers (construction, transport, commerce de gros et de détail, agences d'assurances et immobilières, opérateurs de services, etc.), ainsi qu'un grand nombre d'investisseurs-propriétaires. On est donc loin d'un monopole des pêcheurs et agriculteurs, même si ce profil du travailleur indépendant reste collé à la réalité des Maritimes. Un fait demeure cependant : une part toujours très importante des revenus d'emploi

---

18. Il importe ici de différencier les trois sources officielles d'informations en ce qui a trait à l'emploi autonome. Il y a les données du recensement, celles de l'Enquête sur la population active et celles émanant des dossiers d'impôts. Nous optons pour cette dernière source qui donne un profil détaillé et plus précis des travailleurs indépendants. Il faut néanmoins préciser que le simple fait de déclarer un revenu de source indépendante ne signifie pas automatiquement que l'activité principale du répondant est de type autonome.

autonome à l'Île-du-Prince-Édouard provient des secteurs de la pêche et de l'agriculture, soit 45 %.

Avant de conclure la section sur les aspects structurels de l'économie, nous jugeons à-propos d'élucider un dernier point qui a rapport à la qualité des ressources humaines. Nous savons qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, la population adulte participe massivement au marché du travail. Nous savons également que le taux de chômage y est très élevé, une conséquence directe de la saisonnalité de l'emploi. La qualité de la main-d'œuvre peut s'évaluer de maintes façons. On pense à l'expérience de travail, à la flexibilité tant verticale (au sein même de l'entreprise) qu'horizontale (entre les divers secteurs de l'économie), ainsi qu'à la mobilité des travailleurs. Nous avons peu d'indications précises concernant ces différents indices pour la région à l'étude, et d'ailleurs peu d'informations pertinentes circulent à cet effet même pour l'ensemble du pays. Nous savons par contre que l'émigration contribue à affaiblir, dans l'ensemble, la qualité de la main-d'œuvre car elle dirige les travailleurs souvent plus qualifiés, mieux scolarisés et certes plus mobiles, vers les régions plus dynamiques au plan de l'emploi. Le phénomène de « brain drain » ou d'exode des cerveaux est amplement décrit dans la littérature, et s'il est une région familière avec ce problème, c'est bien la région du Canada atlantique.

Cela dit, l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré un surplus migratoire au cours des dernières années et, à l'exception de la période 1980-1982, les pertes en ce domaine n'ont été qu'occasionnelles et de faible ampleur. On ne peut donc parler d'exode des cerveaux dans ce cas.

Il est une autre mesure de la qualité de la main-d'œuvre à laquelle nous pouvons référer. Il s'agit du niveau de scolarisation, et les indices sont à la fois accessibles et relativement précis. Si on se fie aux données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le niveau de scolarité des travailleurs à l'Île-du-Prince-Édouard est inférieur à celui observé dans les provinces Maritimes. Par exemple, 28,5 % des travailleurs de l'île n'ont pas complété leur secondaire, comparativement à 23 % au Nouveau-Brunswick et 22,5 % en Nouvelle-Écosse. Au Canada, 20,8 % de la main-d'œuvre se classe dans cette catégorie (voir tableau 12). Pour ce qui est du grade universitaire, 12,9 % de la population active de l'Île-du-Prince-Édouard dispose d'un tel niveau, comparativement à 14,4 % au Nouveau-Brunswick et plus de 17 % en Nouvelle-Écosse et au Canada.

**Tableau 12**  
**Niveau de scolarité de la main-d'œuvre (en %), Î.-P.-É., 1996**

Niveau de scolarité	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Maritimes	Canada
Moins d'une 9 <sup>e</sup> année	7,1	4,8	7,3	6,0	5,2
Secondaire, sans diplôme	21,4	18,7	16,7	18,1	15,6
Secondaire, avec diplôme	18,6	14,8	22,3	18,2	21,6
Post-secondaire partiel	8,6	9,1	8,8	8,9	9,6
Post-secondaire avec certificat ou diplôme	31,4	35,5	30,5	33,1	30,7
Grade universitaire	12,9	17,1	14,4	15,6	17,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, estimations selon le niveau d'instruction, moyennes annuelles 1996; compilation de Maurice Beaudin.

Le niveau globalement inférieur de scolarité à l'Île-du-Prince-Édouard ne saurait être imputé aux effets de l'émigration. L'explication réside plutôt dans une combinaison de facteurs, dont le style de vie rural des insulaires, la structure de leur économie, ainsi que l'absence ou le manque de compétition sur le marché du travail en raison de l'isolement.

Bien que les différences interprovinciales au sein des provinces Maritimes ne paraissent pas excessives, elles traduisent, dans le cas de la région à l'étude, une certaine cohésion avec les autres indices structurels que nous venons d'analyser. Dans la mesure où ces différents indices sont interreliés, ils reflètent globalement le niveau de dynamisme régional. Une main-d'œuvre plus instruite a généralement plus de possibilités d'emploi, travaille plus longtemps dans l'année et génère, de fait, des revenus plus élevés. Ces indices peuvent varier en fonction des contextes régionaux, ou encore selon les circonstances cycliques de l'économie, mais ils ne trompent pas. Le taux de participation au marché du travail, l'incidence et la durée du chômage et le niveau de rémunération sont partout étroitement corrélés avec le niveau de scolarité. Ainsi, d'après le recensement de 1991, le taux de chômage des travailleurs n'ayant pas atteint leur neuvième année à l'Île-du-Prince-Édouard s'établit à 19 %; il passe à 15 % pour ceux ayant terminé des études secondaires; à 12 % pour les travailleurs avec certificat de métier; et à 6 % seulement pour ceux disposant d'un grade universitaire. Les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur domaine d'activité, ont toutes besoin de personnel capable de s'adapter à l'environnement changeant du milieu de travail. L'expérience des travailleurs, ainsi que leur mobilité, s'avèrent des atouts.

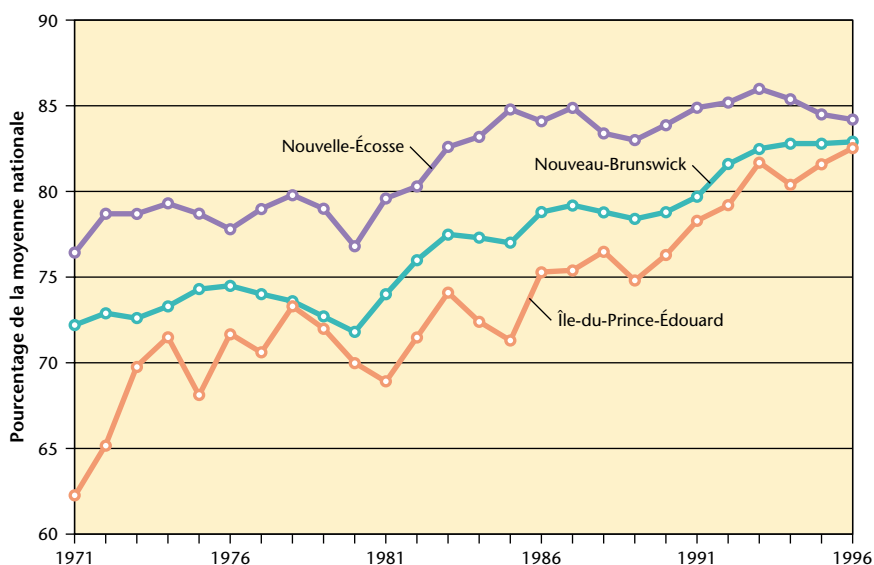
Ce sont néanmoins leurs qualifications, exprimées en années de scolarité, qui font le plus souvent la différence. Plus haut est le niveau de scolarité, meilleures sont les chances d'adaptation, notamment pour assimiler les tâches complexes et changeantes liées à l'économie d'information. Il faut dire qu'en ce domaine, l'Île-du-Prince-Édouard a accompli d'énormes progrès; la part des travailleurs n'ayant pas complété leur secondaire s'établissait à près de 30 % en 1991. Mais il en est ainsi des autres régions et, en bout de ligne, l'île tire toujours de l'arrière. Des progrès substantiels en ce domaine sont donc attendus, tout comme au chapitre de la formation de la main-d'œuvre. Beaucoup de nouveaux emplois incorporent un haut niveau de technicité ou encore, une exposition accrue à la clientèle, d'où l'importance d'une formation de base solide pour appréhender les exigences liées à ces emplois.

### ■ Revenus et dépendance économique

Après avoir esquissé la structure de l'activité économique à l'Île-du-Prince-Édouard et discuté de l'étendue du problème saisonnier, il importe maintenant de voir à quel niveau se situent les revenus, d'où ils proviennent et quel est le niveau de dépendance à l'égard des transferts. Essayons, à l'aide de quelques indices, d'en dégager les traits dominants.

Il faut préciser au départ que le revenu total par habitant s'est considérablement amélioré à l'Île-du-Prince-Édouard depuis les années 1970 : de 62 % de la moyenne nationale en 1971, il a grimpé à plus de 70 % en 1976 pour néanmoins fluctuer considérablement par la suite. La remontée s'effectuera à partir de 1985, permettant aux insulaires de se rapprocher encore davantage de la moyenne nationale, pour se situer à 82 % en 1995 (voir figure 12). Les autres provinces des Maritimes ont elles aussi constamment amélioré leur position relative pour ce qui est du revenu personnel, mais pas autant qu'à l'Île-du-Prince-Édouard; de 1981 à 1996, la progression aura été de 6 % en Nouvelle-Écosse, de 12 % au Nouveau-Brunswick et de 20 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

**Figure 12**  
**Évolution du revenu personnel par habitant,**  
**provinces Maritimes, 1971-1996**



Source : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux* (cat. 13-213), 1996; compilation de Maurice Beaudin.

Cette performance sur le plan du revenu personnel traduit certes une progression réelle de l'économie insulaire dans le contexte des Maritimes. À savoir dans quelle mesure ces gains sont attribuables au dynamisme économique régional, il faut chercher du côté des revenus gagnés ou ceux provenant du travail. Nous disposons à cet effet d'une excellente source d'information, à savoir, les dossiers fiscaux annuels<sup>19</sup>. Ces derniers démontrent une bien piètre performance de l'économie insulaire en matière de revenu d'emploi qui, en 1992, n'atteint que 69 % de la moyenne nationale. Le Nouveau-Brunswick se situe alors à 80 % et la Nouvelle-Écosse à 86 % de la moyenne canadienne<sup>20</sup>. L'Île-du-Prince-Édouard partage cette position peu

19. Les informations tirées des dossiers fiscaux sont traitées par la *Division sur les petites unités administratives* de Statistique Canada. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons affaire à deux grandes zones de tri postal : la zone C0A inclut toute la moitié est de l'île, incluant les codes urbains de Charlottetown (C1A à C1E); ainsi que la partie ouest qui est regroupée sous le code C0B, incluant le code urbain C1N pour Summerside. En tout, l'île compte plus d'une cinquantaine de zones rurales de tri postal et une quinzaine de secteurs urbains.

20. Il s'agit ici de la moyenne des revenus d'emploi de tous les déclarants ayant rapporté un revenu du travail.

enviable avec les régions du nord et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Le niveau plus faible du revenu gagné à l'Île-du-Prince-Édouard ne surprend pas tellement étant donné les faiblesses structurelles discutées précédemment. On observe en effet que les revenus d'emploi (ceux tirés du travail) composent une part plus faible de l'ensemble des revenus à l'île, soit 64 % environ, contre 68 % dans les Maritimes et 72 % au Canada. Ces données viennent assombrir la performance relevée un peu plus tôt au plan du PIB et également au chapitre de la création d'emplois. Il va sans dire que les indices du PIB et de l'emploi reflètent l'augmentation du niveau de vie. Mais à l'île, peut-être plus qu'ailleurs, le niveau de vie est grandement conditionné par les transferts fédéraux, qu'il s'agisse des transferts directs à l'administration provinciale (péréquation et programmes à frais partagés dans l'éducation, l'assurance-santé et les services sociaux) ou des transferts aux particuliers. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater l'étendue du travail saisonnier et l'apport des prestations de chômage dans l'économie insulaire. De 8 000 environ au tournant des années 1980, le nombre mensuel de bénéficiaires de l'assurance-chômage a continuellement augmenté pour atteindre près de 16 000 en 1993. Le nombre total de semaines payées aux chômeurs s'est accru davantage, de 416 000 à 850 000. Plus de 213 millions de dollars ont été versés aux chômeurs de l'Île-du-Prince-Édouard en 1992, alors que la contribution des employés de cette province s'établissait à environ 26 millions de dollars. Pour résumer, on retiendra que les revenus d'assurance-chômage représentaient 17,6 % des revenus d'emploi à l'île, comparativement à 10,2 % dans les Maritimes et 5 % seulement dans l'ensemble du pays. Enfin, l'incidence du chômage y est nettement plus élevée : près de 45 % des dossiers fiscaux rapportant un revenu d'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré des gains sous forme d'assurance-chômage; la moyenne s'établit à 36 % dans les Maritimes et 24 % au Canada. La dépendance envers les transferts d'assurance-chômage est évidemment beaucoup plus importante dans les régions rurales, bien que les zones urbaines de l'Île-du-Prince-Édouard en soient aussi grandement affectées, comme le laissent voir les indices du tableau 13.



**Tableau 13**  
**Certaines caractéristiques de l'emploi et du revenu**  
**par région postale, 1992**

	Revenu moyen d'emploi		Revenu d'emploi / revenu total (%)	Revenu d'ass.-chôm. / revenu d'emploi	Incidence du chômage <sup>1</sup>
	en \$	Can = 100			
Canada	25 166	100,0	72,0	5,0	24,1
Maritimes	20 542	81,7	67,8	10,2	36,2
Zones rurales <sup>2</sup>	16 041	63,8	60,3	20,9	51,0
Zones urbaines <sup>2</sup>	21 234	84,4	68,9	9,0	33,9
Nouvelle-Écosse	21 665	86,1	68,4	8,2	32,6
Nouveau-Brunswick	20 038	79,7	67,6	11,5	38,4
<b>Î.-P.-É.</b>	<b>17 300</b>	<b>68,8</b>	<b>63,8</b>	<b>17,6</b>	<b>44,8</b>
Kings	13 973	55,5	57,6	33,3	62,0
Queens	19 844	78,9	68,4	9,9	34,6
Prince	14 768	58,7	59,1	25,4	53,2
Zones rurales	13 767	54,7	58,1	29,4	56,8
Zones urbaines	18 051	71,8	65,4	14,8	41,9

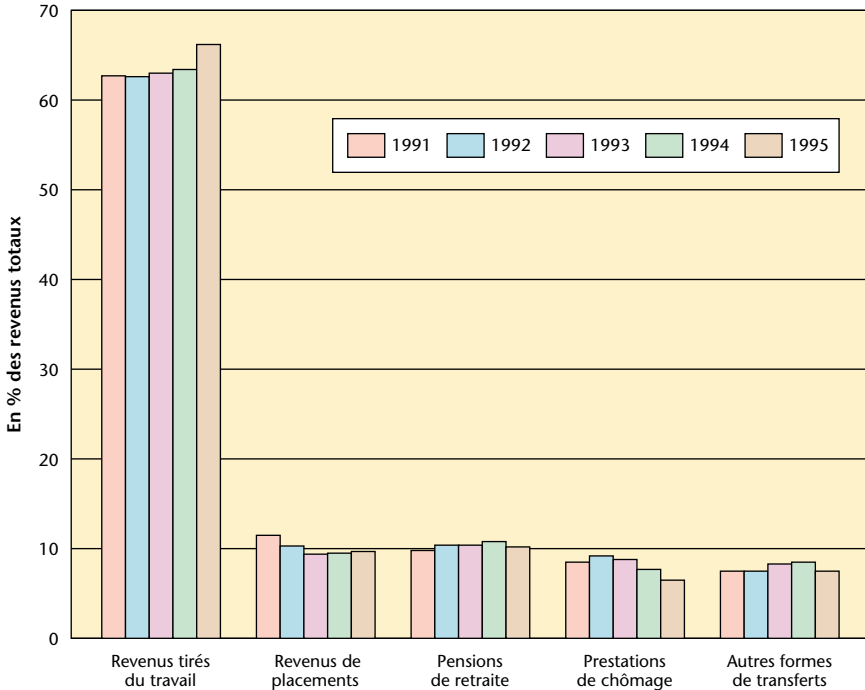
Source : Statistique Canada, Division sur les petites unités administratives, *Profils de revenu de la population active, 1992*; compilation spéciale de Maurice Beaudin.

1. L'incidence du chômage est la proportion de ceux (fichiers d'impôt) ayant gagné un revenu d'emploi et qui rapportent également avoir touché des prestations de chômage.
2. Les zones rurales sont celles établies par Postes Canada; il s'agit généralement de zones dont la population ne dépasse pas 1 000 habitants. Certaines zones moins peuplées peuvent néanmoins être classifiées parmi les zones urbanisées à condition d'être à proximité d'un centre urbain.

En guise de conclusion sur la provenance des revenus à l'Île-du-Prince-Édouard, il faut signaler la tendance récente qui voit accentuer la part des revenus d'emploi dans l'économie, un signe positif, s'il en est un (voir figure 13). Ces derniers composent 66 % de l'ensemble des revenus en 1995, après s'être maintenus à 63 % au cours des années antérieures. Autre observation notoire, les revenus de placements ont perdu leur deuxième position comme source de revenus des insulaires, leur part relative ayant diminué de 11,5 % en 1991 à 9,7 % en 1995. La province n'est pas en reste en ce domaine puisque les revenus de placements comptent pour une part équivalente de l'ensemble des revenus au Nouveau-Brunswick (9,4 %) et en Nouvelle-Écosse (10,3 %). Cela dit, les revenus sous forme d'intérêts ou de placements sont d'un apport important : ils ne rapportent pas moins de 250 millions de dollars de revenus aux insulaires sur une

base annuelle, soit davantage que les prestations de chômage ou encore, des revenus combinés de pensions, à l'exclusion de celles allouées aux employés gouvernementaux.

**Figure 13**  
**Provenance des revenus, Île-du-Prince-Édouard, 1991-1995**



Source : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux* (cat. 13-213), 1996; compilation de Maurice Beaudin.

Les revenus de pensions (sécurité de vieillesse, pensions aux employés du gouvernement, pensions aux vétérans de guerre, Plan de pension du Canada) représentent désormais la deuxième source de revenus à l'Île-du-Prince-Édouard, soit 10,2 % des revenus personnels. Deux types de pensions y contribuent grandement : le Plan de pension du Canada, dont les versements sont passés de 62 à 90 millions de dollars entre 1991 et 1995, de même que les pensions aux retraités gouvernementaux (de 24 à 35 millions de dollars). Ces tendances sont également observables ailleurs et reflètent deux tendances : d'une part, le vieillissement démographique; d'autre part, la rationalisation des effectifs dans plusieurs branches de l'économie (services gouvernementaux et autres services publics, ainsi que certains secteurs industriels) qui se traduit par l'augmentation des

retraites anticipées. On assiste en revanche à un renversement de tendance en rapport avec les prestations de chômage (de 210 à 167 millions de dollars entre 1993 et 1995) qui composent néanmoins 6,5 % des revenus personnels à l'Île-du-Prince-Édouard. En définitive, les insulaires comptent un peu moins sur les transferts depuis quelques années, une conséquence directe de l'amélioration de l'économie en général, mais également le résultat d'un resserrement de la part du gouvernement fédéral envers les transferts aux provinces et aux particuliers. Il faut comprendre qu'un ralentissement du flux de transferts directs aux provinces, sous forme de péréquation ou de programmes à frais partagés (assurance-santé, éducation post-secondaire et bien-être social), affecte indirectement le niveau des revenus personnels, dans la mesure où le pouvoir de dépenser et d'investir de la part du gouvernement provincial se voit diminuer. Dans ce contexte, l'économie insulaire demeure toujours vulnérable face à la réforme en cours des programmes sociaux, puisque les particuliers comptent, dans une proportion de 24 %, sur les transferts fédéraux pour leurs revenus. Cependant, il ne faut pas croire que les insulaires font bande à part en ce domaine. Les Terre-Neuviens y recourent davantage et leurs voisins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse y dépendent aussi fortement, dans une proportion de 23 et 22 % respectivement.





## Aperçu du développement économique

Au-delà des mesures statistiques, il importe de bien saisir l'ampleur des activités économiques à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans chaque région et dans de multiples secteurs, les gens travaillent assidûment à créer de l'emploi et à mettre sur pied l'infrastructure nécessaire au développement économique. Pour bien mesurer l'ampleur de ces activités, nous avons interviewé de nombreuses personnes impliquées dans leur milieu, des planificateurs et des entrepreneurs de toutes catégories. Plusieurs des personnes consultées (voir annexe) ont répondu à un questionnaire détaillé lors d'entrevues d'une durée moyenne de quatre-vingt-dix minutes. Dans d'autres cas, nous avons d'abord contacté les répondants par téléphone; nous leur avons ensuite fait parvenir une télécopie du questionnaire pour finalement en revoir avec eux les aspects les plus pertinents selon leur propre perspective. Finalement, nous avons contacté un autre groupe, constitué surtout de gens d'affaires, et avons procédé d'une façon moins structurée pour connaître la situation, les contraintes et les possibilités de leur entreprise. Ces conversations nous ont également permis d'évaluer la perception des habitants de leurs régions et de leurs perspectives d'avenir. Nous vous présentons dans cette section, notre lecture des perspectives recueillies à partir de ces nombreuses entrevues. Toutes les déclarations des répondants n'ont pu être vérifiées et nous ne pouvions entreprendre des évaluations détaillées de faisabilité. Dans quelques cas, les répondants ont tenté de concilier des réponses apparemment contradictoires dans des entrevues supplémentaires. Cependant, la perception des faits par ces individus est toute aussi importante, sinon davantage, que les faits eux-mêmes. Il est important de connaître les valeurs qui sont à l'origine de la planification et de l'action.

Nos entretiens font ressortir un fort engagement des communautés et du secteur privé à renforcer les objectifs traditionnels de l'île de façon novatrice et créatrice ainsi qu'une orientation vers de nouveaux défis et de nouvelles opportunités. Nous n'avons évidemment pas consulté tous les acteurs impliqués dans le développement

de l'Île-du-Prince-Édouard mais de façon générale, nos entretiens nous ont permis de constater que, dans la plupart des régions, les gens s'acharnent à développer des objectifs correspondant aux nécessités de notre époque. Il est évident que ni la passivité ni le fatalisme ne correspondent à l'état d'esprit économique de l'île.

Les défis sont malgré tout nombreux et les perspectives qui valent pour une région ne valent pas nécessairement pour toutes les autres. Les solutions économiques urbaines mises au point pour répondre au développement de l'industrie aérospatiale à Summerside ou dans l'agglomération des sciences de la vie de Charlottetown ne peuvent être appliquées à chaque village. Nous aborderons les perceptions et les projets des régions plus rurales de la province et nous considérerons les développements tels l'industrie aérospatiale et l'agglomération des sciences de la vie dans la première partie de cette section, intitulée : « Perspectives de développement économique et priorités des régions ». Nous traiterons ensuite des agences de développement économique importantes, de même que des restructurations récentes dans des institutions de développement économique, dans la deuxième partie de cette section, intitulée : « Les organismes de développement économique ».

## ■ Perspectives de développement économique et priorités des régions

De nos jours, le visiteur qui emprunte le pont de la Confédération est tout d'abord frappé par le développement de l'infrastructure touristique dans la région Borden-Carleton. Le tourisme dans la région n'a pas compensé pour les centaines d'emplois perdus en 1997 et qui étaient liés au traversier. Cependant, le développement de Gateway Village<sup>21</sup>, qui abrite le bureau touristique de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que de nombreux commerces, constitue le premier signe visible d'une transformation de l'économie du village. Un nouveau parc d'affaires de 66 arpents se situe à la sortie du pont, un endroit idéal pour des activités de distribution<sup>22</sup>. La Central Development Corporation (CDC), société de développement qui englobe la région, prévoit l'expansion du parc d'affaires et du centre industriel Borden-Carleton, qui passerait de 30 000 à 50 000 pieds

21. Gateway Village, construit par Gateway Village Inc., une filiale de Enterprise PEI, n'est pas la seule opération de prestige : plusieurs autres développements touristiques ont vu le jour, certains plus coûteux et plus imposants.

22. Ce terrain appartenait au gouvernement fédéral et a été transféré à Borden-Carleton Holdings Ltd. pour son développement.

carrés. La Borden Area Development Corporation (BADC) projette de développer les deux ports de Borden – le Marine Atlantic Property et le Strait Crossing Terminal<sup>23</sup>. Selon les plans de la BADC, le Marine Atlantic Property deviendrait un complexe aquatique et une marina pour les embarcations de plaisance et le Strait Crossing Terminal serait utilisé comme port industriel d'eau profonde. La BADC pourrait également développer 125 arpents appartenant à Strait Crossing Incorporated. De plus, la BADC est à l'origine d'un autre projet : les installations d'un pavillon provincial à construire sur l'ancienne voie ferrée dans la région Borden-Carleton. L'aménagement de sentiers pédestres le long des rails et du bord de mer procurerait un bel environnement pour l'écotourisme.

Les touristes en route vers Summerside, le parc national et Charlottetown ne font que passer par la région de Borden-Carleton, située entre Summerside et Charlottetown. La CDC et les organismes de développement qu'elle chapeaute amorcent plusieurs projets pour attirer les touristes dans cette région. On projette la construction d'une marina flottante pour les embarcations de plaisance au Victoria Wharf. Le Farmers' Bank of Rustico Building, un site historique national, est présentement restauré à South Rustico. À Strathgartney, on rénove l'ancien Strathgartney Inn et la propriété environnante pour en faire une attraction touristique. Les écuries ont été transformées en un théâtre de 125 places. La Cape Traverse Historical Society entend conserver l'histoire du légendaire service de brise-glace du cap en créant un festival hivernal du brise-glace. La CDC est à la recherche de financement pour compléter 61 des 76 kilomètres de la piste cyclable Confederation Trail qui traverse le centre de l'Île-du-Prince-Édouard et le North Rustico Promenade, avec possibilité de prolongement jusqu'au parc national<sup>24</sup>. La mise sur pied du South Shore Marketing Co-op permettra de développer un forfait touristique régional adapté aux plus de quarante ans qui voyagent pendant les inter-saisons touristiques. Les brefs séjours de gens attirés par le pont de la Confédération pourraient profiter aux

---

23. La BADC a été créée avec la part de 9 millions de dollars des 15 millions du fond de développement, institué par le gouvernement fédéral pour compenser les effets négatifs pour Cape Tourmentine, N.-B. et Borden, Î.-P.-É. de l'ouverture du pont pour remplacer le traversier de Marine Atlantic. Le mandat de la BADC était de développer des projets dans la région de Borden-Carleton, d'aider à accroître le niveau de taxe local et de créer de l'emploi pour les travailleurs de Marine Atlantic. La BADC était chapeautée par la CDC avant l'ouverture du pont et elle est maintenant sous la juridiction de la communauté.

24. Central Development Corporation Ltd., *Annual Report, 1997*.

boutiques spécialisées<sup>25</sup>. Pour accommoder les touristes de passage pour une nuit seulement, l'hébergement devra être augmenté et les aménagements améliorés, selon ce que nous avons appris. Toutefois, les études de marché des planificateurs sont prudentes et ce, pour éviter de surpasser la demande et de provoquer une surévaluation du potentiel touristique susceptible d'entraîner la faillite des opérateurs touristiques.

L'agriculture et la transformation des aliments sont des points forts de la région centrale. Toutefois, en plus de la pomme de terre, des productions plus lucratives pourraient être développées, comme par exemple les carottes naines et les oignons ou encore certaines cultures très rentables, tel l'ail. Des stations d'alimentation liquides pour les producteurs de porc, ainsi que le développement de sous-produits du fromage et des pommes de terre pour le fourrage pourraient être encouragés<sup>26</sup>. Les auteurs d'un plan stratégique pour la région suggèrent d'une part, pour les industries manufacturières et de transformation des aliments, l'emballage des fruits de mer et la transformation de moules marinées panées, de hareng mariné et des spécialités de l'île; d'autre part, pour les pêcheries, les auteurs suggèrent l'aquaculture pour les coques, les palourdes, les huîtres et les pétoncles<sup>27</sup>.

Dans la région Évangéline, l'objectif principal de la Société de développement de la Baie acadienne (SDBA) est le développement économique de la communauté et des entreprises. Pour atteindre cet objectif, les activités offertes sont l'aide au marketing, le développement de nouvelles entreprises, des services-conseils aux entreprises de même que le développement de la formation et des ressources humaines<sup>28</sup>. L'insuffisance du marketing est une faiblesse identifiée par le plan stratégique pour la région. La solution proposée comporte une double stratégie : premièrement, attirer les entrepreneurs

---

25. Baker Consulting, *Economic Development Strategy for Central Prince Edward Island*, 25 juillet 1996, pp. 23-24.

26. Ibid., pp. 43-47. Nous sommes conscients que les emplois dans l'industrie du traitement des aliments, au même titre que le tourisme, sont souvent saisonniers et sous-payés et qu'ils ne sont pas une panacée pour le développement économique. Cependant, à défaut d'autres débouchés, de nouveaux emplois créés par l'accroissement de l'activité dans le domaine de l'alimentation, pourraient profiter des forces de la région tel que suggéré par la stratégie de développement du rapport Baker.

27. Ibid.

28. Consultants en gestion de l'entreprise, *Evangeline Region Economic Development Plan*, préparé pour la Société de développement de la Baie acadienne, octobre 1996, pp. 14-32. La SDBA met l'accent sur quatre thèmes : le développement économique de la communauté et des entreprises; le développement et le marketing du tourisme; le développement des infrastructures et le développement des ressources.



dans la région et deuxièmement, encourager la promotion et la mise en marché des produits déjà existants. Les producteurs de la région Évangéline doivent d'autant plus investir dans la publicité et la vente de leurs produits que le pont de la Confédération permet maintenant un meilleur accès aux marchés francophones du sud-est du Nouveau-Brunswick. Les entreprises de la région ont traditionnellement possédé l'expertise pour la production de biens mais ne maîtrisent pas suffisamment les outils de marketing pour vendre à l'extérieur de leur région<sup>29</sup>. Le fait de s'attaquer au problème est déjà un pas en avant.

La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, une ressource en matière de savoir, est probablement la plus grande force de la région en matière de développement de nouvelles entreprises. Sa création en a fait la première institution post-secondaire pour les francophones de l'île. Le centre d'éducation permet aux adultes de suivre à distance le programme d'études du Collège de l'Acadie, en Nouvelle-Écosse, via l'Internet. L'expertise du Collège au niveau de l'éducation à distance en multimédia, particulièrement en français, est déjà exportée au reste de l'île et ailleurs au Canada, ce qui contribue au transfert de nouvelles technologies. La population de la région Évangéline profite largement de la formation à distance, non seulement au plan de l'éducation en français, mais aussi, de façon secondaire, en apprenant l'informatique et en acquérant rapidement les nouveaux instruments propres à notre époque<sup>30</sup>.

La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard innove sans cesse et étend ses horizons. Elle travaille en coopération avec le Collège communautaire de Dieppe sur le projet Télétravail. De plus, la société produit un CD-ROM éducatif, appelé *Peuples et cultures du monde*, en collaboration avec le Centre collégial de formation à distance du Collège de Rosemont, au Québec et le Collège des Grands Lacs, en Ontario. Avec le développement de logiciels éducatifs, la société veut toucher douze firmes spécialisées dans ce type de logiciels, en utilisant le mode de transfert asynchrone (MTA) dans le développement du contenu et de logiciels<sup>31</sup>. La société travaille également à la création

29. Maurice Beaudin, René Boudreau et George De Benedetti, *Nouvelles perspectives canadiennes : Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle*, Patrimoine canadien, 1996, p. 80.

30. Ibid., p. 103.

31. Tiré d'une entrevue avec Monsieur Aubrey Cormier, directeur général de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, Wellington, août 1997. Monsieur Cormier a affirmé que la bande MTA utilisée à l'Île-du-Prince-Édouard est l'une des plus sophistiquée au Canada. MTA permet le plus haut niveau de collaboration interactive technique sur internet, dans le développement de logiciels en cours. Le transfert de données, y compris le matériel visuel se fait de façon très rapide.

d'une communauté francophone virtuelle sur l'Île-du-Prince-Édouard avec le projet Télécommunauté insulaire francophone. Dans ce projet dont les volets sont l'éducation, la formation et le développement économique, la technologie de l'information est utilisée comme un outil de développement économique<sup>32</sup>. Un logiciel de formation pour une bibliothèque francophone est aussi en voie de développement par la société.

En 1997, la région Évangéline, en tant que destination principale, a attiré environ 23 800 visiteurs pour un séjour d'une nuit. Malgré une augmentation de ce type de visiteurs, qui se chiffraient à 14 800 en 1996 (61 %), les données de 1997 ne correspondent qu'à une part minime de l'ensemble de la province (2 %)<sup>33</sup>. Afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs, un terrain de golf de 18 trous est envisagé dans la région<sup>34</sup>. On a construit quatre répliques d'édifices importants qui existaient autrefois à Wellington. Ces édifices sont reliés à Day's Corner par un passage en bois et sont loués à des commerçants. Une plus grande visibilité de ces commerces depuis l'autoroute 2 a stimulé les ventes d'artisanat acadien.

Concernant le développement de l'infrastructure, les auteurs du plan Baie acadienne proposent de profiter de la main-d'œuvre bilingue et de la connaissance de la technologie de l'information pour attirer des entreprises de soutien en télécommunications<sup>35</sup>. Pour le développement du secteur des ressources, le plan suggère l'augmentation des espèces pêchées et transformées, l'aquaculture, particulièrement l'élevage de truites; la culture de la canneberge et une augmentation de la production de bois, de pommes de terre, de bleuets et de choux.

À West Prince, la Western Development Corporation (WDC) a fondé la compagnie à but lucratif Crop Diagnostic Services en 1995 suite à la privatisation, par le gouvernement fédéral, des services de tests de flétrissure bactérienne dans l'industrie de la pomme de terre. La compagnie Crop Diagnostic Services effectue des tests pour les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta<sup>36</sup>. Les travaux

32. *Projet Télécommunauté insulaire francophone : plan stratégique*, Wellington, Î.-P.-É., juin 1997.

33. *Enterprise PEI, Economic Impact: Tourism 1997*, pp. 3 et 55.

34. Le bureau touristique de la région Évangéline, la SDBA et la Baie acadienne Venture Capital Group ont soumis des propositions au Department of Economic Development and Tourism en avril 1995.

35. *Enterprise Management Consultants, Evangeline Region Economic Development Plan*, op. cit.

36. *WDC, 1996-97 Activity Report*, p. 3.

ont démarré au Leisure Village de Mill River en 1996. Ce village de retraite vise à inciter les retraités à habiter près des installations récréatives déjà en place autour de Mill River : terrain de golf, aquaplex, courts de tennis, sentiers pédestres, etc. Une maison modèle a été construite et la mise en marché des maisons est négociée avec Century 21. La WDC a pris la responsabilité du Ellerslie Fisheries Station, à Bideford, en présumant que ces installations fourniraient une contribution économique. La corporation a contribué à la rénovation de plusieurs édifices, entre autres cinq unités de motel, en association avec le Holland College Aquaculture Program et l'ancienne pisciculture du ministère fédéral des Pêcheries. De plus, le Ellerslie Shellfish Museum a été rénové<sup>37</sup>.

La conversion de la voie ferrée en sentiers, appelée le Confederation Trail, est presque terminée dans la partie ouest de la province. Les 78 kilomètres de rails abandonnés entre Tignish et Northam ont été loués par la WDC. Le développement d'un sentier de nature est envisagé par la corporation qui a également suscité, avec l'aide de Tignish Initiatives, la venue d'un centre d'appels à West Prince<sup>38</sup>. Le centre d'appels de Cogsdale Corporation se spécialise dans le marketing d'ensemble de logiciels et a ouvert ses portes à la fin de 1997 à Tignish<sup>39</sup>. En misant sur sa main-d'œuvre bilingue, West Prince peut saisir cette occasion de démontrer sa compétitivité avec les autres centres d'appels.

Tignish Initiatives a été formé en 1993 pour prendre en charge les ressources communautaires. Ainsi, un ancien couvent est devenu le Heritage Inn. Le Dalton Annex Centre, construit en 1966 et abandonné par la province en 1989, a aussi été pris en charge par Tignish Initiatives. Ce centre abrite entre autres Holland Island Productions, un manufacturier d'artisanat qui vend en gros et au détail<sup>40</sup>. Les pièces de céramique fabriquées représentent des constructions de l'île telles des phares, le Confederation Centre, etc. On travaille également à la fabrication d'autres répliques de monuments, comme la vieille horloge de la tour sur le Citadel Hill de Halifax, pour stimuler les ventes à l'extérieur de la province. Tignish se prépare pour son bicentenaire, en 1999. Tignish Initiatives pourrait s'occuper de la coordination puisque plusieurs partenaires devront être impliqués

---

37. Ibid., p. 1.

38. Ibid., p. 7.

39. *The Journal Pioneer*, 12 décembre, 1997, p. 2.

40. Une des initiatives de Tignish établie en 1995.

dans un tel projet. Dans la région de Tignish, North Cape comporte certaines attractions touristiques. De 30 000 à 40 000 touristes visitent chaque année le centre d'interprétation pour voir le Atlantic Wind Test Site, le deuxième plus long récif de l'Amérique du Nord, le restaurant Wind-Reef, le Sea Weed Pie Café et le Irish Moss International Centre, à Miminegash.

Dans le Tyne Valley, Britannia Hall, une salle présentant des concerts et des pièces de théâtre d'avril à novembre, a été rénovée et est maintenant administrée par le Tyne Valley and Area Development Association. La présence du théâtre pourrait éventuellement entraîner la mise sur pied d'un camp d'été de théâtre pour les enfants. Les parents ainsi impliqués deviendraient des touristes potentiels pour de courts séjours. De plus, l'association loue un restaurant à un chef cuisinier qui est capitaine de l'équipe culinaire canadienne. Ce restaurant est classé douzième dans un guide canadien de la restauration. Les sentiers éducatifs constituent une autre facette du tourisme de Tyne Valley : le Bugwalk, un sentier traversant une tourbière; Paths from the Past, un sentier historique près du Confederation Trail dans la région de Ellerslie; le Brig Myra Trail<sup>41</sup>, un parcours axé sur la construction de navires et sur la navigation; et enfin, le West County Heritage Drive, une route qui conduit les automobilistes à travers des paysages rappelant la campagne anglaise. La proximité de Summerside et de Tyne Valley constitue à la fois un avantage et un inconvénient pour cette dernière : les visiteurs de Summerside peuvent être attirés par Tyne Valley, cependant, plusieurs résidents de la vallée travaillent et font leurs achats à Summerside, au détriment des commerces locaux. La piste de Mount Pleasant pourrait devenir un point d'attraction pour les touristes qui possèdent un avion privé.

Pour l'est de l'Île-du-Prince-Édouard, le plan de développement souligne plusieurs atouts : la beauté naturelle de Kings County, la sous-utilisation de ses terres, les installations portuaires majeures et le Souris Food Park. Les secteurs identifiés comme les plus potentiellement rentables sont le tourisme, l'agriculture et la transformation des aliments<sup>42</sup>. Dans la région de Brudenell, on prévoit un autre

41. Le Brig Myra fut le plus gros navire construit dans la région.

42. Deloitte & Touche et MacIsaac Younker Roche, *A Five Year Economic Development Strategy for Eastern Prince Edward Island*, 31 mars 1995, pp. 4, 7. Ce plan a été élaboré juste avant la naissance de OEI. Bien que le rapport avait été mandaté par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), il fut adopté en consultation avec le conseil de OEI.

parcours de championnat de 18 trous<sup>43</sup> et un terrain de golf de 9 trous par-3<sup>44</sup>. La Waterfront Development Corporation à Montague aimerait construire un hôtel et une marina sur le bord de l'eau. En plus du Brudenell Resort, il semble que d'autres unités d'hébergement soient nécessaires dans la région. La ville de Souris désire aussi développer un projet hôtelier majeur sur le bord de l'eau avec des passages en bois, une marina et un système routier qui rejoindrait le centre de Souris<sup>45</sup>. Un autre projet touristique prévoit l'élargissement du parc national jusqu'à la péninsule de Greenwich près de St. Peters. Les 900 arpents de la péninsule de Greenwich comportent des dunes de sable, des marécages, des forêts et des plantes d'eau salée uniques dans la région. Les dunes de sable forment un système parabolique dont l'importance écologique est reconnue internationalement. Dans la région de St. Peters, des travaux ont débuté sur le terrain.

Dans la région de Souris, Basin Head, développé à Eastern Kings, est un attrait touristique d'un calme et d'une beauté étonnante et de plus en plus populaire. L'installation de Kingsboro comprend un musée de la pêche, une plage le long d'un quai abandonné et plusieurs édifices telles des boutiques et une conserverie sur la plage<sup>46</sup>. Basin Head nécessite d'autres travaux dont l'amélioration du quai, sous juridiction du ministère des Pêches et des Océans Canada, et la solidification de la structure de la passerelle qui domine l'entrée du port, sous juridiction de Transports Canada<sup>47</sup>. La liaison entre les différents paliers de gouvernement et le financement du projet

---

43. L'aménagement d'un autre terrain de 18 trous profiterait d'une économie d'échelle puisque l'équipement de base, le bâtiment, les terrains de stationnement, etc. ainsi qu'un professionnel sont déjà sur place. On prévoit économiser un demi million de dollars en capitaux et 100 000 dollars par année en coût d'opération comparativement à l'aménagement d'un terrain de golf à un autre endroit.

44. La création éventuelle de ces aménagements dépend en grande partie de la stratégie du gouvernement provincial concernant le tourisme et le golf, stratégie en évolution. Au début de 1998, le gouvernement provincial a annoncé l'agrandissement du terrain de Brudenell de 18 à 36 trous.

45. Deloitte & Touche et MacIsaac Younker Roche, *A Five Year Economic Development Strategy for Eastern Prince Edward Island*, op. cit., p. 61. Le plan suggère la construction d'un hôtel de 60 à 75 chambres aménagé comme lieu de villégiature et géré professionnellement par un système de réservation internationale.

46. Ce développement a été entrepris par Eastern Kings Development Corporation (EKDC), une corporation antérieure à OEL. Ce projet de 550 000 dollars a été financé par l'APECA et le Department of Economic Development and Tourism. Ce projet emploie 12 personnes de mai à octobre et reçoit environ 60 000 dollars annuellement en fonds d'opération. L'EKDC aimerait aussi gérer le projet de Red Point Beach et de Campbells Point, au nom du gouvernement provincial, pour pouvoir financer d'autres projets et infrastructures nécessaires à ces sites et à Basin Head.

47. Le 20 février 1998, le gouvernement fédéral a annoncé l'abandon du contrôle du quai et de la passerelle au profit du gouvernement provincial.

pourrait être assuré par Opportunities East, dans son propre intérêt puisque le projet semble promis au succès et s'inscrit bien dans la stratégie du plan de développement de Eastern Kings.

Le Road to Rollo Bay est un organisme et un événement qui attire aussi les touristes à Eastern Kings, offrant des concerts présentés tous les samedis soirs pendant l'été et permettant d'entendre, entre autres, les performances de Great Big Sea, Natalie McMaster et ce, à six kilomètres de Souris. L'organisme entend aussi transformer le Matthew Maclean House en musée et développer le Dutch Canada Garden. Le Credit Union supporte ce projet et a offert six arpents de terrain.

La Georgetown and Area Development Corporation (GADC) travaille à la croissance de la région. Après avoir développé le Windsor Auditorium, dont le programme de théâtre estival emploie environ quinze personnes<sup>48</sup>, la corporation cherche des fonds privés pour faire du jardin botanique, un espace de six arpents situé près du théâtre, un attrait touristique. Le développement du tourisme à Georgetown a pris une importance accrue depuis les pertes économiques engendrées par la fermeture de l'usine de poisson Nickerson. Les acheteurs se dirigent maintenant vers Montague, le centre des services pour la région de Southern Kings. Dans le secteur public, il ne reste à Georgetown qu'un centre d'autoroutes du ministère des Transports.

La région de Kings compte d'autres attraits touristiques, tels que le Kings Castle Provincial Park, avec ses personnages de contes de fée, le mini-golf et les glissades d'eau de Murray River, une glissade d'eau intérieure à Montague et un projet de conversion des rails en sentiers entre Mount Stewart et Souris avec un embranchement vers Montague (77 kilomètres ont déjà été complétés).

En plus du tourisme, plusieurs autres possibilités commerciales s'offrent à la région de Kings. Le plan de développement économique de Eastern Kings propose la construction de trois nouveaux entrepôts réfrigérés pour les pommes de terre, entrepôts d'une capacité de 50 millions de livres chacune, et ce, malgré la présence de l'entrepôt Irving à Pooles Corner. Une aide gouvernementale serait nécessaire pour la construction de telles installations, destinées principalement aux producteurs indépendants<sup>49</sup>. On pense aussi, pour gérer

---

48. La corporation a reçu l'aide du Windsor Foundation, qui a fait un don de 10 000 dollars pour le projet.

49. Deloitte & Touche et MacIsaac Younker Roche, *A Five Year Economic Development Strategy for Eastern Prince Edward Island*, op. cit. pp. 56-57.

ces installations, à la mise sur pied de coopératives. Dans l'industrie du bois, l'ampleur des réserves est prometteuse et nous constatons déjà une intégration des activités dans le domaine du bois dur. La compagnie Royalty Hardwood, de Pooles Corner, fabrique des planchers de bois franc et des planches pour étagères destinées à leur plus gros client, Atlantic Store Decor, fabriquant d'étagères pour des détaillants tel Loblaws. La fabrication de meubles pourrait devenir une activité complémentaire. Un centre d'appels central pour les réservations de traversier est envisagé pour Eastern Kings. La compagnie Northumberland Ferries Ltd. assure la liaison entre Wood Islands et Caribou et, par le biais d'une compagnie sœur, celles de Fundy et du golfe du Maine, autrefois assurées par Marine Atlantic. Les réservations pour ces services de traversier ainsi que celui qui relie Souris aux îles de la Madeleine pourraient être dirigées vers un centre d'appels régional. Le secteur public fait aussi face à des défis dans la région de Kings. Le réseau d'autoroutes a besoin d'être amélioré. L'usine de granules de pommes de terre de Souris recevra deux millions de cwt. (112 livres) de pommes de terre et en réexpédiera 1,2 million. Les 7 000 camions chargés chaque année auront besoin de circuler sur un meilleur réseau d'autoroutes. Dans le sud-est de l'Île-du-Prince-Édouard, on s'inquiète de la fermeture possible du traversier de Wood Islands, ce qui entraînerait des pertes d'emplois ainsi qu'une diminution du tourisme.

Au niveau de la province en général, les stratégies et les initiatives de développement économique ont surtout été concentrées, ces dernières années, sur le travail de la table ronde sur la gestion des terres exploitables. Le rapport de la table ronde a touché plusieurs secteurs économiques de l'île (surtout l'agriculture, le tourisme, l'aquaculture et les forêts). D'autres questions telles le développement domiciliaire et industriel, urbain et rural, ainsi que la protection de l'environnement, autant dans son élaboration que dans les débats législatifs et publics, ont été soulevées suite à la sortie de ce rapport<sup>50</sup>. Les discussions sur une législation potentielle de l'utilisation des terres et des droits de développement sont historiquement au cœur du développement économique et politique de l'Île-du-Prince-Édouard, entre autres, les questions de la propriété des terres et de la sécurité des droits de propriété.

---

50. *Cultivating Island Solutions*, Rapport de la Table ronde sur la gestion des terres exploitables, août 1997, 162 pages.

La table ronde a été convoquée pour résoudre le conflit qui progresse entre les agriculteurs et les résidents soucieux d'éliminer les effluves chimiques agricoles et les odeurs du bétail. Un équilibre est recherché entre, d'une part, l'utilisation des terres pour l'agriculture, les ressources aquatiques, les forêts et la pêche à des fins économiques et, d'autre part, l'étalement de la population urbaine vers les régions rurales autrefois dominées par l'agriculture. De plus, le mouvement écologique en croissance sur l'île s'est découvert des affinités avec l'industrie touristique, une industrie influente au niveau économique. L'exploitation du bois d'œuvre mature cause une déforestation rapide et préoccupe l'industrie de l'aquaculture (à cause de l'atterrissement accrue) et l'industrie touristique (à cause de la détérioration des paysages). Le rapport demeure au centre des discussions publiques sur l'île pour deux raisons : il définit clairement un large éventail de questions interreliées et il propose des possibilités de politiques modérées et réalistes, et ce sans s'aliéner des groupes critiques de producteurs. Antérieurement, un rapport d'une commission royale sur l'utilisation des terres, qui a été rapidement mis au rancart, recommandait fermement une réglementation formelle. Par contre, un comité législatif s'est rapidement penché sur environ la moitié des 87 recommandations du rapport de la table ronde, lesquelles sont maintenant en cours de réalisation. Les questions plus épineuses sont encore au stade de la discussion, comme l'aide financière pour l'amélioration des déchets d'abattoir, le zonage des terres et le contrôle du développement et subséquemment, la possibilité de légiférer le droit à l'agriculture.

Par l'étendue des questions soulevées par la table ronde et les discussions continues qu'elle a engendrée, on assiste à un véritable forum de développement économique travaillant à la fois à la définition des priorités stratégiques et à la conception de solutions pratiques. La stratégie de développement économique provinciale, entreprise par le bureau du premier ministre, n'a toutefois pas encore été développée de façon à devenir elle aussi partie du discours économique provincial. Le moment est par contre bien choisi, puisque toute emphase sur le développement économique de la communauté, ce qui devrait en principe être au cœur de la politique du premier ministre, dépendra largement de la solution des questions de politiques d'utilisation des terres. L'utilisation des terres et la stratégie de développement se retrouvent d'ailleurs au centre d'un autre débat qui provoque intérêt et controverse sur l'île : le développement de terrains de golf et d'installations auxiliaires comme les complexes hôteliers et de retraite. On remet en question la sagesse d'investir



d'importants fonds publics dans la récréation pendant que d'autres besoins font l'objet de restrictions. D'un côté, on estime que le développement de terrains de golf sur des terrains publics implique de faibles dépenses dans le tourisme, une création d'emplois limitée et, conséquemment, de faibles bénéfices sur un investissement public. De l'autre côté, on croit que le golf provoquera des ouvertures pour les secteurs de l'hébergement, du commerce de détail et de la culture. Le golf est présent dans chaque région et une expansion est prévue partout sur l'île. Des changements dans les priorités gouvernementales susceptibles d'être liés au patronage politique ont fait du golf un sujet de controverse<sup>51</sup>. La politique est aussi fortement liée au processus d'aide à l'industrie de la transformation de poisson. Selon les Conservateurs, leurs prédécesseurs libéraux auraient négligé la majorité des usines de transformation de poisson au profit de nouvelles grandes usines construites au milieu de la décennie à Tignish et Souris. Le gouvernement conservateur a décidé d'appuyer le développement d'un consortium de marketing des compagnies de transformation, incluant l'usine de Souris.

Dans la province, on s'inquiète aussi du transfert des coûts causé par les restrictions budgétaires du gouvernement et des efforts persistants pour réaliser des économies dans le secteur public, surtout dans le secteur des transports. Le service de traversier Northumberland entre Wood Islands et Caribou, Nouvelle-Écosse, est menacé depuis la décision fédérale de couper les subventions avant la fin de la décennie. Les problèmes de la gestion future de l'aéroport de Charlottetown, et surtout de ses futurs frais d'utilisation, ne sont pas encore réglés. De la même façon, l'investissement de 5,6 millions de dollars décidé par le gouvernement fédéral, en 1997, pour les ports de Summerside et Charlottetown n'a pas eu un grand impact puisque cet investissement n'affecte pas les ports de Souris et Georgetown. Il ne représente qu'une aide intérimaire en attendant le transfert prévu par Transports Canada de la gestion des ports au secteur public, aux provinces ou aux communautés d'ici 2002. L'industrie de l'alimentation s'inquiète, pour sa part, de l'imposition aux fermiers, aux transformateurs de poissons et aux camionneurs, de certaines récupérations de frais pour l'inspection et la désinfection.

Depuis les coupures récentes du gouvernement dans le secteur de la santé, plusieurs questions sont devenues litigieuses : le maintien

---

51. À la fin de 1997, le gouvernement a décidé de transférer à Golf PEI Developments Inc. environ 450 arpents de terrain adjacent à l'actuel terrain de golf de Brudenell pour la construction d'un terrain de luxe. Le prix total pourrait atteindre 20 millions de dollars en incluant le centre de formation et l'aménagement de chalets.

des services hospitaliers dans les régions rurales et les problèmes évidents de recrutement de médecins pour les services d'urgence dans les hôpitaux ruraux comme celui de Western Prince County. Non seulement la population locale en est affectée mais aussi la population potentielle des villages de retraite, laquelle représente l'espoir d'une plus grande diversification économique. Le développement en ce sens est déjà amorcé avec le projet de Mill River; on retrouve un projet semblable, résidence-et-golf, dans la région Évangéline, ainsi qu'un projet de village de retraite dans la région de Brudenell, comté de Kings.

La recherche et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée est une priorité pour les compagnies manufacturières de pointe. Ce besoin est particulièrement crucial pour les industries en biotechnologie qui recherchent des compétences de haut niveau et pour l'industrie aérospatiale, qui grandit dans la province et qui est à la recherche de personnel compétent dans le domaine de la machinerie à fine tolérance et la manutention de matériaux. D'autres compagnies aérospatiales font de la concurrence à ces industries de métaux finis, globalement et régionalement (Amherst et Halifax, Nouvelle-Écosse). Deux facteurs favorisent ces industries. Premièrement, les habitants de l'île sont déterminés à y rester s'ils trouvent un emploi valorisant et stable sur place, et deuxièmement, on arrive à attirer les émigrants qualifiés pour travailler dans de telles industries<sup>52</sup>. L'industrie en biotechnologie, nécessitant du personnel possédant une expertise scientifique au niveau du doctorat, se trouve limitée par le fait que la University of Prince Edward (UPEI) offre surtout des programmes de premier cycle<sup>53</sup>. Cela dit, les deux institutions post-secondaires de la province ont progressé au chapitre de la formation nécessaire au personnel de ces industries et de quelques autres : le Holland College, avec son programme de formation en aérotechnologie, et la UPEI et le Atlantic Veterinary College avec différents maillages et filiales axés sur le support à l'agriculture, à l'aquaculture et aux compagnies spécialisées dans certains domaines de biotechnologie, comme les vaccins et les services de diagnostics.

D'une certaine façon, l'Île-du-Prince-Édouard se caractérise par la division, quoique selon les observateurs, cette division était encore

---

52. Notons qu'en général, l'île semble avoir réussi mieux que les autres régions à retenir ses diplômés. La rectrice de la UPEI, Dr Elizabeth Epperley nous a déclaré que 5 000 des 8 000 diplômés de l'université sont restés sur l'île.

53. Tiré d'une entrevue avec le Dr Regis Duffy, président de Diagnostic Chemicals Limited.

plus palpable autrefois, alors que même les écoles, l'université et le système de santé étaient divisés entre Protestants et Catholiques (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui). La défaite des Libéraux, en 1996, a été suivie de nombreux congédiements, depuis certains hauts fonctionnaires jusqu'à des employés de la voirie, ainsi que du remplacement de plusieurs bureaux loués par l'ancien gouvernement. Dans le débat sur l'amendement provincial du Human Rights Act concernant la discrimination basée sur les idées politiques, tous les partis<sup>54</sup> ont affirmé leur dégoût pour les politiques de patronage. Toutefois, la fin du patronage politique est considérée improbable par plusieurs habitants de l'île.

La présence assidue du gouvernement dans les activités économiques de l'île représente un problème qui va bien au-delà de l'effet direct du patronage. Même pour le développement des industries axées sur l'exportation, l'adhésion à un parti (ou l'absence d'adhésion) expose une entreprise au risque qu'un changement de gouvernement favorise un compétiteur associé au parti nouvellement élu. La simple possibilité d'un changement politique devient donc une contrainte externe supplémentaire au développement commercial. Le patronage n'est évidemment pas inexistant dans les autres provinces mais il est plus visible sur l'île à cause de la petite taille de son économie.

Il est toutefois important de ne pas surestimer le pouvoir des représentants des deux gouvernements, malgré leur participation courante dans les affaires de l'île. Les secteurs public, privé et bénévole sont très forts à l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis quelques années, le secteur privé se porte bien. Dans les secteurs agricole, touristique et manufacturier, la capacité des industries à financer leur propre croissance a été renforcée par les bénéfices non distribués. De plus, le développement constant du secteur bénévole et la tradition populaire d'autonomie et de soutien collectif constituent des atouts puissants dans le processus de développement. L'Île-du-Prince-Édouard est peut-être petite et façonnée par son histoire mais nous avons eu la preuve que ses habitants refusent la résignation. L'île est maintenant reliée à la terre ferme, mais sa voie n'est pas tracée d'avance.

---

54. Le Nouveau Parti Démocratique occupe maintenant un siège au parlement, qui a été, jusqu'à une certaine mesure, un peu moins marginalisé.

## ■ Les organismes de développement économique

Les dernières décennies ont vu une évolution considérable des programmes et des politiques gouvernementales conçus pour renforcer l'économie de l'île. Les efforts de développement des gouvernements fédéral et provincial ont été assumés par des agences de développement régional, des fonds et des ministères tels l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA), le Fonds de développement économique rural (FODER), le Ministère de l'expansion économique régionale (MEER), le ministère de l'expansion industrielle régionale (MEIR), l'APECA, ainsi que par le biais de plusieurs activités autorisées grâce à des ententes de coopération. À l'échelle locale, les efforts de développement sont également nombreux comme en témoigne la surabondance d'agences de développement local et sous-régional à travers la province. Dans les années 1990 toutefois, le développement économique communautaire ou local est devenu plus important que les programmes fédéraux, à cause de la diminution des dépenses fédérales pour le développement et du désir d'adopter une approche inédite dans ce domaine. Pour refléter ces tendances, les deux paliers de gouvernement ont reconnu la nécessité pour l'île et les autres provinces de l'Atlantique, d'être plus actives au niveau local et de réduire leurs octrois aux nombreuses agences de développement.

En septembre 1995, une entente de coopération sur le développement économique est née de la fusion de six ententes conclues entre le gouvernement fédéral et celui de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette entente se nomme le Canada/Prince Edward Island Cooperation Agreement on Industrial Development (Consolidated) et a une valeur combinée de 17,5 millions de dollars. Le gouvernement fédéral assume 70 % des coûts et le gouvernement provincial 30 %. L'entente consolidée a permis de réduire le nombre de programmes qui est passé de soixante à huit : infrastructure, développement de produits touristiques, opportunités stratégiques, développement de micro-entreprises, marché et commerce, prospection, formation et développement économique communautaire<sup>55</sup>. La gestion et la planification du développement économique prévues sous l'entente consolidée relèvent surtout de l'APECA et du Department of Economic Development and Tourism. Toutefois, certaines autres agences jouent un rôle important dans le développement quotidien de l'Île-du-Prince-

55. Île-du-Prince-Édouard, Department of Economic Development and Tourism, *Annual Report 1995-96*, p. 6.

Édouard : quatre nouvelles corporations de développement rural, Entreprise PEI, deux corporations de développement urbain, le mouvement coopératif, et le Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Nous allons brièvement traiter des activités de chacune de ces agences<sup>56</sup>.

### *Les corporations de développement rural*

Quatre nouvelles corporations de développement communautaire ont été créées lors de la réorganisation du développement économique de 1995 : la WDC, la SDBA, la CDC et Opportunities East Incorporated (OEI). Le ministère et l'APECA ont fourni des fonds de démarrage et de roulement à ces agences. Les coûts d'opération de ces agences sont fournis à 70 % par le fédéral et à 30 % par le provincial, selon le Cooperation Agreement on Economic Development. Chaque région rurale de l'île est représentée par les quatre corporations qui possèdent un conseil et des règlements similaires. Les membres du conseil proviennent des différents secteurs économiques de l'île et des sous-régions comprises dans la juridiction de chaque corporation. Le tiers de ces membres est nommé par le gouvernement provincial et les deux tiers sont nommés au niveau communautaire. De plus, chaque corporation a un plan stratégique quinquennal, des plans annuels et des audits. Lors de leur création, chaque corporation devait avoir une branche de développement et une branche de prêts aux petites entreprises. Le conseil de OEI est cependant le seul à prendre en charge simultanément ces deux branches.

Les corporations de développement rural chapeautent plusieurs autres agences dans leur région. Elles ne leur fournissent pas le financement de base mais les aident à trouver des fonds. Le financement gouvernemental, comme celui de l'APECA, est normalement canalisé par les corporations. Ces quatre corporations de développement rural s'occupent parfois des programmes de l'APECA et du DRHC. À titre d'exemple, elles gèrent le programme d'aide à l'emploi autonome du DRHC et le SEED Connexion Program de l'APECA, un programme fournissant des prêts allant jusqu'à 15 000 dollars aux jeunes entrepreneurs.

La WDC, qui dessert l'ouest de l'île (West Prince entre Tyne Valley et North Cape) est née de la fusion de l'ancien West Prince Industrial

---

56. D'autres ministères fédéraux et provinciaux jouent un rôle dans le développement de l'île mais puisque leurs responsabilités sont habituellement confinées à un secteur, nous ne discuterons pas de leurs activités afin de rester brefs.

Commission (développement de projet) et du West Prince Community Futures (planification)<sup>57</sup>. Cette nouvelle agence, dont les bureaux sont à Bloomfield, gère plusieurs installations touristiques dont le Mill River Fun Park, le restaurant Mariner's Galley, le North Cape Complex et l'Aquaplex de Mill River. La WDC est aussi propriétaire de Tri-West Holdings, Crop Diagnostic Services, Western Destination Inn et ATO Properties qui fabrique des logements abordables dans West Prince. Le travail de la WDC comprend aussi le support aux petites entreprises par le développement entrepreneurial et les conseils aux petites entreprises ainsi que le développement des ressources humaines, de concert avec le DRHC, par le biais de cinq centres de formation axés sur la communauté à Alberton, Ellerslie, O'Leary, Palmer Road et Tignish. Ces centres fournissent services et soutien en matière d'information sur la santé, sur le marché du travail et sur les possibilités de formation ainsi que plusieurs autres ressources.

La région Évangéline, une enclave francophone d'origine principalement acadienne, est située à l'ouest de Summerside et est desservie par la SDBA dont les bureaux sont à Wellington. Cette région comprend Wellington et les communautés avoisinantes de Abram-Village, Mont-Carmel, Cap-Egmont, St-Chrysostome, St-Philippe, Baie-Egmont, St-Hubert, St-Gilbert, Urbainville, Maximeville, St-Timothée et St-Raphaël. Ces communautés sont unies par la langue, la culture et une tradition de coopération au développement local<sup>58</sup>. Conséquemment, une corporation de développement rural distincte a été mise sur pied pour la région Évangéline dans le but de mieux répondre aux besoins des francophones. La Société de développement de la Baie acadienne fait la promotion du tourisme culturel et coopère avec le DRHC, comme les autres corporations, pour le développement des ressources humaines et l'éducation.

La CDC, avec ses bureaux à Central Bedeque, couvre la région rurale entre les villes de Summerside et Charlottetown, à l'exception de la municipalité récréative de Cavendish. Cette corporation possède et gère East Prince Holdings Ltd., un centre industriel de 70 000 pieds carrés à Central Bedeque et assure la gestion de Victoria Wharf Development Ltd., un site touristique estival composé de deux

---

57. À l'origine, l'agence de prêt West Prince Ventures devait faire partie de la WDC. Cependant, l'agence a décidé de rester autonome. Il en va de même pour East Prince Development Corporation, corporation autonome qui a choisi de ne pas faire partie de la CDC et de la SDBA.

58. Maurice Beaudin, René Boudreau et George De Benedetti, *Nouvelles perspectives canadiennes : Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle*, op. cit. p. 54.

édifices, cinq boutiques et un restaurant situés à Victoria Harbour. La région de Borden-Carleton profite de la présence de la CDC. L'emploi à Borden, le terminal du traversier Via, dépendait beaucoup des services de traversiers (650 travailleurs). Nous avons déjà discuté du rôle de la CDC dans le prolongement de la porte d'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard.

La quatrième corporation de développement rural, la Opportunities East Incorporated, couvre Kings County, dans l'est de l'île et a été créée en 1995 par l'APECA et le ministère provincial de Economic Development and Tourism. Les bureaux de l'OEI sont à Montague et l'agence est née de la fusion de Souris Industrial Commission, Three Rivers Industrial Commission et de Eastern Ventures (division des prêts). Le conseil de OEI chapeaute Opportunities East Development Incorporated qui développe des projets non-commerciaux déjà en place et Opportunities East Lending Incorporated qui fournit des prêts allant jusqu'à 75 000 dollars aux entreprises qui ne bénéficient pas de financement conventionnel.

Les débuts de Opportunities East ne sont pas brillants et on s'entend généralement pour dire que le fonctionnement de la corporation est déficient, selon plusieurs agences fédérales et provinciales, la presse et l'opinion publique. D'après les entrevues que nous avons réalisées, la mise sur pied de l'organisation a été abordée de façon trop hiérarchique. La nomination des membres du conseil par les deux paliers de gouvernement s'est faite sans une consultation locale suffisante ni une représentation sous-régionale acceptable, semble-t-il. Un des organismes fusionnés, le Souris Industrial Commission, n'était pas une institution populaire et bien portante dans East Kings avant la création de OEI. Des problèmes d'organisation liés au conseil et au directeur général existent depuis les débuts de Opportunities East Incorporated.

Dans la région de Kings, plusieurs agences de développement sont encore en compétition, surtout à Eastern Kings. Opportunities East souffre d'un problème de confiance et les efforts de développement sont ralentis malgré le potentiel de la région à cause des problèmes d'organisation de la nouvelle corporation-parapluie et des rivalités historiques entre les communautés et les agences de développement<sup>59</sup>.

---

59. Voir Deloitte & Touche et MacIsaac Younker Roche, *A Five Year Economic Development Strategy for Eastern Prince Edward Island*, op. cit. p. 7, où l'on fait part d'un optimisme prudent : « Pourvu qu'il y est une volonté de changement ... l'est de l'Île-du-Prince-Édouard a le potentiel pour prendre la tête de la province en terme de développement économique dans les cinq prochaines années et au tournant du 21<sup>e</sup> siècle. »

Une équipe de transition a été formée par l'APECA et le Department of Economic Development and Tourism pour restructurer Opportunities East Development Corporation. Cette équipe est constituée du vice-président de l'APECA pour l'Île-du-Prince-Édouard, du gérant pour le développement communautaire du Department of Economic Development and Tourism et de deux membres du présent conseil de l'OEI. La route des réformes n'est pas encore claire pour Kings : doit-on centraliser davantage et renforcer l'autorité et la prise de décision à Kings ou alors décentraliser en reconnaissant le désir de Eastern Kings et Southern Kings de se développer séparément?

### *Les corporations de développement urbain*

La Charlottetown Area Development Corporation (CADC), créée en 1974 et incorporée l'année suivante, dessert la ville de Charlottetown telle que définie dans la fusion de 1994. Cette corporation appartient à la province (85 %) et à la municipalité (15 %). Un impôt foncier supplémentaire et les emplois générés par la corporation assurent la rentabilité des investissements. Le conseil est formé de sept directeurs nommés par la province et deux directeurs nommés par la ville. La province ne fournit pas le financement central à la CADC qui est une corporation autonome se finançant surtout par les revenus de location de ses propriétés.

Au départ, les objectifs de la corporation étaient les suivants : « revitaliser et repeupler la région de la capitale provinciale; améliorer l'accessibilité, l'attrait et l'utilisation du bord de mer; conserver, autant que possible, les rues à caractère historique et les édifices à l'architecture louable; promouvoir et encourager la croissance commerciale dans le centre de Charlottetown et, de façon générale, améliorer la vie économique et sociale dans la capitale »<sup>60</sup>. Au fil des ans, ces objectifs ont été atteints, puisque la CADC a amplement contribué aux améliorations suivantes : le mélange harmonieux d'espaces commercial et résidentiel à Harbourside délimité par les rues Pownal, Water et Queen; le développement à Peake's Wharf; le passage en bois le long de la mer; la revitalisation du centre-ville, comme la conversion d'un pâté de maisons en complexe commercial de plusieurs étages. Normalement, dans des centres urbains plus vastes, des promoteurs immobiliers du secteur privé prennent en charge ces types de projet. Le secteur privé étant restreint à l'Île-du-Prince-

---

60. Charlottetown Area Development Corporation, intitulée *CADC Mandate*, monographie non datée.



Édouard, le mandat de la CADC est de rassembler différents niveaux de gouvernement et le secteur privé pour développer des projets et stimuler le renouvellement urbain, dans des situations où ces acteurs hésiteraient à intervenir en solo. Ceci explique la présence de la corporation dans le développement immobilier. Celle-ci fait aussi de la prospection pour des firmes, quoique Enterprise PEI s'occupe principalement de cette activité.

La Summerside Regional Development Corporation (SRDC) a été créée en 1971 pour encourager le développement économique dans la région de Summerside. La SRDC est autonome, comme la corporation de Charlottetown, et elle est la propriété de la province à 75 %, de la ville de Summerside à 15 % et de la chambre de commerce à 10 % . Un conseil de neuf personnes en assure le fonctionnement : six directeurs sont nommés par la province, deux par la ville et un par la chambre de commerce.

La SRDC est un catalyseur pour le secteur privé et le secteur public. La corporation a construit le Waterfront Place Mall en 1974, dont elle continue d'assurer l'opération. Elle est propriétaire de deux édifices à bureaux, le Summerside Golf Club (acheté en 1973) et le Spinnakers' Landing (construit en 1991). Le Wyatt Centre, complété en juin 1996, est le plus récent projet. Ce centre est situé sur le bord de la mer à Summerside et abrite une salle de 527 places, le Harbourfront Jubilee Theatre (géré par la SRDC), le centre Eptek (géré par le PEI Museum et Heritage Foundation) et le PEI Sports Hall of Fame (géré par un conseil indépendant) qui ouvrira au printemps 1998. De plus, la SRDC s'implique continuellement dans des activités communautaires.

### *Enterprise Prince Edward Island*

L'agence provinciale Enterprise PEI joue un rôle important dans le développement économique de l'île. Sous l'égide du Department of Economic Development and Tourism, cette corporation publique appuie les initiatives de petites entreprises, participe à certaines mesures de capitalisation, gère un programme de prêts, offre des services-conseils et recherche de nouvelles firmes pour la province. On en retrouve des représentants au développement régional au West Prince Regional Service Centre à O'Leary, au East Prince Service Centres à Souris et Montague, au Canada Building Service Centre à Charlottetown et aussi à Summerside. La stratégie de fonctionnement de Enterprise PEI ressemble à celle du Nouveau-Brunswick :

les représentants tentent d'adapter l'ensemble proposé aux besoins des investisseurs potentiels et d'éviter les programmes trop rigides. Par contre, certains programmes de Entreprise PEI ont une structure plus ancienne, comme Equity Investors' Incentive Program, Rental Incentive Program et Venture Capital Program.

Le Trade Development Centre à Charlottetown, créé en 1995, est une branche de Entreprise PEI et est associé au gouvernement fédéral par l'entremise d'Industrie Canada, du commissaire commercial, de l'APECA et de Agriculture Canada. Le rôle du centre est d'évaluer les ouvertures commerciales pour les industries déterminantes telles que la technologie agricole, la technologie de l'aquaculture, les services, l'éducation et la formation. Le centre fournit de l'information, des renseignements aux entreprises, le développement de réseaux et il dirige des missions commerciales.

Une autre corporation cadre, Island Investment Development Incorporated, sous contrat avec Entreprise PEI, gère le PEI Government Economic Development Fund dont l'usine de granules de pommes de terre, implantée à Souris, est l'un des bénéficiaires. La stratégie d'investissement pour le développement de Entreprise PEI est orientée par secteur : l'alimentation et l'agroalimentaire, l'aérospatial, les technologies de l'information et des communications, l'industrie manufacturière légère, la biotechnologie et l'industrie pharmaceutique.

Entreprise PEI n'est pas la seule agence responsable du développement économique à l'échelle provinciale. En tête de liste, des ministères tels que Agriculture and Forestry, Fisheries and Environment et Economic Development and Tourism ont aussi leurs propres programmes et activités de développement économique.

### *Le mouvement coopératif*

Le mouvement coopératif a toujours été très bien implanté à l'Île-du-Prince-Édouard : coopératives de crédit, caisses populaires et divers types de coopératives de producteurs, de services et de détail. La région Évangéline en est l'exemple le plus frappant, puisqu'on y retrouve la plus forte densité de coopératives au Canada : dix-sept coopératives dans des domaines variés, allant de la fabrication de vêtements pour enfants et pour le sport à un salon funéraire géré par la communauté. Les coopératives de la région Évangéline emploient plus de 350 personnes et totalisent des ventes de 50 millions de

dollars<sup>61</sup>. La tradition des coopératives commence tôt, dès l'âge scolaire. La région de Tignish-Palmer Road compte aussi une grande concentration de coopératives. Les coopératives ne se retrouvent pas qu'en région francophone, mais dans plusieurs régions anglophones également. La fusion de Credit Union Central of Prince Edward Island, Co-op Central of Prince Edward Island et le Conseil de la Coopération de l'Île-du-Prince-Édouard est importante pour le mouvement coopératif<sup>62</sup>.

Le potentiel de nouveaux projets de développement communautaire augmente avec l'intégration accrue des Atlantic Canadian Credit Unions. En 1996, le Regional Co-operative Development Centre (RCDC) a été créé par le Credit Union Central of Prince Edward Island, les Credit Unions Centraux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, Co-op Atlantic, le Mouvement des caisses populaires acadiennes et Co-operators Insurance. Ce centre a pour but d'améliorer le climat économique dans les provinces Maritimes en parrainant la coopération entre les coopératives et d'amener celles-ci dans des avenues non-conventionnelles<sup>63</sup>. « Selon le RCDC, le progrès potentiel du secteur coopératif se situe dans l'interrelation et le réseau des entreprises coopératives. Un secteur coopératif établi en réseau posséderait l'infrastructure, l'expertise et la crédibilité communautaire pour devenir une véritable force pour régler de façon efficace et durable les problèmes de santé communautaire et de prospérité »<sup>64</sup>. Le RCDC a nommé un représentant du développement économique communautaire pour l'île et son bureau est dans le Credit Union Central, à Charlottetown.

### *Le développement des ressources humaines*

Plusieurs agences fédérales et provinciales s'occupent du développement des ressources humaines, une activité importante dans la province. DRHC n'est qu'un des acteurs mais ce ministère est exemplaire dans sa façon de répondre aux besoins locaux et d'encourager la création d'emplois par des projets de collaboration avec des ministères provinciaux importants et des agences provinciales et

---

61. Enterprise Management Consultants, *Evangeline Region Economic Development Plan*, op. cit., p. 9.

62. Credit Union Central of Prince Edward Island, *Annual Meeting, 1997: Delegate Workbook*, p. 52.

63. Ibid., p. 51.

64. Tiré d'une entrevue avec M. David Daughton représentant du Community Economic Development, RCDC, Charlottetown, juillet 1997.

fédérales. Les gestionnaires du DRHC tentent d'harmoniser les programmes ministériels avec les besoins des nouvelles agences de développement créées par l'APECA et le Department of Economic Development and Tourism provincial, en 1995. Le DRHC est proactif dans le soutien aux initiatives d'emploi dans le secteur privé et pour les organismes à but non-lucratif, surtout par la subvention aux salaires, selon la partie 2 du Employment Insurance Act.

Concernant le développement des ressources humaines, la coopération entre le DRHC et le ministère provincial de la santé peut sembler étonnante. Le Department of Health est très impliqué dans la promotion du développement économique de l'Île-du-Prince-Édouard et cette implication part du principe qu'un haut taux de chômage affecte négativement la santé des gens et les coûts reliés à la santé. Selon cette logique, promouvoir le développement par des dépenses dans les ressources humaines est donc un investissement profitable. En partenariat avec le Health's Employment Enhancement and Income Support Program, les centres du DRHC procurent des services de main-d'œuvre et de marché. Le but de l'agence, par une approche centrée sur l'utilisateur, est d'encourager l'autonomie et de diminuer la dépendance aux programmes sociaux. La structure du programme demeure souple ce qui permet d'intervenir rapidement afin de changer les attitudes, surtout celles des jeunes, pour qu'ils visent des emplois à long terme plus productifs. Le programme se caractérise par des interventions de groupe, une aide au revenu, l'évaluation des ouvertures d'emploi et des ateliers de recherche d'emploi.

Bien qu'il ne soit pas orienté spécifiquement sur le développement des ressources humaines à long terme, le Employment Development Agency (EDA), créé en 1993 sous l'égide du Department of Economic Development and Tourism, accorde des subventions aux organismes à but non-lucratif pour l'embauche de gens dont les prestations de l'assurance-emploi sont épuisées ou sur le point de l'être. Grâce à un budget de 4,1 millions de dollars, l'EDA trouve un emploi à environ 1 500 personnes chaque année. Sans l'aide de l'EDA, les organismes à but non-lucratif ne pourraient mener à terme plusieurs de leurs projets. L'apport de l'EDA au développement économique est significatif puisque les organismes bénévoles jouent un rôle important sur l'île.

### *Et l'avenir?*

La consolidation des ententes de coopération sur le développement économique par les deux paliers de gouvernement et la création de corporations chapeautant le développement rural ont permis une distribution plus fluide des services et du financement. Les corporations cadre sont plus autonomes et ont plus de responsabilités au niveau régional pour le développement local. Lorsque les gens participent au plan de développement de leur région, ils passent à l'action, en retirent fierté et atteignent leurs objectifs. Parmi les quatre nouvelles corporations de développement rural, trois fonctionnent bien et les projets se concrétisent. Opportunities East, nous l'avons mentionné, éprouve des difficultés à se mettre en place et à gagner la confiance des habitants de Kings mais les deux paliers de gouvernement en sont conscients et essaient de renverser la vapeur.

Les agences de développement sont encore trop nombreuses pour la taille de l'Île-du-Prince-Édouard. Il existe, en plus des agences rurales cadre, plusieurs autres corporations de développement, associations touristiques, chambres de commerce, associations de pêcheurs, d'agriculteurs, etc. Dans l'ouest de l'île, il y a seize organisations en plus de l'agence cadre, la Western Development Corporation; au moins huit autres dans la région Évangéline en plus de la Société de développement de la Baie acadienne; environ dix-neuf dans la région centrale en plus de la Central Development Corporation; et au moins vingt-trois dans l'est en plus de Opportunities East Incorporated. Le problème est simple : lorsque tout le monde s'occupe de développement économique, personne ne s'en occupe vraiment. Les deux paliers de gouvernement doivent s'acquitter de la tâche délicate d'augmenter les activités des organismes cadre sans compromettre les initiatives des agences existantes chapeautées par ces corporations. Ce défi est encore plus grand dans la région de Kings.

Un nouveau gouvernement a été élu à l'Île-du-Prince-Édouard en novembre 1996. Une emphase accrue sur le développement communautaire, visant surtout le renforcement des zones rurales, constituait une partie de la plate-forme du nouveau gouvernement. Un nouveau modèle de participation des citoyens au développement a été élaboré par le gouvernement Binns, mais les détails de ce modèle ne sont pas encore connus. Toutefois, le conseiller au développement communautaire du premier ministre nous a révélé quelques détails du « new partnership in community development ».

Par l'entremise d'une approche holistique du développement économique communautaire, le gouvernement favorise le développement des communautés plutôt que des régions, tel que souligné. Un plan de développement rural et l'élection d'un comité de citoyens permettrait à chaque communauté de coordonner les différents groupes impliqués dans le développement de chacune des communautés. Trois ministères importants (éducation, développement économique et santé) auraient le mandat de faciliter le développement des communautés et de les aider à saisir les ouvertures dans la nouvelle économie du savoir. Ces ministères mettraient les programmes en application de façon plus globale et plus compréhensive, de concert avec le partenariat au développement rural. Il y aurait à Charlottetown le Community Economic Development Bureau avec un directeur provincial et six directeurs régionaux nommés pour Eastern Kings, Southern Kings, Central, East Prince, Évangéline et West Prince. De plus, chaque région aurait son Facilitators' Group formé de gestionnaires senior du DRHC, des ministères de la santé et de l'éducation pour coordonner le travail de ces ministères à l'intérieur du plan holistique de chaque communauté. Le Senior Management Group, composé de tous les ministres provinciaux<sup>65</sup>, se réunirait périodiquement pour s'assurer de l'engagement interministériel au soutien de l'implantation d'initiatives de développement économique dans les communautés<sup>66</sup>.

Plusieurs aspects du programme doivent encore être clarifiés. Par exemple, comment ce nouveau projet intégrera-t-il les corporations cadre de développement rural créées en 1995 par l'APECA et le Department of Economic Development? Le Community Economic Development Bureau et son infrastructure centralisera-t-il la prise de décision à Charlottetown et adoptera-t-il une approche du développement partant du haut vers le bas, plutôt que de la base vers le haut, mieux adaptée au développement économique communautaire? Ces nouvelles institutions ne provoqueront-elles pas tout simplement un surplus de compétition, alors qu'il y a déjà trop d'agences de développement économique? Le temps nous le dira.

---

65. À l'intérieur du ministère, un sous-comité responsable du développement économique et communautaire serait placé sous la direction de chacun des ministres.

66. Tiré d'une entrevue avec M. Bill Buell, le conseiller du premier ministre sur le développement économique communautaire, 5 janvier 1998.



## Le secteur privé

La croissance du secteur privé de l'Île-du-Prince-Édouard tient à ses ressources naturelles, maritimes et terrestres, mais aussi au fait que la société a passé graduellement du caractère traditionnel de petite île agricole au développement d'un ensemble d'industries manufacturières et de services urbains.

Le PIB total de la province en 1996 est estimé à 2,65 milliards de dollars dont les trois quarts proviennent du secteur privé<sup>67</sup>. L'agriculture a contribué la plus grande partie de ce total en commençant par les revenus des fermes avec près de 300 millions de dollars. La valeur au débarquement de poisson totalisait un peu plus de 100 millions de dollars, à quoi s'ajoutent plus de 14 millions en aquaculture. Une partie de la production alimentaire primaire est aussi comprise dans le total des activités manufacturières de 640 millions de dollars. Le reste des activités manufacturières, incluant l'aérospatial, les produits de métal fini et les produits pharmaceutiques, avait une valeur de 190 millions de dollars. Depuis l'ouverture du pont de la Confédération, les dépenses touristiques ont augmenté de façon régulière et ont atteint 170 millions de dollars en 1996 (voir les tableaux 14 et 15)<sup>68</sup>.

Hormis les produits de la ferme et de la pêche, l'île n'a pas connu de changements significatifs récents en ce qui a trait aux produits de base et à la transformation de produits locaux. Il y a plus d'un siècle, les forêts ont été dépouillées de leur meilleur bois d'œuvre pour la construction de bateaux; il ne reste plus que du bois de moindre qualité et du bois mou qu'on expédie aux papetières de la Nouvelle-Écosse. Il n'y a pas de mines sur l'île et on doit même importer le gravier. Il n'y a pas de sources d'énergie stables sauf peut-être l'énergie éolienne et les taux d'électricité sont, depuis longtemps, les plus élevés des Maritimes.

67. Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, voir pp. 3 et 25. Plusieurs données utilisées dans ce chapitre ont été arrondies pour simplifier la lecture.

68. *Economic Impact: Tourism 1996 and 1997*, op. cit., voir la page 3 des deux documents. Ces données proviennent d'un sondage effectué auprès de 3 000 visiteurs par année et ne couvrent que la période de la mi-mai à la fin octobre.

**Tableau 14**  
**Production de certains secteurs de l'économie**  
**de l'Île-du-Prince-Édouard**

	1995	1996
PIB total (en millions de dollars courants)	2 591	2 648
<b>Industries primaires</b>		
Agriculture (fermes)	315	294
Pêche (valeur au débarquement)	116	105
Aquaculture	12	14
Forêt	28	25
<b>Industrie manufacturière</b>		
Transformation	n.d. <sup>1</sup>	642
Autre (aérospatial, métal, bioscience)	n.d. <sup>1</sup>	451
Autre (aérospatial, métal, bioscience)	n.d. <sup>1</sup>	191
Tourisme <sup>2</sup>	178	171

Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1995, 1996.

1. Aucune ventilation n'est fournie dans le rapport de 1995. De plus, le résumé de 1995 évalue la fabrication à 687,5 millions de dollars : aucune donnée directe n'est fournie pour 1996. Le graphique de la page 6 laisse à penser que l'évaluation originale a été diminuée à environ 610 millions de dollars.
2. Tiré de *Economic Impact: Tourism 1996* et même compilation pour 1997. Le total de 1997 est de 263 millions de dollars. Les statistiques sont basées sur les sondages à la sortie et ne couvrent que la période de la mi-mai à la fin octobre. Le déclin de 1995 à 1996 est dû à une baisse abrupte (de 31,4 millions en 1995 à 11 millions en 1996) des recettes provenant des voyages d'affaires dont la part relative s'est maintenue en 1997. Les recettes de voyages de loisirs ont augmenté de 14,5 millions, de 1995 à 1996.

**Tableau 15**  
**Autres secteurs économiques de l'Île-du-Prince-Édouard**  
**(au prix de production, 1986 \$)**

	1995	1996
Transport et entreposage	57,1	54,7
Autres services	54,7	58,8
Commerce de gros	71,9	75,8
Communication	88,2	98,1
Construction	142,5	133,3
Détail	134,0	138,0
Finance, assurance et immobilier	267,5	278,9
Affaires communautaires, services personnels	209,8	216,0

Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, tableau 17, p. 25.



À cela s'ajoute le problème de l'accès aux marchés et aux matières premières. Jusqu'à l'ouverture du pont de la Confédération, le transport de surface dépendait des bateaux. Un traversier provenant de l'île ou de la terre ferme mettait, dans les meilleurs délais, au moins une heure pour le trajet et souvent plus encore, tout dépendant du volume de circulation, du mauvais temps ou de l'épaisseur des glaces. Les pertes de temps et les inconvénients liés depuis toujours au transport des marchandises, les coûts élevés en énergie et le choix limité de matières premières locales ont tous contribué à façonner les diverses industries de l'île qui, peut-être plus qu'ailleurs, sont contraintes d'expédier des produits à valeur ajoutée.

L'ouverture du pont semble avoir eu plus d'effets positifs que négatifs. Les effets négatifs qui ont été identifiés, mise à part la perte de 500 emplois du traversier Marine Atlantic, semblent avoir été à deux niveaux. L'effet principal a été ressenti par les détaillants de l'île : dorénavant, les consommateurs ont tendance à se rendre à Moncton pour y faire leurs achats. Ce phénomène transfrontalier ressemble à ce qui a été vécu par les commerçants du Nouveau-Brunswick, au début des années 1990 : le taux élevé du dollar combiné à une campagne de publicité agressive des commerçants du Maine avaient drainé une part importante des ventes vers les États-Unis. Un autre facteur, quoique de moindre importance, a été la surenchère du prix du homard par les acheteurs du Nouveau-Brunswick. Ceci a eu pour effet de limiter la production et de gonfler les coûts de transformation du poisson dans la province. Les effets positifs constatés sont : une plus grande fiabilité du transport, la possibilité de contrôler les coûts du transport, un accès plus rapide aux matières premières et, tel que cité auparavant, un accroissement du tourisme.

Dans l'étude en cours sur les Maritimes, nous constatons que le secteur des affaires de la province est avantagé par rapport aux autres régions grâce à l'intérêt indéfectible du gouvernement provincial dont la planification économique et le choix d'investissements portent uniquement sur le développement à l'intérieur de la région. Il ne faut pas nier, cependant, l'existence de compétition et de jalousie, ni présumer qu'il sera toujours facile de promouvoir le développement économique dans les secteurs est et ouest de l'île. Le gouvernement provincial ne peut se laisser distraire ou contrôler par les besoins et les priorités économiques de cinq régions statistiques, comme c'est le cas pour les deux autres provinces des Maritimes. Les gens d'affaires ont tendance à corroborer cette observation : il est facile d'attirer l'attention des fonctionnaires provinciaux et des leaders politiques.

Cependant, les résultats ne sont pas toujours satisfaisants, disent-ils, bien que les décideurs soient rarement indifférents. Même imparfaite, à l'occasion, cette familiarité est avantageuse pour le secteur privé de l'île, étant donné que les décisions et les initiatives du gouvernement ont une forte incidence dans plusieurs domaines, tels que la réglementation, l'investissement, la formation et le recrutement industriel.

Il faut noter que le secteur privé est désorganisé dans certains domaines. Bien qu'il y ait plusieurs associations provinciales, on y retrouve du chevauchement et certaines lacunes paraissent évidentes<sup>69</sup>. Il n'existe pas de chambre de commerce provinciale ni d'organisme représentant l'industrie de détail. Dans certains cas, nous avons eu vent de disputes et de méfiance entre les directeurs d'associations locales, empêtrés dans leurs habituelles luttes plutôt qu'engagés dans la poursuite et le développement de buts communs. Par ailleurs, nous pouvons aussi témoigner de cas de leadership enthousiaste où un véritable consensus était véritablement recherché.

On ne peut certes dire de l'Île-du-Prince-Édouard qu'elle a réalisé un accord parfait quant aux objectifs, mais elle a largement réussi à rassembler ses ressources humaines, ses ressources renouvelables et son potentiel de planification. D'excellentes mesures sont présentement mises en œuvre et la province offre encore de grandes possibilités de croissance.

### ■ **L'agriculture : une concentration accrue sur la pomme de terre**

Le secteur privé de l'Île-du-Prince-Édouard poursuit son objectif principal et immuable : la production alimentaire. L'industrie de la pomme de terre est importante pour la province et la production de viande, de lait et de céréales est significative. Le revenu des fermes s'élevait à 294 millions de dollars en 1996. Récemment, l'industrie agricole a connu une croissance substantielle avec l'installation et l'agrandissement d'usines de transformation de pommes de terre frites par les compagnies McCain Foods Ltd. et Cavendish Farms, membre du groupe Irving. Les prix agricoles ont augmenté de plus de 40 % entre 1986 et 1995, la pomme de terre étant à ce chapitre au

69. L'association des manufacturiers de la province était, jusqu'à tout récemment, une préoccupation secondaire du bureau de l'Alliance of Manufacturers and Exporters (anciennement l'Association des manufacturiers canadiens) située au Nouveau-Brunswick; une nouvelle association, PEI Food Processors Association, rivalise le Seafood Processors Association pour le recrutement.

premier rang, et la valeur foncière des fermes est passée de moins de 740 millions de dollars en 1986 à plus de 1,4 milliard en 1996<sup>70</sup>.

Le nombre de fermes diminue mais leur taille augmente. Ce nombre est passé de 2 800 en 1986 à 2 200 en 1996. Pendant cette même période, le nombre de fermes totalisant plus de 250 000 dollars en ventes a triplé, passant de 150 à 390. La rentabilité est forte dans les dernières années : en 1995, le revenu net de toutes les opérations s'élevait à 102 millions de dollars, un chiffre record pour la décennie. Toutefois, de fortes variations affectent l'industrie : en 1993, les profits des fermes n'étaient que de 13 millions de dollars<sup>71</sup> et la rentabilité a subi une chute en 1996, causée par la baisse du prix de la pomme de terre de table, conséquences des bonnes récoltes aux États-Unis ainsi que des coûts plus élevés pour le contrôle des maladies<sup>72</sup>.

Malgré l'intérêt que suscite la forte croissance dans le domaine de la transformation industrielle des pommes de terre, les ventes de pommes de terre de table constituent encore le plus grand volume de production. En 1995, plus de 13 millions de cwt. ont été dirigés vers les marchés de la consommation, comparativement à moins de 10 millions de cwt. pour la pomme de terre destinée à la transformation et à la semence; les volumes pour le marché de la pomme de terre de table ont augmenté trois fois plus que ceux de l'utilisation industrielle. La pomme de terre de table est un produit d'exportation majeur : plus de la moitié ont été exportées en 1995-1996 et la province comptait pour les deux tiers des exportations canadiennes en 1996<sup>73</sup>. La plupart de ces exportations sont destinées aux États-Unis mais l'Algérie, Trinidad, Puerto Rico, le Venezuela, la Norvège et même la Suisse ont été des clients importants<sup>74</sup>. L'exportation internationale de pommes de terre de semence est aussi significative. À travers l'île, on retrouve plusieurs usines de nettoyage et de classification qui font l'emballage dans des sacs et des boîtes de tailles requises pour les détaillants, la restauration et l'hôtellerie. Une industrie locale produit l'équipement nécessaire pour de telles usines et pour l'entreposage moderne des fermes. Son expertise et ses systèmes commencent à être exportés.

70. Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, tableau 40.

71. *Ibid.*, 1996, tableau 36. Les profits en 1994 étaient de 65,4 millions; le sommet précédent dans la décennie était de 66,6 millions en 1989. Les données finales pour 1996 ne sont pas encore disponibles.

72. *Budget Paper B*, « Economic Review and Outlook », 1997, p. 5.

73. Île-du-Prince-Édouard, *Agricultural Statistics*, 1996, tableau 38.

74. *Ibid.*, tableau 37.

Les producteurs laitiers et les producteurs de porc ont considérablement consolidé leurs opérations au cours de la dernière décennie. Le nombre de fermes laitières est passé de 585 à 335 et celui de l'élevage de porc de 220 à 100. Les productions bovines ont chuté moins radicalement, passant de 650 à 590 et le nombre de fermes avicultrices a augmenté de 28 à 37. La production de bétail pourrait retrouver son équilibre, comme en témoignent les indicateurs suivants : de nouvelles fermes porcines majeures sont prévues et selon les dernières données, le prix du porc a augmenté d'environ 25 % en 1996<sup>75</sup>.

Ce type de production va à l'encontre du schéma traditionnel de l'agriculture de l'île puisque la production de pommes de terre n'a jamais pesé aussi lourd dans la balance. Normalement, la rotation pour un champ donné se fait selon un cycle de trois ans : une année pour la pomme de terre et deux ans pour des récoltes alternatives, comme les céréales ou le foin que l'on utilise normalement pour nourrir le bétail<sup>76</sup>. L'allocation d'une plus grande surface aux pommes de terre et la réduction globale de l'attente avant d'en replanter posent certains problèmes dont : un usage plus intense de fertilisants chimiques et d'épandage antifongique, des forêts transformées en terres pour l'agriculture et une utilisation à risque des sols de forte inclinaison. De telles pratiques font l'objet de discussions nombreuses parmi les fermiers, certes, mais aussi parmi les habitants des régions urbaines avoisinantes et des secteurs ruraux, dans l'industrie touristique et ailleurs, comme parmi les aquiculteurs pour qui la qualité de l'eau en aval des fermes représente un enjeu important.

Dans la province, la production de légumes est relativement faible mais les possibilités sont réévaluées. Il y a un producteur de champignons de taille moyenne près de Summerside. On retrouve parmi les nouvelles productions agricoles, un grand producteur d'ail et on expérimente avec de nouvelles espèces de bétail. L'industrie de la fourrure de renard était autrefois importante sur l'île mais est désormais pratiquement inexistante. La culture du tabac était auparavant forte dans l'est de l'île mais elle ne se pratique plus. Les serres

---

75. Ibid., tableau 20. La valeur à la ferme des ventes de lait et de crème (tableau 22) était de 47,5 millions; une hausse de 2,2 millions.

76. De 1991 à 1996, le total des arpents cultivés a augmenté de 10,6 %, soit un peu plus de 40 000 arpents : environ la moitié de cette différence provient de terres qui ne servent plus de pâturage et presque tout le reste provient de l'addition d'environ 15 000 arpents de terres converties à l'agriculture. L'augmentation en arpents est surtout allée à la culture de la pomme de terre qui occupe 30 000 arpents de plus en 1996 comparativement à 1991.

de tabac ont été converties par certains producteurs pour la culture des oignons et, dans quelques cas, des raisins. Les marais de canneberges sont aussi développés sans être encore commercialisés.

### ■ Les pêcheries et l'aquaculture : de la nature à l'élevage

Par son accès à la mer, l'île a un secteur de pêche de taille moyenne et très saisonnier. La taille limitée du territoire et l'abondance de stocks peu rentables pour l'industrie de la transformation limitent le développement des pêcheries. La valeur de certaines espèces, comme le hareng et le maquereau, est plutôt basse. La transformation du homard d'automne est affectée par les coûts élevés d'achat et de production. Même si la pêche se situe derrière l'agriculture au niveau de la valeur de la production alimentaire, elle emploie beaucoup de travailleurs, surtout dans les zones périphériques. Le secteur des pêches est fluctuant : dans les cinq dernières années, les débarquements ont varié entre 74 millions de dollars en 1993 et 119 millions, en 1995, avec une chute à 105 millions de dollars en 1996.

Les deux tiers de la valeur des débarquements sont attribuables au homard qui se vend 4 dollars la livre au quai depuis trois ans. Avec le temps, la prise de homard a diminué, passant de 22,8 millions de livres en 1991 à 17,5 millions en 1996. Le crabe des neiges, le hareng, le maquereau, le thon et le pétoncle contribuent aussi considérablement aux revenus de la pêche. Le poisson de fond occupait une place importante au début des années 1990 mais ce n'est plus le cas maintenant en raison du moratoire<sup>77</sup>. Enfin, la valeur de la production d'algues a aussi diminuée.

La faiblesse des ressources de pêche maritime disponibles pour l'industrie a depuis longtemps encouragé le développement de l'aquaculture et ce secteur a en effet grandement progressé dans les années 1990. La production de moules domine, ayant contribué à plus du trois quarts des ventes de 14 millions de dollars en aquaculture pour l'année 1996. Vient ensuite la culture d'huîtres et de « finfish » (truite et omble-chevalier)<sup>78</sup>. Ce secteur de l'industrie des fruits de mer est vivement stimulé par le développement d'infrastructure, un service d'appareils à éclosion, la fabrication d'équipements et le soutien au

---

77. La valeur annuelle est d'un peu plus de 7,5 millions. Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, tableau 45, voir aussi les tableaux 46 et 47.

78. *Budget Paper B*, « Economic Review and Outlook », op. cit., pp. 6, 7.

développement de produits. On compte plusieurs producteurs importants, dont Atlantic Aqua Farms (35 emplois à Orwell Cove), Atlantic Mussel Growers Co-op (17 emplois à Murray River), Hidden Valley Charr (11 emplois à North Wiltshire) et PEI Mussel Farms Inc. (40 emplois à Morell).

### ■ **La transformation des aliments et la recherche de la valeur ajoutée**

La transformation des aliments, produits de la ferme ou de la pêche, représente la plus grande source d'exportation de la province; elle valait 451 millions de dollars en 1996. L'industrie de la transformation de la pomme de terre, avec ses trois et bientôt quatre compagnies importantes, constitue la plus grande composante de ce secteur qui se concentre sur la production de frites congelées et de produits reliés. Cavendish Farm, propriété de Irving, est la plus importante compagnie et gère une usine de 700 employés, près de Kensington. La seconde est McCain Foods Ltd., près de Borden, avec une usine de frites où travaillent 160 employés. Récemment, de nouvelles installations ont été inaugurées par Small Fry où 75 employés produisent des croustilles au Slemon Park de Summerside. Dans l'est de l'île, on prévoit l'ouverture, en 1998, d'une usine de granulation de pommes de terre, usine d'une valeur de 39 millions de dollars, employant 119 personnes et se spécialisant dans la réutilisation des résidus de pommes de terre qui peuvent être utilisés pour nourrir les animaux.

Les quatorze usines de transformation du poisson de l'île, de taille moyenne et grande, ajoutent pour la plupart différents niveaux de valeur au homard. Leurs activités vont de l'emballage des queues et de paquets de homard entier congelé dans la saumure, aux produits plus avancés tels le homard vert ou cuit congelé et scellé sous vide. Les compagnies développent d'autres produits sur une base individuelle et en coopération avec le Food Technology Centre (FTC) de la province. La production actuelle inclut également le crabe des neiges traité, le crabe commun (en croissance récemment), ainsi que le hareng et le maquereau. Au plus fort de son activité, le secteur de la transformation du poisson emploie 3 000 personnes. Les usines les plus avancées fonctionnent pendant une grande partie de l'année et dans quelques cas, à l'année longue. Quelques usines importent du poisson de fond pour la transformation. Ainsi, une usine de traitement, talonnée par la compétition du Nouveau-Brunswick, a

fait venir par camion un million de livres de homard du Maine en 1997<sup>79</sup>. Pour faire face aux pressions du marché, un groupe de six transformateurs de fruits de mer se sont fusionnés pour l'achat, le traitement et le marketing. Les pêcheurs ont manifesté une certaine opposition à ce développement. Le fonctionnement de ce groupe de compagnies se fera sous une nouvelle entité : Polar Seafoods International. La fusion a été rendue possible grâce à l'affectation de 14 millions de dollars en capitaux, un investissement provincial de 7 millions (en actions privilégiées) et un emprunt de 11 millions avec une marge de crédit supplémentaire de 33 millions de dollars.

Le groupe Amalgamated Dairy Limited domine l'industrie laitière. Ce groupe compte 160 employés dans quatre sites et quatre opérations de plus petite envergure. On retrouve une usine de traitement de la viande de taille moyenne à Charlottetown, Garden Province Meats (100 employés) et quatre usines spécialisées de traitement de la viande de plus petite taille. Une usine d'embouteillage de liqueurs douces de Charlottetown, Seaman's Beverages, protégée par l'interdiction provinciale des bouteilles et canettes jetables, emploie 100 travailleurs.

L'amélioration de plusieurs produits spécialisés, locaux ou importés, augmente la valeur de produits comme la pizza, le saumon fumé, les confitures ou le café. Voici quelques exemples dignes de mention : Fine Food Investments Ltd., à DeSable, fabricants des pizzas Little Christo's, avec une augmentation à 45 employés et une nouvelle usine qui a débuté en tant que complément à un restaurant, et qui est maintenant présent sur les marchés nationaux; Atlantic Fish Specialties Ltd. à Charlottetown, avec 30 employés et vendant du saumon fumé, de la truite, du maquereau, du hareng et des pétoncles, surtout aux États-Unis; et Prince Edward Island Preserve Co. de New Glasgow, avec une quarantaine d'employés, fabricant de confitures, moutarde et vinaigre de fruit haut de gamme. Mentionnons que de nombreux développements de ce type sont encore possibles. Plusieurs petites compagnies se consacrent au développement et à la mise en marché de divers produits, parmi lesquels on retrouve Caledonia House qui fait la torrification et le mélange de café sur commande pour le marché des Maritimes et d'autres compagnies fabriquant des sauces, des produits à partir de légumineuses, des plats cuisinés, des saucisses et différentes variétés de miel.

---

79. Baxter Simms, directeur général, Royal Star Foods Limited, Tignish.

## ■ **L'industrie manufacturière de pointe : la recherche de spécialisation**

Les industries manufacturières non-alimentaires ont contribué pour 191 millions de dollars au PIB de l'Île-du-Prince-Édouard en 1996. De ce total, la contribution du secteur de la fabrication de pointe domine, surtout avec des produits métalliques finis et usinés, et une importante fabrication, en biotechnologie, de produits chimiques et de vaccins pour les humains et les animaux.

Les efforts manufacturiers de pointe sont concentrés en deux points dans la province. Le premier, West Royalty Industrial Park à Charlottetown, est le plus ancien. L'autre est Slemmon Park, un centre aérospatial installé sur le site de l'ancienne base militaire de Summerside. Ces deux centres démontrent l'ambition industrielle de l'île et sa capacité de produire des biens et services spécialisés à grande valeur ajoutée.

Parmi quelques bons exemples, à West Royalty, on retrouve Diagnostic Chemicals Limited, Padinox Inc., Diversified Metal Engineering (DME) et Tube-Fab Ltd. Diagnostic Chemicals, né d'un projet d'été mis sur pied par des étudiants en chimie de l'université, est devenu, en 28 ans, une entreprise générant plus de 15 millions de dollars par année. Ses 150 employés produisent des enzymes et d'autres réactifs utilisés dans l'équipement de diagnostic clinique. L'entreprise développe également une série d'unités jetables pour des tests de routine concernant des indicateurs de santé. La compagnie a aussi une filiale américaine de marketing au Connecticut, qui compte 20 employés. La compagnie Aqua Health Ltd.<sup>80</sup>, de plus petite taille, œuvre aussi en biotechnologie et emploie 14 personnes pour la fabrication de vaccins utilisés en aquaculture. Cette entreprise travaille en étroite collaboration avec le Atlantic Veterinary College et Agriculture Canada. Padinox, pour sa part, produit des batteries de cuisine haut de gamme en acier inoxydable pour les particuliers et les restaurants. L'entreprise emploie 65 personnes et totalise des ventes de plus de 10 millions de dollars par année. La compagnie DME, avec ses 100 employés, fabrique principalement des ensembles complets d'équipement pour une centaine de brasseries et de

---

80. Walter Parker, gérant principal par intérim. La compagnie a débuté en 1985 grâce au soutien local et fut achetée par la suite par Cobequid Life Sciences. En 1993, cette compagnie a reçu un investissement de 1,55 millions provenant de Working Ventures Canadian Fund pour l'achat de nouvel équipement à Charlottetown pour soutenir une ouverture sur le marché asiatique.



microbrasseries aux États-Unis et en Europe<sup>81</sup>. Les 40 employés de Tube-Fab fabriquent des systèmes de conduits à haute précision pour les moteurs d'avion, ainsi que des injecteurs d'insuline inventés par Advanced Medical Technologies<sup>82</sup>.

Après la fermeture de la base des Forces armées canadiennes (BFAC) de Summerside, annoncée en 1989, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni un effort conjoint pour compenser les pertes de 1 200 emplois de militaires et des salaires totalisant 50 millions de dollars par année. Un centre de traitement de la TPS a ainsi été ouvert à Summerside. De plus, le service d'entretien d'avions de la base a été maintenu pour le secteur privé, ce qui a mené à la création de Slemon Park Corporation, une corporation visant à créer un complexe de compagnies œuvrant dans la fabrication, l'entretien et la rénovation de composantes d'avions.

Le centre aérospatial possède 65 arpents d'espace de hangar et accueille quatre compagnies : Atlantic Turbines Inc., qui rénove des moteurs turbopropulseurs avec 150 employés et qui est en expansion; Allied Signal Aerospace Canada, spécialisé dans les accessoires d'avion et les réparations de systèmes de contrôle, avec 60 employés, Testori Americas Corporation, fabricant de couverts de siège en tissu et de panneaux de carrosserie moulés pour avion et métro, avec 75 employés et Wiebel Aerospace (1995) Inc., une filiale de Testori, fabricant de composantes et spécialiste en révision de systèmes d'atterrissage d'avions, avec 20 employés. Slemon Park et la province recherchent une compagnie spécialisée dans l'inspection de composantes liées à la structure des avions et à leur remplacement éventuel<sup>83</sup>.

En plus des installations et de l'aide offerte pour la formation de nouveaux employés, la suspension des impôts sur les ventes provinciales, sur la propriété et les corporations pour une période de vingt ans, donc jusqu'en 2012, a constitué un attrait majeur. L'impôt provincial est ici le facteur le plus important puisque la majorité de la production est exportée. Les entrepreneurs en aérospatial parlent d'un revenu de 110 millions de dollars l'année dernière, revenu qui pourrait doubler dans les cinq prochaines années. Les programmes de formation du Holland College se tiennent aussi à Slemon Park, programmes qu'on espère développer davantage. Pour l'instant, le

---

81. Peter Toombs, président de Diversified Metal Engineering.

82. Mark Booth, gérant de Quality Assurance and Engineering.

83. Entrevues avec Roger Coffin et Mike Everett.

Justice Institute est le plus important (17 employés), tandis que le Aircraft Maintenance Institute emploie cinq personnes mais pourrait croître et desservir l'industrie aérospatiale de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les entreprises de Slemon Park employaient un total de 627 personnes, en août 1997. Parmi les autres employeurs importants, on retrouve Emily Productions (85 employés) et Small Fry (75 employés).

Mis à part West Royalty et Slemon Park, East Isle Shipyards, de Georgetown, est la seule industrie manufacturière majeure pour laquelle Irving et les deux paliers de gouvernement ont investi dans des améliorations valant 3,5 millions de dollars. On prévoit que le nombre d'employés pourrait passer de 100 à 150. Cette industrie produit des remorqueurs ainsi que des modules de navires pour Halifax Shipyard, une autre division de Saint John Shipbuilding. Swan Speakers est encore une autre entreprise qui tente de satisfaire les exigences de l'industrie manufacturière de pointe. L'entreprise de taille modeste (huit employés) fabrique des haut-parleurs de première qualité.

### ■ **Le défi du tourisme : développer l'intérêt et allonger la saison**

C'est le secteur du tourisme qui a été le plus rapidement et le plus visiblement touché par l'ouverture du pont, le 1<sup>er</sup> juin 1997. À la fin de l'année, d'après les calculs de la province, on estimait que le nombre de visiteurs en haute saison touristique (de la mi-mai à la fin octobre) était passé de 788 000, en 1996 à 1,24 million, en 1997<sup>84</sup>. Les dépenses des visiteurs ont fait passer les revenus du tourisme de 171,2 millions de dollars, en 1996, à 262,7 millions, en 1997, consolidant ainsi la part du tourisme au PIB<sup>85</sup>. Le nombre de visiteurs provenant des Maritimes et d'ailleurs a dépassé les attentes les plus optimistes. En contrepartie, un plus grand nombre d'habitants que prévu ont utilisé le pont par affaire et (au déplaisir des commerçants) pour effectuer leurs achats. On s'attend à un accroissement de

84. *Economic Impact: Tourism 1997*, p. 3, la période couverte s'étend du 14 mai au 31 octobre.

85. La province dépend énormément de statistiques extrapolées d'un sondage effectué auprès de 3 000 visiteurs durant la belle saison. L'impact de cette industrie est donc sous-estimé puisque les statistiques ne tiennent pas compte des plaisirs hors-saison et des voyages pour les congrès. Pourtant, le développement du tourisme en dehors de la haute saison est devenu une priorité importante. Conséquemment, des données statistiques plus complètes sont plus que nécessaires pour l'industrie, ses prêteurs et ses planificateurs, afin de connaître les enjeux.

la circulation sur le pont, bien qu'avec un rythme plus lent : pour l'année 1998, l'objectif est de 1,4 million de visiteurs.

L'année 1997 s'est déroulée selon le modèle des années précédentes, soit la congestion à Charlottetown, visitée au moins une fois par près des trois quarts des touristes et à Cavendish, la destination touristique rurale la mieux développée. L'accroissement du revenu provenant du tourisme a été proportionnellement plus élevé dans les régions rurales, surtout parce que Charlottetown et Summerside connaissaient déjà des taux d'occupation élevés dans les années passées. Sur l'ensemble de l'île, la demande d'hébergement a augmenté de 60 % : le nombre de séjours d'une nuit est passé de 3,2 millions, en 1996 à 5,1 millions, en 1997. L'augmentation est de 33 % pour Charlottetown et de 16 % pour Summerside. Dans les régions rurales, l'accroissement est de 83 %. La région de South Shore, où les séjours ont plus que triplés, vient en tête de liste suivit des régions de Cavendish, West Prince et Southern Kings où les séjours ont presque doublés<sup>86</sup>.

Les dépenses des visiteurs sont allées, par ordre d'importance, à la restauration (31 %), à l'hébergement (27 %), à l'artisanat et aux souvenirs (13 %). La majorité des visiteurs canadiens provenait des provinces Maritimes, quoiqu'ils aient moins dépensé que les visiteurs de l'Ontario (57,1 millions versus 71,4 millions). Le nombre de voyages strictement d'affaires diminue; il a connu une chute abrupte en 1996 et une faible remontée en 1997<sup>87</sup>.

Le tourisme international est important pour l'industrie, bien que sa proportion soit passée de 35 % en 1996 à 22 % en 1997. L'augmentation des visiteurs canadiens explique ce changement puisque le total des visiteurs américains a légèrement augmenté (259 000 visiteurs en 1996 et 263 000 en 1997) tout comme leurs dépenses (53,5 millions de dollars en 1996 et 76,1 millions en 1997). Un total de 3 % des visiteurs arrivaient d'outre-mer et on a assisté à une augmentation du nombre de visiteurs (6 %, soit 31 400 personnes) et des revenus (26 %, soit 11,7 millions de dollars) ceci malgré la chute de 35 % du tourisme japonais, causée par les récents problèmes économiques de ce pays.

86. Les séjours d'une nuit dans les régions rurales se sont faits à 46 % dans la région de Cavendish.

87. Les totaux du *Economic Impact: Tourism 1996 and 1997* (respectivement) sont de 47 300 et 49 300 comparé à 91 100 en 1994 et 94 700 en 1995. Les dépenses des voyageurs d'affaires sont passées de 11,1 millions en 1996 à 16, 8 millions en 1997.

*Hébergement*

L'île possède un bon réseau d'hébergement, concentré en grande partie à Charlottetown, Cavendish et Summerside. Le taux d'occupation n'atteint pas sa pleine capacité sur une base annuelle, même dans les centres ouverts en toute saison<sup>88</sup>. Malgré tout, Charlottetown aura bientôt besoin, semble-t-il, d'un autre grand hôtel en plus de l'hôtel Prince Edward CP, construit récemment pour amener la tenue de conférences pendant les saisons creuses. À Summerside, de nouveaux hôtels ont été et sont encore construits, s'intégrant dans un complexe comprenant théâtre, musée et boutiques estivales. Dans l'est et l'ouest de la province, l'hébergement est limité. Le plus grand complexe hôtelier de l'île, Rodd Inns, emploie 55 personnes au plus fort de la saison touristique et gère des centres de villégiature à Mill River, dans l'ouest et à Brudenell dans l'est, ainsi que des chaînes d'hôtels à Charlottetown et Summerside.

Les auberges et les gîtes du passant se développent aussi de façon importante dans plusieurs régions de l'île. La plupart n'offrent que quelques chambres tandis que d'autres sont plus spacieuses : il s'agit d'édifices convertis ou restaurés, tel l'ancien couvent à Tignish transformé en auberge ou l'hôtel historique situé au cœur de Charlottetown et restauré par Inns on Great George. Toutefois, on retrouve surtout de petits motels saisonniers, des gîtes du passant et des maisonnettes : le guide touristique de la province, édition 1997, dénombre 670 installations de location<sup>89</sup>.

Comme dans le cas de l'hébergement, presque tous les restaurants ouverts à l'année sont situés dans les centres urbains. Au plus fort de la saison touristique, plus de 80 établissements supplémentaires, surtout situés en zones rurales, ouvrent leur porte pour le repas du soir et des soupers de homard. Le confort est rudimentaire dans la majorité des établissements saisonniers puisque le revenu limité pour une saison haute de moins de 12 semaines (et une période de pointe de 7 semaines) décourage les investissements massifs de propriétaires et de banquiers<sup>90</sup>. Voilà pourquoi le commerce touristique

---

88. Les voyages d'amateurs de sports, surtout dans le domaine du hockey amateur, contribuent grandement à la viabilité du secteur de l'hospitalité en hiver. Récemment, des efforts ont été déployés pour développer des ensembles d'activités de motoneige, de ski et de traîneaux à chiens.

89. De même que 33 campings privés, 13 campings provinciaux et ceux des parcs nationaux de l'île. Il n'y a qu'une seule auberge flottante à Charlottetown.

90. Selon Don Cudmore du Tourist Industry Association of PEI, les banques ont une règle nécessitant l'équité de propriété de 50 % sur tout prêt aux restaurants ruraux et de 25 % à Charlottetown.

ne constitue qu'un revenu d'appoint ou un emploi de semi-retraite pour plusieurs entrepreneurs.

### *La créativité et le tourisme*

À première vue, on peut croire que les touristes sont attirés à l'Île-du-Prince-Édouard pour les plages et pour Anne aux Pignons Verts. Le tableau est plus complexe et comprend plusieurs facettes qui se renforcent mutuellement. Parmi les sous-secteurs importants de la scène culturelle, on retrouve l'artisanat et les arts, comprenant la musique, le théâtre et les arts visuels.

À travers la province, l'artisanat est vendu dans 170 endroits, par le biais de magasins offrant un éventail de produits ou directement par les artisans eux-mêmes qui cherchent à réduire les intermédiaires. Des centaines d'artisans œuvrent sur l'île : pour la plupart, il s'agit d'une deuxième carrière ou d'un revenu d'appoint. Une centaine d'artisans sont impliqués dans le PEI Craft Council. Cet organisme sélectionne ses membres et les œuvres par l'entremise d'un jury de pairs et offre un service de conseils en gestion des affaires et en création artistique<sup>91</sup>. Plusieurs artisans ont été formés dans une école d'arts visuels, aujourd'hui fermée. Le vieillissement de la communauté active des artisans inquiète, d'autant plus que les nouveaux venus ne sont pas assez nombreux dans un secteur où, déjà, l'offre ne suffit pas à la demande.

Le Confederation Centre of the Arts constitue l'un des piliers de l'industrie touristique provinciale et présente le Charlottetown Festival. Ce festival propose une grande galerie d'art, une salle de spectacle où on présente la comédie musicale *Anne of Green Gables* depuis plusieurs années et d'autres productions musicales majeures, ainsi que le MacKenzie Theatre, une petite salle pour des spectacles plus intimes et audacieux. L'ouverture du pont n'a pas influencé la vente de billets pour le festival de 1997. Prendre la route l'hiver ne se fait pas facilement; le centre ne prévoit donc pas accroître substantiellement sa clientèle hivernale qui se situe actuellement entre 35 000 et 50 000 personnes.

La priorité des gérants du centre est de produire de nouveaux spectacles. Il y a longtemps qu'on a connu de grands succès de scène avec une tournée nord américaine, comme certains spectacles (*i. e.*, « By George »<sup>92</sup>) des dernières décennies. On vise à ce que le festival

91. Irène Arsenaault, directrice générale du PEI Crafts Council. On espère développer un plan d'apprentissage qui permettrait de transmettre les compétences.

92. Une revue musicale basée sur le spectacle de Broadway Tunes de George Gershwin.

d'été rivalise avec ceux de Shaw et de Stratford, en Ontario, grâce à la présentation de comédies musicales de type familial<sup>93</sup>. On espère que la présence d'un théâtre de qualité, capable de soutenir la création musicale et les techniques de scène, favorisera l'éclosion de nouvelles idées.

En plus du Charlottetown Festival, la musique et le théâtre sont présents ailleurs; par exemple, au Harbourfront Jubilee Theatre de Summerside, au King's Playhouse de Georgetown et au Victoria Playhouse. Plusieurs événements musicaux sont présentés chaque année, tels le Summerside Highland Gathering, les présentations de musique bluegrass et de violon à Rollo Bay, le festival de musique classique Indian River Festival et le Island Blue Folk Festival à Roseneath. Les festivals locaux ou thématiques présentent d'autres événements musicaux chaque semaine durant l'été. La communauté artistique et touristique cherche le moyen d'étendre ses activités sur une plus longue période. La province regorge de musées, d'attractions historiques et d'expositions thématiques. À l'exception de quelques campagnes publicitaires tapageuses, la plupart se contentent du passage des automobilistes ou d'une inscription dans le guide touristique pour attirer les visiteurs. Le manque de fonds a restreint le marketing du musée provincial, musée qui a pignon sur rue à plusieurs endroits<sup>94</sup>.

Le secteur des beaux-arts éprouve des difficultés dans sa recherche de fonds pour le développement. Le conseil provincial des arts se plaint d'ailleurs de la diminution de l'aide financière du gouvernement provincial et d'organismes fédéraux, tels le Conseil canadien et Patrimoine Canada. Selon une étude de Patrimoine Canada, menée en 1998, le secteur culturel dans son ensemble, incluant les arts, l'artisanat et le soutien technique aux théâtres, a contribué pour 64 millions de dollars au PIB et employé 2 400 personnes<sup>95</sup>. Un rapport provincial sur le secteur des arts a été publié et au printemps dernier, la législation et la planification ont été esquissées en vue d'un nouveau conseil des arts et d'une fondation vouée à la levée de fonds<sup>96</sup>.

---

93. Curtis Barlow, directeur général, Confederation Centre of the Arts.

94. Judy MacDonald, directrice générale, PEI Council of the Arts.

95. *The Health and Vitality of the Culture Sector in Prince Edward Island*, rapport prototype, novembre 1997. M.G. Durand, Statistique Canada.

96. Don LeClair, Department of Education, Î.-P.-É., mars 1998.

### *Le tourisme actif*

La province compte 12 terrains de golf, cotés de très bons à excellents et quelques terrains plus rudimentaires de par-3. En haute saison, l'activité augmente sur les grands terrains. Avec ses plaines ondulantes et la proximité de la mer, l'île possède les atouts nécessaires pour développer ce secteur. Ce dernier a été favorisé par le gouvernement provincial avec, entre autres, l'ouverture au début de la décennie du « The Links at Crowbush Cove », terrain hautement coté. Le secteur privé a aussi largement contribué à l'établissement, à l'agrandissement et à l'amélioration de terrains avec l'ouverture d'un neuf trous à Belfast, l'agrandissement du terrain de Clyde River (18 trous) et les améliorations aux terrains de Rustico, Glen Afton, Stanhope et Belvedere. Dans l'ouest de l'île, on prévoit développer des terrains dans les régions de Wellington et de Tignish.

À la fin de 1997, la province a cédé un lot au groupe Brudenell River Developments pour l'aménagement d'un second terrain à Brudenell. Le groupe prévoit dépenser entre 6 et 8 millions de dollars pour l'aménagement du terrain et de cours de golf. Une nouvelle compagnie, propriété du gouvernement, la Golf Links Prince Edward Island, gèrera le nouveau terrain, de même que les terrains provinciaux de Brudenell, Crowbush Cove et Mill River. Les priorités de développement ont ainsi pris un virage, avec la mise en veilleuse des plans d'aménagement d'un terrain de luxe qui pourrait être construit pour 6,5 à 7,5 millions de dollars sur le site du parc provincial Cabot, au nord de Kensington (et qui devait compléter Crowbush Cove)<sup>97</sup>.

L'ouverture du pont a permis l'utilisation accrue des terrains en 1997, une augmentation qui pourra s'étendre aux inter-saisons, période où les terrains sont utilisés à 50 % et moins. Les journées de golf étant plus courtes en automne, des activités de soirée doivent être offertes, ce qui représente un sérieux défi pour les terrains qui sont éloignés des services restant ouverts pendant une bonne partie de l'automne. Les campagnes de marketing s'adressent aux golfeurs des Maritimes et de l'Ontario, tandis que peu d'efforts ont été faits pour attirer ceux du Québec. Le marché de la Nouvelle-Angleterre n'a pas été approché à cause de son coût de publicité élevé. On tente d'attirer les golfeuses par le biais des revues. Les succès de la professionnelle Lorie Kane sur le circuit de la Ladies Professional Golf

---

97. Selon Grant MacRae, le directeur général de Golf PEI, le développement immédiat du terrain de Cabot Park est ralenti par la concession du terrain au jamboree des scouts de 2001.

Association ont contribué à promouvoir le golf à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'industrie de la course sous harnais, un élément du patrimoine provincial, a été et pourrait redevenir une attraction touristique importante avec les pistes de Charlottetown et de Summerside. Cette industrie rapporte environ 15 millions de dollars annuellement et fournit de l'emploi à 180 personnes<sup>98</sup>. Elle connaît cependant un déclin. Le nombre de compétiteurs, de spectateurs et de paris a diminué et la clientèle vieillit car les jeunes s'intéressent à autre chose. L'ouverture du pont pourrait profiter à cette industrie en attirant les adeptes de Moncton où la piste a été fermée au début des années 1990. L'influence du pont ne s'est pas vraiment fait sentir en 1997, probablement à cause des efforts de marketing déficients<sup>99</sup>. L'Atlantic Lottery Commission a reçu le mandat de faire revivre cette industrie.

Pour ce qui est de l'écotourisme, un secteur en pleine expansion, les installations et les services se développent rapidement. Sur l'ensemble de l'île, des sentiers de randonnée pédestre et d'interprétation de la nature ainsi que des sites d'observation d'oiseaux sont aménagés à l'intérieur des terres et sur le bord de la mer. Les amateurs de la nature sont bien servis en termes de cartes et de guides d'édition locale, de commerces variés, de boutiques pour amateurs de vélo et de kayak.

Le développement rapide de la Confederation Trail est à mentionner. Cette ancienne voie ferrée de 350 km, abandonnée dans les années 1980, a été transformée en piste de randonnée et est entretenue d'est en ouest. On peut y circuler à bicyclette, sur les sentiers plats, depuis Kensington au centre de l'île, jusqu'à Tignish au nord-ouest et de Mount Stewart (au nord-est de Charlottetown) et Elmira, au nord-est. Le sentier de Mount Stewart à Cardigan est en construction; des embranchements relient déjà Cardigan, Montague et Georgetown. Pour une utilisation maximale de la piste, le parcours du centre de l'île doit être complété, surtout de Charlottetown à Kensington et Borden. Pour circuler à bicyclette à travers le centre de l'île, entre le pont et la capitale, il faut emprunter l'autoroute Transcanadienne avec sa circulation dense ou encore les chemins de terre

---

98. Smith Green Management Consultants, *Final Report – P.E.I. Harness Racing Industry Viability Study*, 19 septembre 1996, p. 37. Notons que ce secteur réutilise en grande partie l'argent de la province; une fraction seulement des revenus d'entrée et de pari vient de parieurs de l'extérieur de la province.

99. Entrevue avec John Eldon Green, 19 novembre 1997.



présentés en lignes droites sur les cartes routières mais en réalité remplis de montées et de descentes abruptes.

### ■ **Le commerce de détail : le défi des frontières**

Le monde des commerçants de l'île se caractérise depuis longtemps par son conservatisme. Les centres d'achats et les supermarchés ont fait leur apparition tardivement. Les commerçants locaux les ont longtemps combattus et le magasinage se fait encore au centre-ville, dans plusieurs communautés. Les commerçants de Charlottetown ont longtemps profité du flot annuel de touristes et ne sont généralement pas incités à l'innovation.

L'ouverture du pont affecte de façon différente les divers secteurs de l'industrie du détail. Les détaillants en alimentation ont peu à craindre de l'ouverture du pont. Les vendeurs de souvenir, de T-shirts et de livres prospéreront sans doute. Le secteur tributaire des acheteurs locaux pour des marchandises telles que les vêtements, les ordinateurs et les meubles, est le secteur le plus à risque.

Les marchands de ce dernier secteur sont confrontés à un important magasinage interfrontalier. L'industrie du détail était mal préparée pour y faire face. Les discussions sur les effets possibles de l'ouverture du pont se sont intensifiées peu avant son ouverture, alors qu'un an plus tôt, elles suscitaient peu d'intérêt. Les commerçants prétendaient connaître leurs clients mais tel n'était pas le cas. Les Acadiens de l'ouest de l'île, habitués à faire affaire avec les commerçants de Summerside, ne s'arrêtent plus à cet endroit lorsqu'ils partent pour Moncton où ils retrouvent un environnement social et commercial plus accueillant. Les Acadiens ne sont pas les seuls à être attirés par le Grand Moncton. Les consommateurs de l'ensemble de l'île s'y rendent aussi et l'année dernière les commerçants ont déployé une énergie monstre pour trouver le moyen de reconquérir ces consommateurs.

Le gouvernement provincial, en réponse aux demandes d'un nouveau petit groupe de leaders dans le commerce de détail, a renoncé au plafond de 100 dollars sur l'exemption de taxe de vente pour les vêtements et les chaussures. Sur ces produits, seule la TPS s'applique. Par cette mesure, on entend attirer des clients sur l'île pour des achats importants de vêtements ou du moins, ajouter le vêtement sans taxe à la liste des incitations à visiter l'île. Pour combattre l'attrait de la ville de Moncton, certains marchands ont pris l'initiative d'assumer pour leurs clients le coût du péage du pont.

Le commerce au détail a aussi connu des soubresauts. La compagnie Eaton a décidé de fermer son magasin du centre-ville de Charlottetown parce que celui-ci était trop petit pour s'adapter aux changements prévus par cette chaîne dans ses plus grandes succursales ailleurs au Canada. Le K-Mart de Charlottetown a été transformé en magasin Zellers suite à la vente de l'ancienne chaîne à la Compagnie de la Baie d'Hudson. La viabilité des dépanneurs fut sérieusement menacée, suite à la décision du gouvernement de retirer les terminaux de loterie vidéo. La province entend compenser les pertes de revenu provoqués par cette décision en doublant la commission sur la vente de billets de loterie dans ces magasins. Cette aide diminuera avec les années, à mesure que la transition financière s'effectuera.

### ■ **Le transport : plus facile par la route**

Le secteur du transport à l'Île-du-Prince-Édouard s'est considérablement transformé avec l'ouverture du pont de la Confédération. Les effets ont été surtout ressentis dans l'industrie du camionnage; les camions subissant plus de retard que les voitures à cause de l'espace limité sur les traversiers. Les retards étaient multipliés par la densité de la circulation pendant la saison estivale et les fins de semaine ainsi que par les glaces, l'hiver. Les camions qui arrivaient à l'un des postes de Marine Atlantic, devaient souvent attendre deux ou trois bateaux avant de pouvoir embarquer. La qualité du transport devenait donc un point crucial pour l'importation et l'exportation. Les industries primaires, secondaires et tertiaires ont été forcées d'adapter leurs produits en raison des contraintes liées au transport, en vue d'en maximiser la valeur.

L'ouverture du pont permet des économies appréciables pour certains opérateurs. À titre d'exemple, le trajet aller-retour d'un camionneur qui livre du bétail à l'usine Hub de Moncton se fait en trois heures; il est donc possible de faire deux ou trois livraisons par jour, alors qu'auparavant, il était rarement possible de faire deux aller-retour complets en respectant la règle sur les heures de service permises aux camionneurs<sup>100</sup>. Le pont est souvent interdit aux camions vides à cause de la force des vents, mais les camions retenus peuvent toutefois traverser en groupe lorsque les conditions le permettent. Les délais pour la pesée à Borden sont alors mineurs.

---

100. Lowell Hogg, propriétaire et président de J.L. Hogg Transport, Cornwall.

Pour les compagnies de transport de pommes de terre, l'échange de services se fait plus facilement avec les transporteurs qui rapportent de la marchandise du centre du Canada vers les Maritimes, ce qui rentabilise leurs voyages. Cependant, les taux de transport sont demeurés assez stables, selon ces transporteurs, et si l'île s'est rapprochée du continent grâce au pont, l'abolition en 1995 de la subvention fédérale au commerce interprovincial a éloigné Toronto davantage de l'île<sup>101</sup>.

L'impact de l'ouverture du pont est encore plus grand sur les manufacturiers qui importent des composantes ou qui vendent principalement à l'extérieur de la province ou sur le marché international. Une commande qui auparavant pouvait prendre des jours à arriver est maintenant souvent livrée le jour même. L'inventaire de pièces et de matériaux nécessaires pour couvrir les délais de transport a donc été réduit, de même que les frais afférents. Le service d'entretien des fournisseurs extérieurs est également plus rapide. Pour une livraison à Halifax, le camionneur ne doit plus se rendre sur l'île la veille pour prendre un conteneur pour l'exportation le lendemain. À titre d'exemple, un transporteur spécialisé de Summerside peut promettre la livraison le même jour de moteurs d'avions turbo-propulseurs reconstruits, de Slemon Park au Connecticut, puisque l'accès à la terre ferme est assuré.

Les changements dans la politique fédérale du transport vont vraisemblablement se faire sentir sur le transport aérien et maritime de marchandises. Un aéroport offre un service régulier aux passagers à Charlottetown et sa gestion doit être transférée à la municipalité, mais ce transfert ne se fera pas sans problème. Charlottetown étant une capitale provinciale, son aéroport fait partie des 26 aéroports fédéraux considérés « nationaux », et selon Transports Canada, les autorités locales doivent assumer les frais d'entretien et de rénovation à partir des revenus de l'aéroport. Les aéroports dont le volume de passagers est semblable, mais qui ne sont pas « nationaux », comme celui de Sydney en Nouvelle-Écosse, sont transférés au coût symbolique de un dollar et ils peuvent obtenir des octrois pour les installations<sup>102</sup>. À Charlottetown, le revenu provenant des passagers et

---

101. Rod Nicholson, directeur général, Mid-Isle Farms, Borden.

102. Gerry Gallant, coordonnateur de transition, Charlottetown Airport Authority Inc., 26 novembre 1997. Il y a peu d'activités de cargo ou de courrier. On étudie la possibilité d'utiliser l'aéroport comme centre d'exportation pour l'industrie de la moule. Autrement, le transfert pourrait être profitable à long terme, surtout à cause des 100 arpents de terrain dépassant les exigences de l'aéroport et qui pourrait être utilisés pour combler le manque de terrain industriel à Charlottetown. Toutefois, cet avantage ne peut probablement pas compenser pour la hausse des coûts d'opération engendrée par le transfert des responsabilités.

potentiellement générateur de capital, a diminué ces dernières années, dont 8 % l'année dernière<sup>103</sup>. L'ouverture du pont et l'amélioration des routes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse ont facilité les voyages par voie terrestre, et ceci est source de graves préoccupations, d'autant plus que la différence entre un aller-retour de Toronto à Charlottetown (1 180 dollars) et de Toronto à Moncton (880 dollars), est de 300 dollars. Le prix élevé des billets limite les déplacements en avion (un voyage d'affaires aller-retour pour Halifax coûte 450 dollars).

Dans le domaine du transport maritime, on craint la cessation des opérations du gouvernement fédéral dans les quatre ports de l'île. Deux de ces ports ont une circulation et un tonnage supérieurs aux autres. Charlottetown domine, suivi de Summerside, tandis que Souris et Georgetown sont loin derrière. Georgetown n'a reçu que trois navires en 1995. Les octrois pour le fonctionnement sont source d'inquiétude, de même que le coût du dragage, surtout pour le port de Summerside, le plus important pour l'exportation de pommes de terre. Les importations de carburant et d'autres produits sont considérables, à Charlottetown surtout<sup>104</sup>. À la fin de 1997, Transports Canada a annoncé une dépense de 5,6 millions de dollars pour rénover les ports de Charlottetown et de Summerside, sans toutefois signaler de changement dans ses plans de se retirer de toutes les activités portuaires d'ici 2002.

Le service de traversier de Northumberland Ferries Limited (NFL) entre Wood Islands (Île-du-Prince-Édouard) et Caribou (près de Pictou, Nouvelle-Écosse) semble maintenant menacé, puisque le gouvernement fédéral a déclaré qu'il prévoit éliminer sa subvention annuelle au service de 3 millions de dollars avant la saison de navigation de l'an 2000. Malgré la présence du pont, le NFL a maintenu sa part dans le commerce du camionnage en 1997, principalement pour l'exportation du bois aux moulins de la Nouvelle-Écosse. Toutefois, le nombre d'automobiles a diminué de 20 %. Une nouvelle tarification

103. Ibid., Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, tableau 63, le total des arrivées et départs a diminué de 212 492 en 1989 à 192 085 en 1996, une différence de 20 407 (-9,6 %).

104. Ibid., Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, *Annual Statistical Review*, 1996, tableaux 61-62. Le tableau 26 énumère les marchés d'exportation par valeur de dollar : des 341 millions de dollars d'exportation, 262 millions sont allés aux États-Unis, suivi du Japon (11,4 millions), de la France (10,85 millions), du Venezuela (6,65 millions) et de Trinidad et Tobago (4,55 millions). Les produits de l'agriculture et de la pêche (239 millions) viennent en tête, parmi les catégories identifiées (*i. e.*, en dehors des « transactions spéciales », peu importe ce qu'elles sont), la machinerie et l'équipement se classent au deuxième rang (32 millions).

est en vigueur depuis juillet 1997, afin de rendre le coût du traversier plus concurrentiel face aux taux de péage du pont; le coût total pour tous les occupants d'une automobile revient à 45 dollars. Pour faire face à la baisse des affaires touristiques, la compagnie prévoit élargir le type de partenariat qui a permis une promotion mutuelle du tourisme entre l'est de l'Île-du-Prince-Édouard et le comté de Pictou à l'été de 1997<sup>105</sup>.

## ■ Les communications : vers le commerce électronique

Si l'île s'est rapproché du continent nord américain avec l'ouverture du pont, elle a aussi fait de grands pas pour se rapprocher du reste du monde avec les télécommunications. Fait très important, la compagnie provinciale de téléphone, Island Tel, a remplacé en moins de cinq ans son ancien système analogique par un système entièrement numérique, comprenant deux liens de fibre optique à la terre ferme et un anneau de fibre optique de 48 à 72 fibres autour de l'île. L'emploi a augmenté modérément au sein de cette compagnie, soit de 325 employés en 1993 à 350 en 1997. Quelques-uns ont pris leur retraite tandis que d'autres qui travaillaient avec le système analogique se sont recyclés et ont été mutés ailleurs dans la compagnie; on a aussi embauché de nouveaux employés. Une filiale de systèmes de télécommunications a aussi été mise sur pied, Island Advanced Solutions, qui fournit du travail à 12 personnes.

La présence de ce système a convaincu la compagnie Watts Communications Inc. de Toronto, d'installer deux centres d'appels à l'Île-du-Prince-Édouard, soit un à Charlottetown et l'autre à Summerside, avec 250 employés chacun. La présence de bureaux fédéraux importants (Anciens combattants Canada, Revenu Canada à Charlottetown, le centre de TPS à Summerside) ainsi que le soutien technique et la formation déjà en place ont favorisé l'arrivée de ces centres d'appels.

---

105. John Cormier, vice-président de Northumberland Ferries Limited. NFL gère deux traversiers, le Confederation, construit il y a quelques années à Pictou et le Holiday Island, un ancien traversier estival de Marine Atlantic. Les services fonctionnent de mai à la fin décembre. L'emploi maximal atteint 185 employés, ce qui est bien en-dessous du total antérieur de NFL situé à plus de 300 employés. Ceci s'explique par la fusion de la flotte qui est passée de quatre navires à deux. Si l'emploi a diminué sur la traversée traditionnelle de la compagnie, il a quelque peu augmenté dans le bureau chef grâce à la création d'une compagnie sœur, Bay Ferries. Cette compagnie s'occupe maintenant des services Digby-Saint John et Yarmouth-Bar Harbour, autrefois opérés par Marine Atlantic.

La conversion d'Island Tel au système numérique a permis d'éliminer les lignes multiples et d'élargir le service d'appels locaux à travers l'île. Les écoles, les bibliothèques et les bureaux du gouvernement sont tous branchés sur internet avec une vitesse minimale d'accès de 128 k/s. La plupart des régions rurales ont maintenant accès à internet grâce au programme d'accès communautaire d'Industrie Canada. En plus d'offrir son propre accès au service national Internet Sympatico, Island Tel peut accueillir une troisième ligne avec le Internet Service Providers (ISP) pour respecter son engagement de recruter des individus et des entreprises au sein de l'industrie des télécommunications. À travers l'île, plusieurs entreprises font des ventes par catalogue sur internet tandis que d'autres réalisent et diffusent des pages pour internet. L'application de la technologie internet aux fins d'apprentissage à distance se développe considérablement; une des principales initiatives implique la UPEI et le Holland College.

Les expériences commerciales avec internet n'ont pas toutes portées fruit, comme en témoigne le gouvernement de la province. Celui-ci avait confié à une compagnie locale, PEInet, l'accès internet à l'information et à son réseau administratif. Cette compagnie a été reprise par Cycor et ensuite par Hookup Communications, une compagnie nationale ISP qui s'est placée sous la loi de la faillite à la fin de 1997. Ces événements ont perturbé les services gouvernementaux et la province a perdu son investissement de 500 000 dollars dans les actions communes de Hookup.

### ■ **Le support au savoir, à la formation et aux systèmes experts**

De nombreuses institutions de soutien au développement de produits et services sont accessibles pour le secteur privé de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces institutions sont impliquées dans la formation de la main-d'œuvre et assistent à la recherche de nouvelles ouvertures.

L'encadrement à l'industrie du savoir est surtout concentré sur le secteur de l'alimentation. Le FTC, une filiale de Entreprise PEI, offre des services de tests de santé, de développement de produits et d'innovation de systèmes. Par des contrats avec l'industrie en recherche et développement, le FTC tente d'augmenter la faible valeur du homard d'automne et de développer des produits à partir de la moule. Le FTC soutient aussi le développement de la technologie « grading glove » en aquaculture et participe à l'exploration et au développement de marchés pour l'exportation de systèmes de manutention et

d'entreposage de la pomme de terre en Europe de l'Est, où la technologie agricole est peu développée<sup>106</sup>. Le Atlantic Veterinary College, une institution régionale dont la taille et la réputation prennent de l'ampleur, s'intéresse maintenant au développement de l'aquaculture en plus de ses programmes traditionnels sur les animaux de ferme. Le collège s'implique auprès des producteurs en aquaculture et des manufacturiers en biotechnologie<sup>107</sup>. L'expertise d'Agriculture Canada, qui gère un centre de recherche et deux fermes, profite à l'industrie agricole, ce qui a permis de développer génétiquement une pomme de terre résistante aux coléoptères. Le ministère participe aussi intensivement avec de nombreuses institutions, à la recherche et au diagnostic de maladies présentes dans les cultures, le bétail et en aquaculture. Les services de production et d'inspection alimentaire du ministère sont essentiels pour les exportateurs de la province.

La nouvelle orientation de la UPEI permet des liens avec le secteur privé dans un plus grand nombre de domaines et ceci, selon sa présidente Dr Elizabeth Epperley, pour que l'université devienne plutôt un oasis qu'une forteresse du savoir. L'université veut maintenir son rôle de lien pour les centres académiques qui étudient le développement économique et communautaire, plus précisément l'investissement, les lois commerciales, la santé, entre autres, tout en respectant sa mission de favoriser l'excellence académique. En collaboration avec une industrie provinciale du savoir, l'université a contribué à l'adaptation du Knowledge Assessment Methodology développé par le United States National Research Council. Cette contribution, une des plus importantes avec un partenaire provincial, a permis de faire une évaluation communautaire étendue au sujet du développement commercial des technologies de l'information et de l'amélioration des services à la communauté. Cette évaluation visait à savoir si les conditions nécessaires sont en place à l'Île-du-Prince-Édouard pour supporter un tel développement. Les études approfondies d'autres aspects économiques de la province par la Institute of Island Studies en coopération avec la communauté, aident aussi l'université dans ses intérêts à l'externe<sup>108</sup>. L'université

---

106. Par l'adaptation d'outils utilisés à l'origine pour détecter les noyaux creux dans les pommes de terre, pour sélectionner les oursins plein d'œufs.

107. Pour connaître plus en détails les activités en biotechnologie à l'Île-du-Prince-Édouard et les défis auxquelles les initiatives en biotechnologie font face en général, voir Fabrice Rigaux, *Les biotechnologies industrielles dans les provinces de l'Atlantique : De l'émergence au développement?*, Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1998.

108. Harry Baglole, directeur de l'Institut.

joue également un rôle central dans un projet multidisciplinaire à long terme, impliquant des chercheurs et des gestionnaires d'îles de différentes juridictions dans l'Atlantique Nord, dont le but est d'échanger sur diverses questions économiques communes.

Les entreprises de pointe en biotechnologie et en aérospatial ont vu leurs besoins en personnel satisfaits jusqu'à un certain point; le recrutement de personnel senior se fait souvent à l'extérieur de la province, surtout en biotechnologie. À l'intérieur de la région, le personnel qualifié en aérospatial est assez mobile et il est souvent recruté par les industries de la Nouvelle-Écosse. Toutefois, les compagnies aérospatiales de Summerside ont comblé la majeure partie de leurs besoins en personnel par la formation de travailleurs locaux sur le site même de Slemon Park, formation offerte par le Aviation Maintenance Institute du Holland College. Ce collège prévoit étendre ses services de formation du personnel en aérospatial pour l'ensemble des Maritimes. C'est en ce sens que le collège avait créé le Atlantic Tourism and Hospitality Institute et sa division du Justice Institute of Canada, un précédent qui attire de nombreux étudiants des autres provinces<sup>109</sup>.

Le Holland College offre une formation générale au niveau de la communauté. Toutefois, puisqu'il est reconnu pour répondre rapidement aux besoins de formation, le collège veut continuer à développer des systèmes de formation ponctuels, des programmes et des méthodes sur mesure, applicables dans un cadre de travail, pour les travailleurs d'expérience au service d'un employeur qui doit se mettre à jour au sujet des nouveaux systèmes de gestion et de garantie de la qualité<sup>110</sup>. Le collège vient de mettre sur pied le Information Technology and Education Centre et entend devenir un centre à petite échelle pour les entreprises en technologie de l'information, impliqué au départ avec une compagnie engagée dans un projet de développement du multimédia à Halifax.

## ■ Le support aux investissements

La province regorge d'entreprises à propriété individuelle qui bénéficient des services de toutes les banques à charte majeures du Canada et de l'activité des coopératives de crédit. Quelques compagnies sont inscrites à la bourse : Maritime Electric (Fortis) et Island

109. Bien sûr, rien n'est acquis. La Nouvelle-Écosse a décidé récemment de prendre en charge la formation des nouveaux policiers qui avaient été préalablement envoyés à Summerside.

110. Bill MacPherson, directeur, planification et développement, Holland College.



Tel (Maritime Tel), les plus importantes, encouragent la propriété locale d'actions minoritaires. Récemment, une petite compagnie de développement de logiciels de Charlottetown, Aquilium Software Corporation, s'est inscrite à la bourse, écoulant deux millions de dollars d'actions par le biais de la Bourse de l'Alberta<sup>111</sup>. Les dirigeants d'autres compagnies nous ont dit envisager d'ici quelques années faire leurs propres offres publiques initiales. Leurs intentions seront éventuellement dévoilées. Par ailleurs, CHC Helicopter Corporation, une compagnie publique basée à Terre-Neuve, veut transformer sa filiale Atlantic Turbines Inc., de Summerside, de même que deux autres filiales spécialisées en entretien d'avions, en une nouvelle entité publique connue sous le nom de Vector Aerospace Corporation<sup>112</sup>. La nouvelle compagnie prévoit entretenir plus de moteurs d'avion que ne l'autorise son permis actuel et espère profiter d'un espace de hangar de trois arpents disponible à Slemon Park.

Les services de soutien aux affaires sont nombreux, tant au niveau fédéral et provincial que régional, et comprennent des fonctions de prêt et d'investissement pour les commerces et les futurs entrepreneurs. Ces services sont analysés dans une autre section du présent volume. Des investisseurs informels existent aussi. Ils ont tendance à investir dans des secteurs qu'ils connaissent (*i. e.*, l'agriculture) et préfèrent rester dans l'ombre, comme c'est le cas partout. Toutefois, quelques-uns de ces investisseurs supportent l'innovation, comme ceux qui ont aidé Aquilium et d'autres entreprises à prendre leur envol.

Huit investisseurs informels, ainsi que Working Ventures Canadian Fund et l'APECA ont mis sur pied un petit fond, PEI Capital Inc. Cet organisme cherche des placements de capital-risques de bas niveau pour son fonds commun de 1,4 million de dollars qui a débuté en 1998 avec un investissement de 40 000 dollars dans une usine de

---

111. La compagnie a développé des logiciels de bases de données et de facturation (Windows NT) destinés aux marchés de l'eau, de l'électricité et du gaz pour les marchés de taille moyenne (moins de 100 000 connections), incluant une solution développée en entreprise pour le problème de code de l'an 2000. Après la conversion des droits vendus plus tôt aux investisseurs informels locaux, l'argent qui reste servira pour l'ouverture de bureaux de marketing dans plusieurs villes des États-Unis (brochure de la compagnie, 24 novembre 1997).

112. Vector Aerospace Corporation, *Preliminary Prospectus*, 24 avril 1998. Le document n'indique ni le nombre d'actions à émettre ni leur prix et elle souligne qu'aucun profit de la vente d'actions initiale ne renflouerait la nouvelle compagnie. ATI compte pour un peu plus de 30 % des ventes des trois entités qui seront fusionnées pour devenir Vector (les autres sont situées en Colombie-Britannique (hélicoptères) et au Royaume-Uni (moteurs d'avions européens).

portes de sécurité. Les compagnies de capital-risques institutionnelles n'ont pas eu un grand succès dans la province. La vente d'actions sur l'île a rapporté 13 millions de dollars à Working Ventures, mais seule une petite partie de ce montant a été investi dans la province, dont le gouvernement a décrété un moratoire sur les crédits d'impôt aux acheteurs d'actions de toute compagnie dont le capital-risques est assumé par les travailleurs<sup>113</sup>. Au niveau du soutien à l'investissement provenant de l'extérieur, les entreprises de l'île ont surtout recours au fonds des immigrants investisseurs, recueilli auprès d'immigrants potentiels. Ces fonds sont prêtés à de faibles taux d'intérêt pour 5 ans. Dans ce secteur, PEI Opportunities Funds, une compagnie privée ayant amassé 150 millions de dollars depuis 1986, a été le plus actif jusqu'à ce qu'un changement de réglementation fédérale l'exclut de la scène, ainsi que l'ensemble des promoteurs de fonds privé<sup>114</sup>. Le programme d'immigrants investisseurs est encore valide, et le gouvernement de l'île a amassé 56 millions de dollars grâce à trois « Island Funds ». Un quatrième fonds de ce type est envisagé<sup>115</sup>.

## ■ Le défi des nouvelles liaisons

Pour compenser ses désavantages en termes de coût de transport et d'énergie ainsi que son manque de matières premières, le secteur privé de l'Île-du-Prince-Édouard a bonifié les produits de base disponibles et s'est diversifié vers la production de composantes industrielles et de produits finis comportant une grande valeur ajoutée.

Le meilleur exemple est la gamme impressionnante de sous-produits commercialisés d'après le personnage fictif, Anne Shirley. La création de Lucy Maud Montgomery, *Anne of Green Gables*, est à l'origine de la comédie musicale qui a attiré des millions de spectateurs

---

113. Un montant de 1,55 millions de dollars pour Cobequid Life Sciences (Aqua Health); 700 000 \$ pour Atlantic Video Lottery Inc., Summerside; et 147 000 \$ pour PEI Capital Inc. Total : 2,4 millions de dollars.

114. Entrevue avec M. Mike Arnold, président, le 15 décembre 1997. Il mentionne que les fonds ont été prêtés dans tous les secteurs de l'économie, même dans l'immobilier (lorsque c'était permis). Il n'y a eu aucun manquement. La compagnie gère encore des prêts émis il y a quelques années et poursuit ses activités de recherche d'investissements, sous contrat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

115. Lennie Kelly, Entreprise PEI. La liste des investissements soutenus par les prêts des immigrants investisseurs à travers la province comprend : Crowbush Cove et Brudenell Resort, 7,5 millions de dollars chacun; la rénovation du bord de mer de Charlottetown, 8,5 millions; Master Packaging (Irving – Borden-Carleton redéveloppement), 9 millions; Testori Americas, 4 millions; Loyalist Country Inn, Summerside, 2 millions; Lank Farms, 1,23 millions; Watts, 4,03 millions; et Agra West usine de granulation, Souris, 11 millions.

au fil des ans; sa prétendue maison est au cœur des affaires touristiques à Cavendish; son nom et son image quittent l'île dans les valises de dizaines de milliers de touristes chaque année, sous forme d'assiettes, de poupées et de bonnets. Une compagnie de production de films a même su créer 85 emplois à Summerside pour le tournage d'une série télévisée mettant en vedette *Emily of New Moon*, une autre héroïne de Montgomery.

Anne elle-même, qui se plaignait parfois d'un univers trop limité et trop banal, serait étonnée de la créativité des gens d'affaires dans la mise en marché du matériel littéraire de Montgomery et de l'ampleur des possibilités ainsi exploitées : un service de mariage à Cavendish, des visites guidées des écoles où son auteure a enseigné, et même la vente de maisons préfabriquées de style Green Gables à l'étranger. Anne ne serait pas moins surprise et même ravie devant l'imagination démontrée par son ancien pays, toujours aussi rempli de contradictions, mais en constante évolution. Le monde des affaires de l'île, comme nous l'avons généralement décrit ici, sait utiliser et renouveler son imagination et ses applications, en développant à la fois les arts et les produits concrets.

Les gens de l'île parlent souvent du pont comme d'une grande structure faite de piliers et d'arches de béton, et de ce qu'il signifie en tant que liaison avec le monde extérieur. Mais ces gens ont déjà traversé un plus grand pont à partir du siècle dernier, un pont bâti avec l'éducation, l'urbanisation grandissante de la culture rurale, et une connexion avec un plus grand univers de voisins et de partenaires commerciaux. Le secteur des affaires de l'île suit ses objectifs traditionnels, mais il a aussi alimenté et développé une variété de nouveaux champs économiques, plantés autour d'oasis de créativité. Grâce à ses initiatives de liaison, par le biais de missions commerciales et des technologies des télécommunications, et à sa souplesse sociale grandissante, l'Île-du-Prince-Édouard devient un laboratoire économique où l'on peut observer les chocs de la globalisation œuvrant à vitesse accélérée. Plusieurs habitants de l'île nous ont montré qu'ils savent déjà manœuvrer habilement sur les différentes routes de ce nouveau monde.





## Le secteur public

La participation du gouvernement à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a pris de l'ampleur dans les années 1970 et 1980. Le premier développement important a eu lieu au début des années 1970 avec la signature d'un accord fédéral provincial pour le développement économique, le Comprehensive Development Plan, en vigueur de 1969 à 1984, accompagné d'une augmentation des dépenses provinciales en santé et en éducation. Un rapport indique que les dépenses fédérales sur les produits et services se sont accrues de près de 11 % par année (en dollars constants) entre 1971 et 1976<sup>116</sup>. L'administration publique a connu une deuxième période de développement entre 1981 et 1985, attribuable en grande partie à l'aménagement des quartiers généraux du ministère des Anciens combattants Canada à Charlottetown durant cette période. De plus, les ententes EDER (entente de développement économique régional) ont été renégociées à cette époque.

Dès 1990, l'administration publique est devenue un élément important de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Voici des indices de son importance<sup>117</sup> :

- Le pourcentage du PIB provenant de l'administration publique et de la défense était de 17,5 %, le plus élevé au pays. En comparaison, il est de 13,3 % en Nouvelle-Écosse et de 6 % au Canada.
- Les transferts fédéraux directs à la province représentaient 46 % des revenus provinciaux.
- Près du tiers des emplois appartenaient au secteur public.
- Le montant payé en assurance-chômage était estimé à 140 millions de dollars (pour une province où les dépenses courantes pour les produits et services se chiffraient à 275 millions).

Le gouvernement a investi des sommes considérables dans l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard et a ainsi contribué, sans aucun doute, à rapprocher de la moyenne nationale les salaires et les services dont

116. Île-du-Prince-Édouard, *Economic Overview of Prince Edward Island*, novembre 1990.

117. Conference Board of Canada.

jouissent les gens de l'île. Cependant, au début des années 1990, l'économie de la province et du pays a connu un ralentissement et le gouvernement fédéral a dû aborder de front le problème du déficit et de la dette. Les gouvernements provinciaux à travers le pays ont dû faire face à des coupures budgétaires. Les paiements de péréquation à l'Île-du-Prince-Édouard ont été réduits durant trois années consécutives; il y a eu aussi des coupures dans les paiements de transfert pour la santé, l'éducation et les services sociaux. À Summerside, la Base des forces armées canadiennes, un employeur important, a été fermée. Les investissements fédéraux dans la région ont diminué. La somme des dépenses courantes du gouvernement fédéral, calculée en fonction du PIB, est passée de 81 à 69 % entre 1990 et 1995.

Dans les années 1990, le gouvernement provincial a dû faire face, pour la première fois, à de sérieux déficits, causés en grande partie par la réduction des paiements de transfert fédéraux. On a dû se rendre à l'évidence : les fonds publics qui avaient alimenté l'économie de l'île ces vingt dernières années ne sont plus autant disponibles. La province a commencé à prendre conscience de la nécessité de l'autosuffisance.

Dans cette section, nous présentons un bref survol de l'importance du secteur public pour l'Île-du-Prince-Édouard et des changements survenus dans les années 1990. Nous verrons ensuite comment le gouvernement a fait face à la situation.

### ■ **L'importance du secteur public pour l'Île-du-Prince-Édouard : les tendances**

Les dépenses fédérales peuvent se diviser en trois grandes catégories : les fonctions fédérales directes (dépenses courantes pour les produits et services, y compris les salaires des employés fédéraux), les transferts au gouvernement provincial et municipal pour le fonctionnement, et les transferts aux individus et aux entreprises. Le tableau suivant présente un survol des dépenses fédérales pour l'Île-du-Prince-Édouard au cours de la dernière décennie.

**Tableau 16**  
**Dépenses fédérales pour l'Île-du-Prince-Édouard**  
**(en millions de dollars)**

<b>Dépenses courantes</b>	<b>1987</b>	<b>1990</b>	<b>1993</b>	<b>1995</b>
Produits et services (courants)	229	263	261	280
Paiements de transfert				
Aux individus	281	325	448	414
Subventions, soutien en capital	44	69	55	46
À la province	240	322	289	324
Aux municipalités	2	4	5	5
Intérêt sur la dette publique	135	197	180	213
<b>Total des dépenses courantes</b>	<b>931</b>	<b>1 180</b>	<b>1 238</b>	<b>1 282</b>

Source : Statistique Canada, *Provincial Economic Accounts*, estimations annuelles (cat. 13-213-PPB), 1996, tableau 6.

En 1995, la distribution des dépenses fédérales entre ces secteurs généraux s'est établie comme suit : dépenses courantes, 280 millions de dollars, soit 26 % du total des trois catégories, transferts à la province et aux municipalités, 329 millions, soit 31 %, transferts aux individus et aux entreprises, 460 millions, soit 43 %. Comme on peut le constater, la part la plus importante des transferts fédéraux est allée aux individus et aux entreprises (dans les sections suivantes, ces trois catégories seront décrites en détail).

Le tableau 17 présente un survol des revenus et des dépenses du gouvernement provincial pour la même période. On notera, par exemple, que le paiement de transfert de 324 millions de dollars du fédéral à la province, en 1995, indiqué comme dépense fédérale dans le tableau précédent, est inscrit comme revenu provincial dans le tableau 17. Ce tableau indique que les transferts fédéraux représentent près de 46 % des revenus provinciaux en 1990 et 39,7 % en 1995. Aujourd'hui, ce chiffre s'établit aux environs de 37 %. La proportion de revenus provinciaux provenant du gouvernement fédéral a diminué considérablement dans les années 1990.

**Tableau 17**  
**Revenus et dépenses du gouvernement provincial,**  
**Île-du-Prince-Édouard (en millions de dollars)**

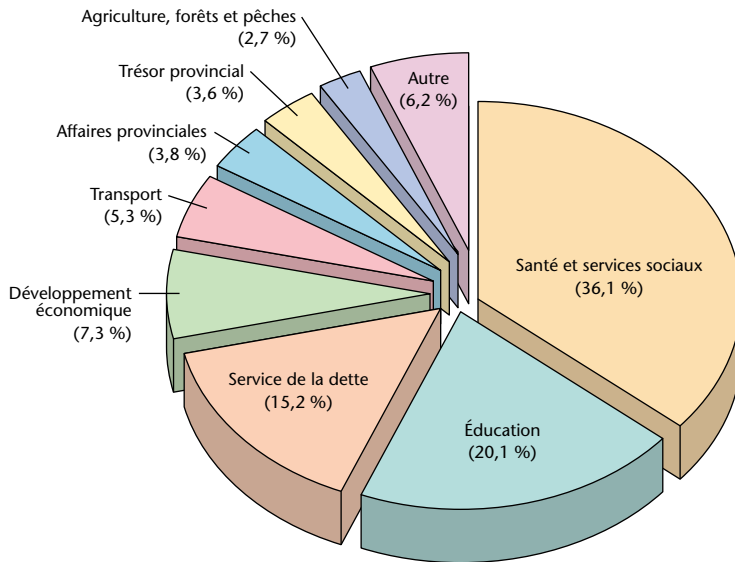
	1987	1990	1993	1995
<b>Revenus</b>				
Taxes directes et indirectes, autres transferts provenant d'individus	253	321	365	398
Paiements de transfert du gouvernement fédéral	240	322	289	324
Revenu d'investissement	45	62	86	95
<b>Revenu total</b>	<b>538</b>	<b>705</b>	<b>740</b>	<b>817</b>
Pourcentage des transferts fédéraux sur le revenu de la province	44,6	45,7	39,0	39,7
<b>Dépenses courantes</b>				
Produits et services (courants)	189	275	308	288
Paiements de transfert :				
Aux individus	83	106	119	117
Subventions	29	37	32	35
Aux autres niveaux de gouvernement				
Municipalités	85	106	124	115
Hôpitaux	65	72	87	76
Intérêt sur la dette publique	63	83	107	115
<b>Dépenses totales courantes</b>	<b>514</b>	<b>679</b>	<b>777</b>	<b>746</b>

Source : Statistique Canada, *Provincial Economic Accounts*, estimations annuelles (cat. 13-213- PPB), 1996, tableau 7.

La plus grande dépense provinciale (228 millions de dollars en 1995) est allée aux produits et services. C'est essentiellement avec cette somme que le gouvernement fonctionne et paie le salaire de ses employés. Pour l'année fiscale 1995-1996, les dépenses courantes par ministère sont indiquées par ordre d'importance à la figure 14. On remarquera que plus du tiers du budget provincial va à la santé et aux services sociaux. L'éducation est le deuxième secteur en importance, suivi de la dette.



**Figure 14**  
**Dépenses du gouvernement provincial par ministère,**  
**Île-du-Prince-Édouard, 1995-1996**



Source : Île-du-Prince-Édouard, *Public Accounts*, 1996.

## ■ L'emploi dans le secteur public

Selon Statistique Canada, le secteur public au Canada comprend tous les organismes, commerciaux ou non, sous le contrôle de l'État. Les deux principales composantes sont le gouvernement et les entreprises commerciales gouvernementales<sup>118</sup>. Les deux tableaux qui suivent représentent l'emploi dans le secteur public sur l'Île-du-Prince-Édouard pour la période de 1991 à 1995. Le tableau 18 indique le nombre d'emplois et le tableau 19, les salaires (les données sur l'emploi sont des moyennes annuelles, pour la masse salariale, il s'agit du total annuel).

118. Le gouvernement comprend les trois niveaux de gouvernement avec leurs ministères, agences, conseils, commissions et fonds spéciaux; les institutions d'éducation publique; les installations culturelles; les agences sociales et de la santé; et les services gérant les programmes de sécurité sociale. On exclut les universités et les centres de soins résidentiels religieux ou laïcs, les commissions scolaires de Terre-Neuve, des Premières Nations et des Inuits. Les entreprises commerciales gouvernementales sont des organismes qui font des affaires (elles sont similaires aux entreprises privées mais sont contrôlées par le gouvernement).

**Tableau 18**  
**L'emploi dans le secteur public par domaine choisi,**  
**Île-du-Prince-Édouard, 1991-1995**

	1991	1992	1993	1994	1995
Gouvernement, tous les niveaux	13 530	12 907	12 780	12 926	12 723
Gouvernement fédéral	3 122	2 629	2 670	3 152	3 032
Gouvernement provincial	7 544	7 411	7 142	6 866	6 809
Hôpitaux publics	2 252	2 229	2 104	1 977	1 966
Gouvernement local	2 863	2 868	2 968	2 907	2 883
Commissions scolaires	2 410	2 406	2 500	2 416	2 368
Entreprises commerciales gouvernementales, tous les niveaux	1 487	1 408	1 311	1 339	1 179
Entreprises commerciales gouvernementales fédérales	1 144	1 119	1 006	1 050	891
Entreprises commerciales gouvernementales provinciales	343	289	305	289	288
<b>Total pour le secteur public</b>	<b>15 017</b>	<b>14 315</b>	<b>14 091</b>	<b>14 265</b>	<b>13 902</b>

Source : Statistique Canada, *Public Sector Employment, Wages and Salaries*, (cat. 72-209-XPB), 1995, compilé par Maurice Beaudin.

Statistique Canada rapporte que le nombre total d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard était de 53 000 en 1991 et de 59 000 en 1995. Par conséquent, 28 % de la main-d'œuvre travaillait dans le secteur public en 1991; en 1995, ce nombre est passé à 23,6 %. Au niveau national, les employés du secteur public représentaient 21 % de l'ensemble des travailleurs salariés au Canada, en 1995.

À travers le pays, l'emploi dans le secteur public a atteint un sommet en 1992 et diminue depuis lors. La raison en est que le gouvernement tente de sabrer dans les dépenses et de s'attaquer au déficit. Les salaires fédéraux ont aussi diminué, bien que de façon plus lente que le nombre d'emplois à cause de l'effet des indemnités de licenciement.

Le total d'employés du secteur public a diminué de 7,4 % entre 1991 et 1995, à l'Île-du-Prince-Édouard. La diminution des emplois au sein du gouvernement fédéral a été plus lente qu'au niveau provincial, c'est-à-dire 3 % pour le fédéral (une diminution de 3 122 à 3 032 emplois) et 10 % pour le provincial (de 5 544 à 6 809 emplois).

**Tableau 19**  
**Salaires par secteur choisi, Île-du-Prince-Édouard, 1991-1995**  
**(en millions de dollars)**

	1991	1992	1993	1994	1995
Gouvernement	410	409	413	419	412
Gouvernement fédéral	119	108	108	121	117
Provincial et territorial	195	200	202	195	194
Hôpitaux publics	52	52	51	50	52
Gouvernement local	96	101	104	104	102
Commissions scolaires	84	88	91	90	88
Entreprises commerciales gouvernementales, tous les niveaux	43	42	44	43	39
Entreprises commerciales gouvernementales fédérales	35	34	35	35	32
Entreprises commerciales gouvernementales provinciales	8	8	8	7	7
<b>Total pour le secteur public</b>	<b>453</b>	<b>451</b>	<b>457</b>	<b>462</b>	<b>451</b>

Source : Statistique Canada, *Public Sector Employment, Wages and Salaries*, (cat. 72-209-XPB), 1995, compilé par Maurice Beaudin.

L'employeur fédéral le plus important dans la province est le ministère des Anciens combattants, qui emploie 850 personnes et verse annuellement 38 millions de dollars en salaire (1997) et le centre de traitement de la TPS avec 700 employés et 18 millions de dollars en salaire. Ce centre, en opération depuis la fin de 1993, a été installé à l'Île-du-Prince-Édouard pour compenser partiellement la fermeture de la BFAC de Summerside où 800 personnes travaillaient. Dans le tableau 18, la réduction des emplois au sein du gouvernement fédéral de 1991 à 1992 est causée par la fermeture de la base militaire et l'accroissement de l'emploi de 1993 à 1994 représente l'ouverture du centre de traitement de la TPS. Vient ensuite une nouvelle réduction en 1995 attribuable au budget fédéral qui comportait une importante réduction du nombre de fonctionnaires à travers le pays.

Les autres employeurs fédéraux sont : Transports Canada, La Garde côtière canadienne, Emploi et immigration Canada, le Parc national, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Au niveau provincial, la réduction du nombre de fonctionnaires reflète la réduction de la taille du gouvernement ces dernières années et particulièrement en 1994. Il en sera question plus loin. En plus des fonctionnaires, les employeurs provinciaux sont : la University of Prince Edward Island, le Holland College, les sept hôpitaux de la province et les maisons de retraite provinciales.

Comme l'indique le tableau 19, il n'y a qu'une légère baisse des salaires entre 1991 et 1995, en dépit d'une baisse générale du nombre d'emplois.

### ■ Les transferts fédéraux au gouvernement provincial

Les revenus provinciaux courants sont composés du transfert des paiements fédéraux et des revenus propres à la province (telles les taxes directes et indirectes). Le tableau suivant détaille les paiements de transfert du fédéral au gouvernement provincial en 1990-1991 et en 1995-1996.

**Tableau 20**  
**Les transferts fédéraux au gouvernement**  
**de l'Île-du-Prince-Édouard (en millions de dollars)**

	1990-1991	1995-1996
Péréquation	206,2	187,9
Financement des programmes établis	48,4	52,4
Régimes d'assistance publique du Canada	28,5	36,4
Ententes de coopérations (EDER)	14,0	13,8 <sup>1</sup>
PUITTA <sup>2</sup>	1,4	0,0
Emploi Canada	2,9	1,7
Autres revenus fédéraux	10,2	16,1
<b>Total des revenus fédéraux</b>	<b>311,6</b>	<b>308,3</b>
Total des revenus propres à la province	366,0	436,0
Total des revenus provinciaux courants	677,6	744,3

Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, Compilation of Fiscal Framework Material, *Budget 1996-97*, décembre 1996.

1. Incluant 5,2 millions du programme d'infrastructure fédérale-provinciale

2. Lois sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique (PUITTA)

La source la plus importante de revenus fédéraux est de loin la péréquation qui représentait 66 % de l'ensemble des transferts fédé-

raux en 1990-1991 et plus de 60 % en 1995-1996<sup>119</sup>. La péréquation consiste en une subvention inconditionnelle destinée à hausser la capacité de revenu des provinces les plus pauvres. Le but, tel que défini dans la constitution canadienne, est de s'assurer que tous les gouvernements provinciaux ont suffisamment de revenus pour procurer des niveaux relativement comparables de services publics et ce, à des taux de taxation comparables.

À mesure que l'économie d'une province s'améliore, les paiements de péréquation diminuent. Comme il s'agit d'une subvention per capita, la péréquation est influencée par les variations de population. La province a l'entière discrétion dans la manière dont elle dispose des sommes provenant de cette aide financière.

La péréquation est extrêmement importante pour contrebalancer l'impact du faible revenu et du manque de ressources en générant des revenus provinciaux. Per capita, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve sont les provinces qui dépendent le plus de la péréquation. Ceci dit, les autres provinces atlantiques en sont aussi fortement dépendantes.

Les deux autres types les plus importants de transferts fédéraux sont le financement des programmes établis (FPE), créé comme support aux soins de santé et à l'éducation post-secondaire et le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) qui accorde des fonds à frais partagés pour les programmes de bien-être social éligibles. En 1996-1997, ces deux programmes ont été remplacés par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Avec l'abolition du RAPC, les coûts du bien-être social ne sont plus partagés.

Bien que le tableau 20 indique un total de 14 millions de dollars en transferts pour le développement économique annuel, en réalité, ces transferts ont atteint un sommet en 1994-1995 pour totaliser 19 millions de dollars. Les Lois sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique rapportaient à l'Île-du-Prince-Édouard 2,3 millions de dollars en 1994-1995 mais le budget fédéral les a abolies en 1995.

---

119. Les droits à la péréquation sont déterminés selon une formule complexe mesurant la capacité de la province de se procurer des revenus à partir des taxes et d'autres sources internes dans 40 secteurs différents (taxe de vente, taxe sur l'alcool, redevance sur le pétrole, etc.). Si la province n'a pas de redevances sur le pétrole, par exemple, le programme fédéral complète le revenu de cette source au niveau du standard, utilisant le taux de taxation national moyen pour ce revenu. La norme actuelle de péréquation s'établit selon la moyenne per capita de la capacité de cinq provinces de se procurer des revenus : l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

## ■ Les transferts fédéraux aux individus et aux entreprises

Tel qu'indiqué dans le tableau suivant, les transferts fédéraux aux individus étaient évalués à 414 millions de dollars en 1995 et les transferts aux entreprises atteignaient 46 millions.

**Tableau 21**  
**Transferts fédéraux aux individus et aux entreprises**  
**(en millions de dollars)**

	1990	1995
Assurance-chômage	140	167
Pension de la sécurité de la vieillesse	106	119
Pensions aux employés du gouvernement	21	35
Allocations familiales	14	—
Pensions de guerre	13	15
Allocations aux anciens combattants	6	7
Transferts individuels divers	25	71
<b>Total des transferts fédéraux aux individus</b>	<b>325</b>	<b>414</b>
Subventions à l'agriculture	14	42
Autres subventions	37	28
Ajustement pour la comptabilité d'exercice	5	-38
<b>Total des subventions fédérales</b>	<b>56</b>	<b>32</b>
Aide fédérale en capital	13	14
<b>Total des transferts fédéraux aux entreprises</b>	<b>69</b>	<b>46</b>
<b>Total des transferts</b>	<b>394</b>	<b>460</b>

Source : Statistique Canada, (cat. 13-213), 1996, tableaux 15, 16.

Les paiements de transfert fédéraux aux gens de l'Île-du-Prince-Édouard vont principalement à l'assurance-chômage et aux prestations de la sécurité de la vieillesse. Le montant versé pour l'assurance-chômage était de 167 millions de dollars en 1995, ce qui représente 40 % du total des transferts aux individus. Ce montant a atteint un sommet de 210 millions en 1992-1993 et il est en baisse depuis. Les 119 millions versés en prestations de la sécurité de la vieillesse représentent 29 % du total des transferts aux individus.

Les paiements de transfert sont une source très importante de revenu pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1990, le total des transferts des gouvernements fédéral et provincial était évalué à 487 millions de dollars, soit 23 % du revenu des individus

cette année-là (la province effectue aussi des transferts directs aux individus par le biais du bien-être social). En 1995, les transferts aux individus représentaient 621 millions de dollars, soit près de 25 % du revenu des individus<sup>120</sup>. Les données comparables pour l'ensemble du Canada étaient de 14,5 % en 1990 et de 17 % en 1995.

L'assurance-chômage représentait 28,7 % du total des transferts aux individus en 1990 et 26,9 % en 1995, soit une légère baisse. On peut en conclure que si le pourcentage du transfert des paiements a continué d'augmenter dans les années 1990 au niveau du revenu personnel, le pourcentage du total du revenu provenant de l'assurance-chômage est en baisse.

Les transferts fédéraux aux entreprises par le biais de subventions se divisent en trois volets : le soutien à l'agriculture, les subventions aux entreprises et les pertes d'entreprises gouvernementales. Les subventions à l'agriculture ont surtout servi les producteurs de porc, de pommes de terre et de produits laitiers. Soulignons que les subventions à l'agriculture ont beaucoup augmenté entre 1987 et 1995, bien qu'elles aient été réduites de façon radicale en 1996.

### ■ La réaction du gouvernement provincial face aux coupures

À la fin des années 1980, la gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard encourait des déficits annuels de moins de 20 millions de dollars. En général, ce phénomène s'explique par la force des économies au niveau national et des autres provinces (ce qui augmentait les paiements de péréquation). Cependant, au début des années 1990, l'économie a commencé à ralentir au niveau national et provincial. Le PIB réel du Canada a baissé de 0,2 % en 1990 et de 1,8 % en 1991. Même si le taux réel du PIB, aux prix du marché, a augmenté pour l'Île-du-Prince-Édouard de 0,9 % en 1990 et de 1,2 % en 1991, le revenu total de la province, après inflation, pour l'année fiscale 1991-1992, a effectivement chuté de 0,13 % alors que les dépenses augmentaient de 4 %.

C'est en 1991-1992 que le gouvernement provincial a fait face, pour la première fois, à un sérieux déficit. Le déficit a atteint un sommet en 1992-1993 (82,5 millions de dollars) et a poursuivi son augmentation jusqu'en 1995-1996, année où la province a réalisé un surplus de 3,9 millions de dollars. Les deux années suivantes ont connu un déficit. Ces déficits tenaient principalement aux coupures

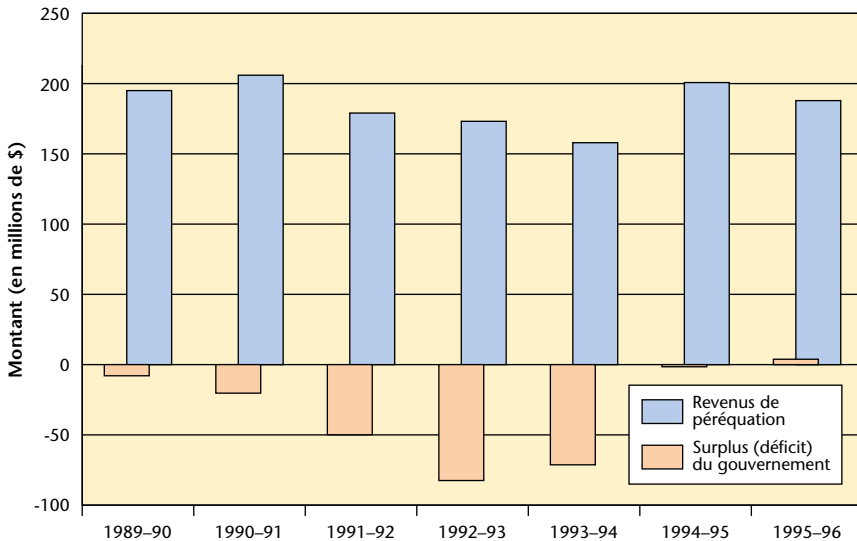
120. Statistique Canada, cat. 13-213, 1996, tableaux 15, 19.

du gouvernement fédéral, surtout dans les paiements de péréquation<sup>121</sup>.

La figure suivante démontre l'apport de la péréquation au budget provincial durant les années 1990.

Figure 15

**Paiements fédéraux de péréquation vs  
bilan de l'administration provinciale, Île-du-Prince-Édouard**



Source : Île-du-Prince-Édouard, Department of the Provincial Treasury, Compilation of Fiscal Framework Material, Budget 1996-97, décembre 1996.

La combinaison inusitée de deux facteurs négatifs importants a forcé la réduction des paiements de péréquation pendant trois années consécutives, d'après les documents du gouvernement fédéral. Un de ces facteurs a été la révision des populations par Statistique Canada, qui a abaissé de façon notable la part de la population de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces révisions ont fait suite au recensement de 1991 de même qu'au changement à la définition du terme population. La fermeture de la base de Summerside a aussi causé une baisse de population.

La récession canadienne constitue le deuxième facteur puisqu'elle a réduit le revenu des provinces (c'est-à-dire les sommes qui sont

121. Durant l'année fiscale 1993-1994, les revenus de source fédérale étaient en réalité plus bas qu'ils ne l'avaient été en 1988-1989.



partagées par la péréquation). La récession a été le plus durement ressentie dans les provinces centrales; la situation de l'Île-du-Prince-Édouard s'est donc relativement améliorée. Puisque la péréquation compense pour les manques à gagner relatifs, les paiements à l'Île-du-Prince-Édouard ont ainsi été réduits.

Pour le gouvernement provincial, il devenait impossible de continuer à accumuler des déficits de cette ampleur à cause de leur influence sur les coûts du crédit et de l'effet à long terme sur sa capacité à maintenir ses programmes. Les fonds nécessaires au service de la dette devaient être détournés des programmes sociaux ou du développement économique. Le gouvernement provincial a reconnu que pour maintenir le niveau des systèmes d'éducation et de santé, il doit tendre à plus d'autonomie dans la recherche de sources de revenus tout en continuant de restreindre ses dépenses.

Conséquemment, les gouvernements provinciaux ont adopté une série de mesures fiscales au cours de la dernière décennie<sup>122</sup>. La plus spectaculaire a été la diminution de 7,5 % des salaires de tous les fonctionnaires, le 1<sup>er</sup> avril 1994 (amendée plus tard à 3,5 % pour les salariés de moins de 28 000 dollars). Cette mesure a épargné 23 millions de dollars en salaire cette année là. Le gouvernement a aussi réduit ses programmes de 29 millions de dollars. En un an, le déficit est passé de 71,5 à 1,5 millions principalement grâce à ces deux mesures. La taille du gouvernement a aussi été radicalement diminuée en 1993 et 1994. Le nombre de fonctionnaires provinciaux a diminué de 735 en cinq ans.

Pour la première fois en cent ans, on a modifié les circonscriptions électorales : certains territoires qui auparavant comprenaient deux circonscriptions ont été élargis pour n'en comprendre qu'une seule. Le nombre de comtés est ainsi passé de 32 à 27. Sous Catherine Callbeck (élue le 29 mars 1993), le nombre de ministères est passé de 14 à 8 et le cabinet a été réduit à neuf membres (dont un ministre sans portefeuille).

Des réformes majeures ont aussi été entreprises dans le domaine de la santé. Les soins de santé comptent pour environ un tiers du budget alors que la population vieillit. Pour pallier aux coupures fédérales dans les soins de santé, la réforme a prévu de mettre davantage l'emphase sur la prévention plutôt que sur les soins de santé

---

122. Tant le gouvernement Libéral sous Catherine Callbeck que le gouvernement Conservateur, élu en novembre 1996, sous Pat Binns.

ponctuels. Avant la réforme, les services étaient dispensés par trois paliers administratifs : le Department of Health and Social Services, le Hospital and Health Services Commission et le Addiction Services. En bout de ligne, le processus de la réforme a eu pour effet la décentralisation du système en réduisant de façon radicale la taille du ministère de la santé et des services sociaux. Le ministère aura pour rôle l'élaboration des politiques et la planification. Un nouveau département, Health and Social Services Agency, aura le mandat de diriger l'application des services de santé. Cinq régies régionales ont été créées pour la mise en œuvre des services de l'Agence<sup>123</sup>.

Au même moment, le nombre de commissions scolaires de la province est passé de cinq à trois dont deux sont anglophones et l'autre francophone. Il avait été question que le secteur public et privé s'associent pour la construction d'une nouvelle école à Summerside mais, à cause de l'urgence de la situation (l'école déjà existante était la cause de problèmes de santé chez les élèves), le gouvernement réalisa la construction sans partenariat. Jusqu'à présent, il n'existe que quelques cas isolés de partenariat entre le secteur public et privé dans la réalisation de projet appartenant normalement au domaine public (par exemple, le pont Hillsborough, à Charlottetown, a été construit en partenariat avec Strait Crossing International). En principe, le gouvernement encourage cette forme de partenariat.

Le budget fédéral de 1995 comportait des mesures qui réduisaient encore davantage les transferts du fédéral. Le remplacement du FPE et du RAPC par le TCSPS signifiait que l'Île-du-Prince-Édouard recevait 17 millions de dollars de moins pour les programmes sociaux en 1996-1997 et subissait une réduction supplémentaire de 12 millions de dollars en 1997-1998. Ces sommes ont dû provenir des revenus propres à la province. Le budget a aussi éliminé les subventions pour Atlantic Freight Rates qui rapportaient environ 7,3 millions de dollars à l'industrie et la subvention au transport des céréales fourragères qui représentait environ 2,3 millions de dollars pour l'industrie. On a aussi réduit les subventions aux fermes laitières, éliminé les lois sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique (LTIREUP) et on a réduit les fonds de l'APECA de même que d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Le budget a également entraîné des changements majeurs en ce qui a trait à l'assurance-chômage; l'économie de l'île s'en ressentira

---

123. Le Health and Community Services Agency a été par la suite réintégré dans le ministère sous le gouvernement Binns.

surtout à cause du caractère saisonnier de son économie. Ces changements se mettaient en place au même moment où s'achevait la construction du pont de la Confédération et que Marine Atlantic terminait ses opérations. Les effets ne sont donc pas encore tout à fait connus<sup>124</sup>.

En dépit de la forte performance économique des dernières années, l'Île-du-Prince-Édouard s'est tout de même retrouvée avec un déficit de 6,9 millions de dollars en 1996-1997 (même après avoir encaissé le Crown Building Fund, une valeur de 10 millions). Ce déficit est attribuable, en grande partie, aux surplus des dépenses de services de santé et des services sociaux. Un ralentissement de l'économie est prévu pour 1997-1998, accompagné d'un autre déficit provincial, principalement parce que la construction du pont de la Confédération est terminée (bien que l'on espère des retombées touristiques provenant de l'ouverture de ce pont). Les dépenses provinciales pour les opérations ont été coupées de 21 millions de dollars en 1997-1998, une coupure de 8,4 % dans tous les domaines sauf pour les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation qui eux ont connu des coupures de 0,3 %. Selon le gouvernement, la santé et l'éducation sont demeurées prioritaires malgré les problèmes fiscaux. Le haut niveau d'aide fédérale à la province de l'Île-du-Prince-Édouard a pour conséquence une forte incidence des programmes fédéraux sur l'économie. Les hauts et les bas de l'économie fédérale se sont reflétés sur l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard pendant les années 1990. Les contraintes et les réductions dans les transferts ont posé de sérieux problèmes à l'économie de la province.

Les effets des coupures fédérales se sont faits sentir dans tous les secteurs de l'économie. Il y a eu moins d'argent disponible pour le partenariat entre le public et le privé; la création d'emplois et le développement économique en ont souffert. D'un autre côté, un porte-parole du gouvernement provincial croit que les coupures ont été la source d'une efficacité accrue et d'approches innovatrices pour la résolution de certains problèmes (la réforme dans le domaine de la santé en est un exemple). L'autosuffisance provinciale a sans doute augmentée si l'on considère le pourcentage de son budget qui provient des transferts fédéraux.

Le pire est peut-être passé. Un document démontre que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard est en voie de présenter un budget

---

124. Un projet situé sur le campus de la UPEI et financé par DRHC est maintenant lancé, le Employment Insurance Enhanced Research Project.

équilibré pour l'année fiscale 1999-2000<sup>125</sup>. L'économie de la province devrait progresser modestement durant les cinq prochaines années; les paiements de péréquation devraient donc demeurer relativement stables et les dépenses ne devraient pas augmenter de façon marquante. Maintenir un budget équilibré demeurera certes un défi mais comme l'indique un document, il semble qu'il s'agira d'un exercice moins difficile que les efforts déployés pour en arriver là.

---

125. Île-du-Prince-Édouard, *Compilation of Fiscal Framework Material Budget 1996-97*, Fiscal Management Division, Department of the Provincial Treasury, décembre 1996.



## Conclusion

Selon nos observations, l'Île-du-Prince-Édouard a un fort taux de participation de sa main-d'œuvre et une proportion de jeunes adultes plus élevée que dans les autres provinces Maritimes. De plus, le revenu per capita a augmenté comparativement à la moyenne nationale. Ces éléments sont des facteurs positifs. Cependant, le revenu des habitants de l'île est plus bas que dans les onze régions des Maritimes, sauf une. Le taux élevé d'emplois saisonniers constitue une entrave permanente à cet égard.

Le secteur privé emploie plus de personnes dans la province que dans la plupart des autres régions des Maritimes, et les salaires dans ce secteur tendent à élever le niveau du revenu per capita. Cependant, le nombre anormalement élevé d'emplois saisonniers dans le secteur public reflète l'implication du gouvernement dans le tourisme, le transport et les industries primaires. La décision récente de transformer certains emplois reliés à la TPS en travail saisonnier à Summerside, signifie que même les nouveaux emplois fédéraux ne sont pas à l'abri du problème des emplois saisonniers qui affecte l'économie en général.

La question des emplois saisonniers et de l'activité économique en général affecte différents secteurs. Une partie du travail saisonnier est immuable : les fermiers ne peuvent labourer en hiver, ni les pêcheurs déposer leurs pièges sous la glace. Mais l'impact sur l'économie de l'île peut être réduit et, dans certains secteurs, cela se produit déjà. La mécanisation a déjà réduit la demande saisonnière d'employés sur les fermes, et sur les principales fermes, on a du travail à chaque saison. La transformation de la pomme de terre et d'autres produits à valeur ajoutée (e.g., la pizza) offre maintenant des emplois qui ne sont que rarement saisonniers. L'industrie de la transformation du poisson fait exception : cette industrie traverse une période de transition difficile. L'accès limitée aux ressources de la mer restreint l'industrie de la pêche, mis à part la production de poissons et de fruits de mer, vendus frais, qui pourrait éventuellement augmenter grâce à l'aquaculture. La réfrigération, qui permet un rythme régulier de production et l'ajout d'autres produits – légumes, sauces, épices – pour faire des mets prêts à servir, pourrait diminuer l'aspect

saisonnier de l'industrie du poisson. Cette industrie et le FTC ont déjà entrepris des développements intéressants en ce sens.

L'arrivée de nouvelles ressources étant peu probable, l'industrie se dirige vers une utilisation de plus en plus grande de la technologie – e.g., l'équipement qui ouvrira la carcasse du homard et en farcira la cavité – et une réduction du nombre de travailleurs requis pour son fonctionnement. Ceci va à l'encontre de la tradition dans l'industrie de la transformation du poisson, où les fonds d'assurance-chômage et d'assurance-emploi étaient utilisés comme substitut au capital (contrairement à d'autres industries de transformation de ressources, telle l'industrie des pâtes et papiers, où le capital a longtemps été utilisé pour remplacer la main-d'œuvre). Conséquemment, certaines usines de transformation du poisson se moderniseront tandis que d'autres usines fermeront.

Ce constat dérange les communautés dont les employeurs et les employés seront laissés pour compte, mais personne ne doute sérieusement de la gravité de la situation. Pour les individus et les communautés qui font face à de tels chambardements, il devient nécessaire d'examiner les choix. À court terme, cette période de transition amènera des déplacements et des relocalisations de travailleurs. Une nouvelle formation peut être utile : des mécaniciens d'usine peuvent travailler sur des avions, et des travailleurs à la chaîne peuvent remplacer leurs résilles (filets à cheveux) par des écouteurs. Pour les ouvriers qui désirent continuer à travailler dans leur secteur, la création d'emplois alternatifs devra impliquer plusieurs secteurs, et le succès n'est pas assuré pour tous. Ce point fondamental doit être envisagé par la province dans la planification du développement économique, et par les différentes corporations régionales de développement qui se doivent de travailler de façon plus efficace pour faire face aux défis actuels.

Le développement de l'industrie du tourisme offre plus de chances de réussite que d'obstacles à franchir. L'industrie prévoit que le volume de circulation automobile en 1997 peut être maintenu et dépassé, une hypothèse qui est plausible : seulement 13 % des visiteurs venaient avant tout pour voir et traverser le pont de la Confédération<sup>126</sup>. Le développement d'une série d'activités et d'attractions interreliées qui attireraient les visiteurs durant les saisons mortes, permettrait à l'industrie de réduire l'écart entre les pics d'activités et

---

126. *Economic Impact: Tourism 1997*, op. cit., p. 9. Nous constatons néanmoins que les prédictions sont fondées sur des statistiques plus ou moins bien définies et recueillies selon une méthodologie qui comprend plusieurs failles évidentes.

les creux. Dans la période creuse, il y a assurément un potentiel pour les congrès, destinés surtout aux groupes des Maritimes, vu les limites de l'accès par voie aérienne sur l'île. Les voyages de mordus du hockey sont déjà bien établis et il y a aussi un potentiel pour les sports d'hiver. Même les périodes de temps maussade ont de l'avenir : la fin de l'automne pour la chasse à l'oie et le printemps pour l'observation des oiseaux. Une autre priorité est de terminer la Confederation Trail pour permettre la pratique de différentes activités de plein-air en toutes saisons.

Le travail saisonnier pourrait aussi être diminué en misant sur les installations et le savoir-faire encore présent sur l'île depuis la construction du pont. Dans le domaine de la construction, une création importante d'emplois presque à l'année longue pourrait être stimulée par la fabrication de grands modules préfabriqués pour des travaux d'envergure. Si l'île exporte des pommes de terre aux quatre coins du globe, pourquoi n'exporterait-elle pas des ponts? Et pourquoi pas des microbrasseries? Des poudres biochimiques et des vaccins pour les poissons? Du saumon fumé haut de gamme, des logiciels pour les comptes courants, des ensembles de maisons modulaires distinguées, des pièces de moteur d'avion, des systèmes d'entreposage complet pour la ferme? En fait, les gens de l'île produisent et vendent tous ces produits et bien d'autres dans le monde entier. L'exportation de produits et de services hautement sophistiqués est clairement accessible : les compétences sont intégrées. La meilleure façon de créer un environnement économique plus stable et plus lucratif est de poursuivre et de supporter ce type d'initiatives.

Les exemples cités plus haut témoignent de l'évolution d'une économie à ressources basée sur les produits de la mer et de la terre. L'exportation d'expertise en agriculture, en aquaculture, en transformation des aliments et en bioscience, où certains espoirs sont déjà concrétisés, mérite d'être poursuivie. Au niveau provincial, mentionnons que la planification entourant l'exportation des industries axées sur le savoir va de pair avec les discussions sur les moyens à prendre pour que la technologie de l'information serve à renforcer la société et l'économie. C'est pourquoi on facilite l'accès à l'information et aux outils qui aideront les individus, les corporations et les services publics à atteindre leurs objectifs. Des citoyens bien informés sont à même de prendre des décisions et de mettre en œuvre des programmes complexes. Un exemple probant est celui de la table ronde sur l'utilisation des terres. Ce mélange de lucidité et d'engagement peut amener la province à trouver des terrains d'entente durables

conciliant les intérêts de chacun. Un niveau d'engagement similaire serait souhaitable dans l'économie du savoir et dans la politique de développement culturel présentement à l'étude.

On suppose qu'une partie de la solution au problème de l'utilisation des terres résidera dans la conciliation entre le support financier aux fermiers, d'une part, et d'autre part, une chaîne complexe de décisions qui comprend la législation entourant le droit de cultiver, les règlements sur les zones tampon et les normes à appliquer en agriculture. Ceci est à prévoir, puisque les sommes versées en impôt demeurent un facteur important dans l'initiation de plusieurs projets dans la province. L'expérience nous apprend que les avantages fiscaux doivent être utilisés avec prudence : le congé de taxes de 20 ans accordé à l'industrie aérospatiale de Slemon Park semble donner des résultats intéressants; contrairement à la piètre performance du soutien fiscal consenti par la province aux fonds dont le capital-risques est assumé par les travailleurs. La décision de compenser les dépanneurs pour la perte de revenus provenant de la taxe sur les loteries vidéo, en doublant la commission sur les ventes de billets de loterie est un autre exemple, de même que l'exemption de la taxe provinciale sur les vêtements et les chaussures.

Au sujet de ce dernier exemple, nous suggérons que l'exemption de la taxe s'applique à la production dans le domaine culturel qui origine principalement des régions : l'effet multiplicateur de ces productions, non seulement sur l'artisanat, mais aussi la musique et les livres, est plus susceptible d'être ressenti localement. Une telle démarche pourrait s'inscrire dans une politique pour accroître le tourisme, notamment dans le domaine des arts et de la culture, et qui supporterait les activités saisonnières. Dans une étude antérieure, nous avons émis l'hypothèse que le développement du tourisme et des industries culturelles a des ramifications dans d'autres secteurs de l'industrie non-reliés à ces domaines. Une communauté possédant un riche éventail de loisirs et d'activités culturelles attire des gens compétents et les incite à s'installer. Nous croyons qu'il faut le répéter : la culture et les soins de santé doivent faire partie de la planification de centres pour retraités de même que pour le tourisme en général. Il s'agit, encore là, d'une source de revenus potentiels, comprenant la rénovation et les soins à domicile. Par ailleurs, un plus grand soutien de la province à l'éducation en langue française améliorera non seulement la culture locale, mais aussi le tourisme, tout en fournissant une main-d'œuvre bilingue pour les secteurs du commerce et de l'administration.



Plusieurs secteurs de l'économie de la province ont souffert des coupures budgétaires, y compris la fonction publique et une partie du secteur privé confronté à de nouvelles augmentations d'honoraires de service. L'effet du ralentissement sur l'économie semble s'estomper à mesure qu'on approche d'un équilibre budgétaire, mais il y aura encore des ajustements face aux effets éventuels des coupures. La capacité du gouvernement à investir ou à appuyer l'investissement dans de nouvelles industries est forcément limitée; nous suggérons cependant qu'on examine de près la politique d'investissement.

Lors de la dernière année, une compagnie de logiciels de taille modeste (Aquilium) a été la première compagnie de la province à s'inscrire à la Bourse en 69 ans. Cet exemple ne devrait pas être pris comme un cas isolé, mais comme un précédent pour d'autres compagnies qui pourraient bientôt suivre son exemple. La création de mécanismes d'investissement communautaire et provincial apporterait un soutien essentiel aux efforts de la province pour attirer de l'étranger des industries et des prêts commerciaux avec le programme fédéral d'investissement des immigrants. La part importante (13 millions de dollars) souscrite au fonds d'investissement des travailleurs (Working Ventures) qui était subventionnée par la province, suppose qu'il y a des fonds locaux disponibles pour l'investissement, sans avoir à transiger la totalité des investissements par l'entremise de bureaucraties lointaines et obscures.

La participation accrue des ressources financières locales ne peut que favoriser les efforts de développement économique et commercial engagés dans plusieurs coins de l'île. Nous croyons que les compétences, la détermination et le bon jugement sous-tendent ces efforts. L'empressement de la UPEI et du Holland College à s'associer au processus de croissance économique, directement ou par leurs intermédiaires, de même que le support de recherche et développement disponible auprès des gouvernements fédéral et provincial sont des appuis de taille.

Les mois passés à étudier l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard nous ont convaincus que, somme toute, ses habitants ont plus de raisons d'espérer que de craindre l'avenir. Le bouillonnement d'idées et les nombreuses initiatives de développement en cours à l'Île-du-Prince-Édouard font mentir les idées préconçues sur l'apathie de ses habitants. Cependant, alors que le climat économique et social de la province montre des signes de croissance et d'évolution, il reste des défis à relever pour arriver au moins à la parité économique avec ses voisins.



## ■ Annexe : Personnes consultées

**M. Richard Ablett**, directeur général  
PEI Food Technology Centre

**M. Gar Andrew**, directeur  
Administration and Finance  
Department of Education

**M. Mike Arnold**, président  
PEI Opportunities Funds

**M. Amand Arsenault**, directeur  
Centre de services régional Évangéline

**M. Gerard Arsenault**, président  
Eastern Kings Business Association

**Mme Irene Arsenault**, directrice générale  
PEI Crafts Council

**M. Jean-Paul Arsenault**, secrétaire général  
Table ronde sur la gestion des terres exploitables

**Mme M.L. (Peggy) Arsenault**, directrice  
Service des finances  
Développement économique communautaire  
Agence de promotion économique du Canada atlantique

**M. Ray Arsenault**, vice-président  
PEI Federation of Agriculture

**M. Wilfred Arsenault**, directeur général  
Société de développement de la Baie acadienne

**M. Larry Avery**, représentant  
Eastern Kings Development Corporation

**M. Harry Baglole**, directeur  
Institute of Island Studies

**M. Curtis Barlow**, directeur général  
Confederation Centre of the Arts

**Mme Brenda Beaton**, directrice par intérim  
Partnerships and Strategic Planning  
Développement des ressources humaines Canada  
PEI Regional Office

**M. Jerry Bidgood**, directeur  
Summerside Seafood Supreme

**Mme Paula Biggar**, directrice  
Tyne Valley and Area Development Corporation

**M. Mark Booth**, directeur général  
Quality Assurance and Engineering  
Tube Fab Ltd. (Machine Products Division)

**M. Roger Bruce**, président  
Bruce Farms Inc.

**M. Walter Bruce**, directeur  
Eastern Kings Development Corporation

**M. Bill Buell**, conseiller au Premier Ministre  
Community Economic Development

**M. Bill Bustard**, directeur  
Employment Development Agency

**M. Mike Butler**, président  
PEI Union of Public Sector Employees

**Mme Maureen Campbell-Ross**, propriétaire  
The Platter House Restaurant

**Professeur Tim Carroll**  
Département d'administration des affaires  
University of Prince Edward Island

**Mme Katherine Clough**, directrice par intérim  
Planning and Development Division  
Department of Agriculture and Forestry

**M. Roger Coffin**, représentant des investissements  
Enterprise PEI

**Mme Louise Comeau**, présidente  
Société de développement de la Baie acadienne

**M. Aubrey Cormier**, directeur général  
Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard

**M. John Cormier**, vice-président  
Service des opérations et des ressources humaines  
Northumberland Ferries Limited  
Bay Ferries Limited

**Mme Olive Crane**, directrice  
Employment Enhancement and Income Support Program

**M. Chris Cudmore**, directeur général  
Henderson & Cudmore (vente au détail)

**M. Don Cudmore**, directeur général  
Tourism Industry Association of PEI

**M. David Daughton**, directeur  
Développement économique communautaire  
Centre régional de développement COOPÉRATIF

**Dr J. Regis Duffy**, président et directeur général  
Diagnostic Chemicals Limited

**Dr Elizabeth Epperley**, rectrice  
University of Prince Edward Island

**M. Mike Everett**, président  
Slemon Park Corporation

**M. Gerry Gallant**, président  
Tourism Industry Association of PEI

**M. John Eldon Green**, consultant en économie  
Green and Associates

**M. Sandy Griswold**  
Agence de promotion économique du Canada Atlantique

**Mme Joy Hanley**, présidente  
Fine Food Investments Ltd.

**M. Raymond Hanley**, vice-président  
Service du Marketing  
Fine Food Investments Ltd.

**M. Scott Harper**, directeur général  
Tignish Initiatives Corporation

**M. Rob Henderson**, directeur  
Tyne Valley and Area Development Corporation

**M. Ted Henderson**, directeur général  
Summerside Regional Development Corporation Ltd.

**M. Lowell Hogg**, propriétaire et président  
J.L. Hogg Transport

**M. Bruce Howatt**, directeur  
Network Operations  
Island Tel

**M. Brian W. Keefe**, directeur général  
Borden Area Development Corporation

**M. Lennie Kelly**, directeur général  
Island Investment Development Inc.  
Enterprise PEI

**M. Todd W.L. King**, coordonnateur  
Eastern Kings Business Association Inc.

**M. Mike Kohler**, architecte

**Mme Ann Little**, directrice générale  
PEI Food and Beverage Processors Association

**M. Jack MacAndrew**, journaliste  
et consultant en relations publiques

**M. Shawn McCarvill**, président  
PEI Capital Inc.

**M. John J. MacDonald**, directeur  
Greater Summerside Chamber of Commerce

**Mme Judy MacDonald**, directrice générale  
PEI Council of the Arts

**M. Gordon MacKay**, directeur  
Child, Family and Community Services Division  
Department of Health and Social Services

**M. Birt MacKinnon**, directeur par intérim  
Community Development  
Department of Economic Development and Tourism

**M. Harvey MacKinnon**, directeur général  
Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce

**M. Wayne MacKinnon**, directeur général  
Department of Agriculture and Forestry

**M. Alan MacPhee**, propriétaire  
Home Hardware

**M. Bill MacPherson**, recteur par intérim  
Planification et développement  
Holland College

**M. Herman McQuaid**, directeur  
Finance Administration & Health Informatics  
Department of Health and Social Services

**M. Grant MacRae**, directeur général  
Golf PEI

**M. Charles Martell**, président  
Georgetown and Area Development Corporation

**Mme Carol A. Mayne**, directrice  
Policy and Planning Division  
Department of Economic Development and Tourism

**Hon. Patricia Mella**, Provincial Treasurer  
and Chair of Management Board

**M. Ron Mullins**, directeur général  
Alliance of Manufacturers and  
Exporters of Canada, PEI Division

**Mme Marilyn Murphy**, directrice générale  
Central Development Corporation Ltd.

**M. Steven Murray**, directeur  
International Trade  
Enterprise PEI

**M. Rod Nicholson**, directeur général  
Mid-Isle Farms

**Mme Mary Odorico**  
Employment Insurance Enhanced Research Project  
University of Prince Edward Island

**M. Joe O'Keefe**, conseiller  
Responsable du développement économique

**M. Walter Parker**, directeur général par intérim  
Aqua Health Ltd. (Cobequid Life Sciences)

**M. Les R. Parsons**, directeur général  
Charlottetown Area Development Corporation

**Mme Arlene Ranahan**, représentante régionale en investissement  
Southern Kings and Queens  
Enterprise PEI

**M. John Rossignol**, président  
Rossignol Estate Winery Ltd.

**Mme Annette Ryan**, économiste et directrice par intérim  
Federal Fiscal Relations  
Department of the Provincial Treasury

**M. Stuart Sheppard**, représentant  
Développement économique  
Opportunities East Inc.

**M. Baxter Simms**, directeur général  
Royal Star Foods Limited

**M. Roy Spence**, directeur  
Federal Fiscal Management  
Department of the Provincial Treasury

**M. Dennis M. Stang**, directeur  
Federal Fiscal Relations  
Department of the Provincial Treasury

**M. Grant Sweet**, directeur  
Community Access Program

**M. Michael Thususka**, représentant  
Développement économique  
City of Summerside

**M. Peter Toombs**, président  
Diversified Metal Engineering Ltd.

**Mme Arlene Van Diepen**, directrice  
Développement des Ressources humaines Canada

**Mme Joanne Wallace**, représentante  
Développement communautaire  
Western Development Corporation

**M. Phillip Watts**, contrôleur  
Slemon Park Corporation